

INTERVENTIONS

critiques en économie politique

No 2

L'impérialisme et le développement économique

Automne 1978

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.ugac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

à partir du texte de :

Interventions critiques en économie politique

L'IMPÉRIALISME ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*, no 2,
automne 1978, 182 pp.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca

Professeure^[SEP] École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

Tél :^[SEP] 1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

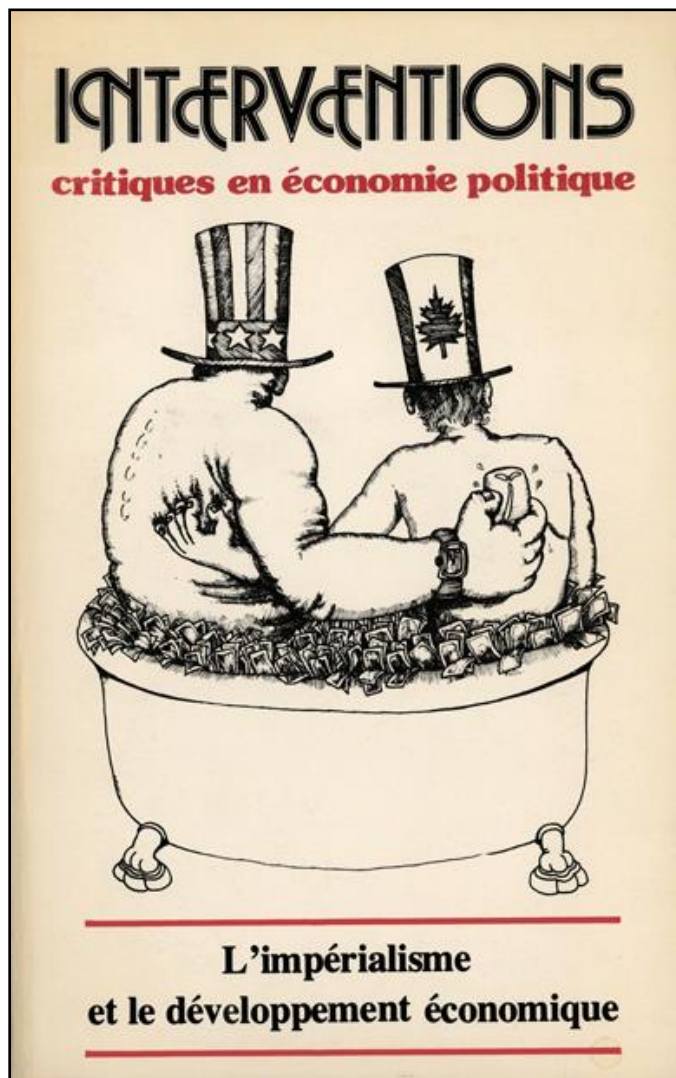
Édition numérique réalisée le 3 octobre 2023 à Chicoutimi, Québec.



Interventions
critiques en économie politique

No 2

**L'IMPÉRIALISME
ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*, no 2,
automne 1978, 182 pp.

Interventions
critiques en économie politique
No 2

Quatrième de couverture

[Retour au sommaire](#)

Assurément, une revue en économie politique se situe dans le champ théorique et, comme telle, pourrait se limiter à ce niveau. Mais quel en serait l'intérêt alors ? À quoi servirait de mieux saisir le fonctionnement des économies capitalistes si, sans perspectives concrètes, nous tombions dans le fatalisme et le sentiment d'impuissance qui servent aussi bien la reproduction du système que l'optimisme béat et passif ? Au-delà de la critique du système, il faut faire la critique de la critique : chercher la voie du changement-remplacement du système, s'inscrire directement dans les débats politiques actuels, offrir des perspectives de luttes dans une société concrète, le Québec.

Interventions Critiques
C.P. 98, succ. Rosemont,
Montréal, H1X 3B6.

AUTOMNE 1978
*2
\$2.50

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[3]



L'impérialisme
et le développement économique

[4]

Interventions est publié par un collectif de collaborateurs et de collaboratrices. Toute personne désirant participer activement à la préparation de la revue est la bienvenue. Pour nous contacter, il suffit d'écrire à l'adresse indiquée.

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur des feuilles 8 1/2" par 11", à double interligne, avec les notes à la fin du texte. De plus, il vous faut fournir vos nom, adresse et numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter. Les opinions personnelles seront respectées ainsi que les conditions relatives à leur publication (pseudonymes, mises en garde,...).

Collectif pour le numéro deux : Monique Audet, Sylvie Bouchard, Daniel Boutaud, Ronald Cameron, Jean Charest, François Moreau, Pierre Paquette, Normand Roy, Vincent Van Schendel.

Nous avons eu aussi les contributions de : Alain Côté, Jules Bergeron, Groupe de recherche critique en économie de l'Université Laval, Guy Laramé et le Centre de Formation populaire.

Composition : Composition Solidaire.

Dessins : Sylvie Bouchard, Guy Laramé.

Montage : Richard Héту, François Lambert.

Dépôt Légal (Québec) : 4^{ième} trimestre 1978.

[5]

Interventions
critiques en économie politique
No 2

Sommaire

[Présentation](#) : un tour d'horizon

[ENSEIGNEMENT : SUR LES PROGRAMMES.](#) [9]

[L'UQAM ; une lutte à finir](#), par V. van Schendel [9]

[L'économiste : un technocrate ?](#) [11]

I. La science économique : une science administrative ou une science sociale ? [11]

II. La situation à l'UQAM [14]

Conclusion [17]

[Le CFP et le mouvement ouvrier](#) [19]

[[DOSSIER](#)] IMPÉRIALISME ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC ET DANS LE MONDE.

[Le Québec : Une nation opprimée](#), par J. Bergeron [25]

I. Le Québec, nation opprimée [25]

II. L'État fédéral et l'oppression [28]

III. Libéralisation nationale, souveraineté-association ou fédéralisme renouvelé ? [30]

IV. La classe ouvrière : fer de lance du combat québécois [33]

Bibliographie [33]

[L'impérialisme : Essai d'analyse théorique et implications politiques](#), par un groupe de l'U. Laval [35]

1^{re} partie. Nature et traits caractéristiques de l'impérialisme [37]

Histoire et caractéristiques de l'impérialisme canadien, par P. Paquette [47]

- I. L'origine de l'État canadien [49]
- II. L'État canadien et l'impérialisme [56]
- III. L'après-guerre : le développement de l'impérialisme canadien [62]
- Conclusion. La bourgeoisie canadienne est impérialiste [73]

Restructuration économique et dictature militaire en Amérique Latine, par Normand Roy [77]

- 1. La crise capitaliste mondiale et le contexte latino-américain [77]
- 2. La phase de substitution des importations [78]
- 3. Le nouveau modèle d'accumulation [80]
- 4. Les thèses monétaristes et le nouveau modèle d'accumulation [84]
- 5. Les perspectives à long terme [91]

Politiques de développement au Québec : s'en sortir avec l'entreprise privée ?, par Monique Audet [95]

- L'économie québécoise, une économie en crise ! [97]
- Le remède : le soutien à l'entreprise privée ? [98]
- La politique du gouvernement Lévesque, différente ??? [100]

[6]

TEXTES À L'APPUI :

Les marxistes et la question nationale. [103]

* Extraits de textes de K. Marx, V. Lénine, J. Staline, L. Trotsky, et Mao Tsé Toung

DÉBAT : SUR LES COOPÉRATIVES. [117]

La coopération [117]

La genèse du mouvement coopératif québécois (son défi national et social), par Alain Côté [118]

La coopération : un socialisme utopique ?, par Serge Bouchard [129]

NOTES D'ACTUALITÉ [143]

Le salaire minimum au Québec, par Monique Audet [143]

Le rapport de la Commission Bryce, par Christian Deblock [146]

L'éducation économique : une nouvelle mode ? par Vincent van Schendel [151]

Travail et productivité, par Christian Deblock [155]

RUBRIQUE DE LIVRES [163]

[7]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

Présentation

UN PETIT TOUR D'HORIZON

Le Collectif

[Retour au sommaire](#)

Même si l'accueil qui a été réservé au premier numéro d'interventions fut dans l'ensemble favorable, il n'en demeure pas moins que bien des critiques étaient à formuler tant au point de vue de son contenu que de sa présentation. Inutile de dire qu'on en a tenu compte dans l'élaboration de ce nouveau numéro ; d'ailleurs, vous le constaterez vous-mêmes, bien des changements ont été apportés.

D'abord, du côté présentation. On n'a certainement pas encore atteint la qualité du Temps Fou, mais ce numéro devrait être mieux que le précédent ne serait-ce qu'au niveau des fautes, toujours agaçantes. Côté contenu ensuite, on a cherché à rejoindre un peu plus les objectifs du numéro zéro.

Prenons d'abord la rubrique enseignement. Extrêmement importante, cette rubrique cherche à répondre à au moins trois objectifs : assurer un peu d'information et un contact entre les différents départements d'économie, s'interroger sur la nature de l'enseignement actuel de l'économie et enfin, présenter des projets, des expériences, des formes nouvelles d'enseignement, etc. La question de l'information représente encore une lacune mais elle devrait être comblée dès le prochain numéro grâce aux contacts qui ont été établis. En ce qui concerne les deux autres points, vous trouverez dans la rubrique des documents plus qu'intéressants. Il y a les deux textes de l'UQAM dont le contenu

d'ailleurs dépasse largement le cadre de cette université, et aussi une courte présentation des objectifs du Centre de Formation Populaire, un centre dont le travail d'éducation et de formation a été jusqu'à ce jour prodigieux.

Un autre de nos objectifs est de sortir l'économie du cadre borné et rigide dans lequel les économistes cherchent à l'enfermer. Evidemment, il est toujours un peu difficile [8] d'essayer de maintenir une certaine rigueur dans le contenu des textes, tout en étant le moins aride et le plus concret possible. On n'a certainement pas encore trouvé la formule idéale, toutefois les auteurs ont essayé de rédiger leurs articles en conséquence. Le moyen le plus intéressant pour atteindre cet objectif serait sans doute de publier le plus d'articles possibles sur des sujets différents et venant d'auteurs différents. À cet effet, une nouvelle rubrique a été ouverte. Faute de mieux on l'a appelée "débat" et déjà, vous aurez l'occasion d'y lire deux articles aux points de vue différents sur le mouvement coopératif, un sujet on ne peut plus d'actualité.

Enfin, mentionnons notre souci de donner à la revue un contenu québécois : pour ce numéro, le thème était approprié. Jusque dans la rubrique des livres, considérablement élargie d'ailleurs, cette préoccupation sera permanente.

Voilà donc pour les remarques générales. Venons-en au thème maintenant.

Comme vous l'aurez peut-être constaté, le thème a glissé de "l'impérialisme et la question nationale" à "l'impérialisme et le développement économique". Il ne s'agit aucunement par ce changement d'esquiver le débat sur la question nationale dont d'ailleurs J. Bergeron nous fait une présentation. En fait, nous avons surtout voulu dans ce numéro ouvrir le débat, poser des questions, présenter quelques éléments et non apporter des réponses définitives. Non seulement la question de l'impérialisme et celle de la question nationale ne sont pas close avec ce numéro 2, mais encore on escompte bien revenir dessus dans les prochains numéros. Ce thème, il fallait surtout l'ouvrir en insistant sur la pertinence et la réalité des problèmes posés, surtout quand on sait que pour certains, l'impérialisme ne représente qu'un mot creux, voire "non-scientifique", et la question nationale, un débat futile. Quant aux textes à l'appui, on les a voulus introductifs également ; ce sont pour la plupart des classiques dont la richesse du contenu n'est plus à souligner.

Voici donc en gros le contenu de ce deuxième numéro. Nous réitérons notre invitation à participer à la revue : à devenir collaborateur, à nous envoyer critiques et articles, à vous abonner.

Interventions

[7]

Interventions
critiques en économie politique
No 2

ENSEIGNEMENT SUR LES PROGRAMMES

[Retour au sommaire](#)

[9]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

ENSEIGNEMENT

**“ L’UQÀM :
UNE LUTTE À FINIR.”**

Vincent van SCHENDEL

[Retour au sommaire](#)

L’année dernière, on s’en souvient, une grève paralysait le module de science économique de l’UQÀM pendant 6 semaines, lors de la session d’hiver. L’une des principales revendications, concernant l’embauche d’un deuxième professeur apte à enseigner la théorie économique marxiste, avait été en partie satisfaite : à la suite de la grève, le département avait engagé un professeur invité “apte à enseigner la théorie marxiste” pour une période d’un an.

Mais cette grève avait permis, au-delà des strictes revendications initiales, de poser le problème à un niveau plus global : celui de l’orientation de l’enseignement des sciences économiques, du programme et de la formation.

À la fin de la session, la commission des études de l’université forma un “comité d’étude sur les sciences économiques”, chargé spécifiquement d’enquêter sur la situation au module et de trouver des solutions. Après avoir effectué ses auditions pendant quelques semaines, le comité recommanda entre autre :

- le transfert du module de science économique à la famille des sciences humaines
- l'amorce d'un processus de révision du programme.

Finalement, la C.E. décida que le module d'économie serait transféré dans la famille des sciences humaines, après consultation, par voie de référendum, auprès des étudiants déjà inscrits à la session H-78, auprès du conseil de module et du conseil de programme de certificat. La discussion sur le changement de programme s'effectuant, entre-temps au conseil de module.

Le référendum, qui devait se tenir à la rentrée de septembre, a été par la suite reporté au 15 novembre. Au moment où ces lignes sont écrites, il semble probable qu'il soit de nouveau reporté. La C.E., après avoir mis de l'eau dans son vin à plusieurs reprises, semble tenter de retarder la mise [10] en application de ses propres décisions. Mais au module les discussions sur le programme vont bon train :

- Réunis en journée d'étude le 25 octobre dernier, après avoir réitéré la volonté d'avoir un enseignement critique, complet, qui laisse une large part à une approche historique et institutionnelle, sans négliger la formation technique, ont adopté comme cours obligatoires d'un projet de nouveau programme pour un module d'économie politique, le bloc des 10 cours obligatoires proposé par deux professeurs du département. Ce bloc ne comprend aucun cours mathématique (ceux-ci deviennent optionnels), mais comprend par contre deux cours d'histoire de la pensée économique, deux cours d'histoire des faits économiques, etc. Les discussions sur les cours optionnels se poursuivent.
- Au conseil de module, après un départ lent, prudent, et marqué de quelques étincelles, professeurs et étudiants commencent à tracer les grandes lignes du nouveau programme et à s'entendre sur la place à accorder à la dimension critique, historique et institutionnelle du programme et sur le comment d'une "formation complète".

Mais si, donc, la polarisation de l'année dernière semble s'estomper, tout n'est pas fini. Il reste au département quelques irréductibles éconocrates néo-classiques. Mais ceux-ci sont maintenant minoritaires. La tentative de "normalisation" au module de science économique n'a pas passé ; et les prochains mois devraient voir la formation, à l'UQÀM, d'un nouveau programme d'économie politique et le rattachement du module d'économie à la famille des sciences humaines. Mais encore une fois, rien n'est réglé et personne ne chantera victoire tant que le nouveau programme ne sera pas accepté. Les étudiants, pour leur part, ont appris ces dernières années à être sur leur garde. Sans doute dans un an à l'UQÀM, pourra-t-on commencer à faire de l'économie...

Le texte qui suit constitue un extrait du mémoire présenté par l'organisation des étudiants de science économique (OESE) de l'UQÀM devant le "comité d'étude sur les sciences économiques" formé par la commission des études de l'UQÀM en mai dernier.

Vincent van Schendel

Octobre 1978

[11]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

ENSEIGNEMENT

“ L’ÉCONOMISTE : UN TECHNOCRATE ?”

**Le Comité ad hoc des étudiants de science économique,
pour l’Assemblée modulaire des étudiants
de science économique,
le 18 mai 1978**

I. La science économique : une science administrative OU une science sociale ?

[Retour au sommaire](#)

La science économique, telle qu’elle est enseignée actuellement au Québec est traditionnellement présentée comme la “science de la répartition des ressources rares”. Il semble que ce soit là la définition à laquelle on en est arrivé après des décennies, des siècles d’élaboration : l’économie n’est pas, en effet, une invention du 19^e ou du 20^e siècle. Mais qu’est-ce qu’une science ? et comment la science économique s’est-elle développée ?

L’objet déterminé de toute science est constitué par l’étude de phénomènes particuliers. Ainsi, lorsqu’il s’agit de phénomènes de la nature, nous parlons de “sciences naturelles” et en face de phénomènes sociaux, de “sciences sociales”. Si l’on définit l’économie comme la science des lois gouvernant la production et la répartition des moyens

matériels nécessaires aux diverses sociétés (diverses parce que qualitativement différentes) nous avons là une science essentiellement historique, i.e. **sociale**, son objet étant par définition social, en continuel mouvement.

La conception scientifique de l'économie politique consiste alors, non pas en l'étude objective de la production, de la consommation et de la distribution **prises isolément**, mais en l'étude des relations que ces phénomènes entretiennent entre eux et avec l'ensemble du processus réel. En d'autres mots, elle consiste **dans la négation** d'une frontière absolue entre sciences de l'homme et science économique, tout en envisageant une autonomie relative de ces sciences. Par conséquent, le mode d'exposition et d'analyse de l'objet de la science économique consiste à reproduire conceptuellement, dans sa forme abstraite et logique, le processus historique réel de l'évolution de l'objet en question, en tenant compte des liens qui l'attachent aux formes sociales et historiques qui lui sont inhérentes.

[12]

Une telle conception reconnaît que toute science a un développement historique déterminé et nie le fait qu'une science puisse exister "depuis toujours". Or, il arrive que certains penseurs définissent l'économie comme une science "objective, neutre, a-historique, exacte", universelle en un mot. Ce qui signifie que de tous les temps, l'"ÉCONOMIQUE", dans toute sa "pureté" interprétait et expliquait la réalité économique. Pour nous, il n'en est rien. En effet, pour que l'économie politique devienne une science, il lui fallait des conditions objectives historiques précises, rendant impossible l'appellation de "science universelle et a-temporelle". Que le lecteur comprenne que nous ne voulons pas faire ici l'histoire exhaustive de la pensée économique mais de comprendre la naissance et le développement de l'économie politique en tant que science. C'est en ce sens qu'un survol historique — quoique démesurément grossier — s'impose.

Dans l'Antiquité, toute idée économique est incluse au sein de la philosophie qui est elle-même au service de la "politique", au sens large du mot. Comme exemple, citons Aristote, qui justifiait ainsi l'existence de l'esclavage (catégorie économique fondamentale) :

“...quand des hommes diffèrent entre eux autant qu’une âme diffère d’un corps et un homme d’une brute (...) ceux-là sont par nature des esclaves pour qui il est préférable de subir l’autorité d’un maître. ” (in *La Politique*)

Sans vouloir expliquer la réalité dans laquelle il était plongé, Aristote s’est vu obligé de justifier ou de condamner, pour des raisons purement idéologiques, telle ou telle activité économique.

Au Moyen-Age, l’Église pousse la pensée des scolastiques à dominer la vie intellectuelle de l’Europe. C’est en son sein que l’on retrace une certaine pensée économique, qui jusqu’au XIV^e siècle, oscille entre la condamnation de l’intérêt (sur une base aristotélicienne) et l’idée d’un “juste prix” au-delà duquel on déroge à la moralité chrétienne. Il s’agit donc, comme dans l’Antiquité, d’une pensée économique rattachée intimement à l’idéologie et on ne peut parler de science économique, au sens strict.

Dans la phase du capitalisme commercial (XV^e-XVI^e), on se penche davantage sur les problèmes que l’activité économique même pose et la pensée économique se développe [13] à un point tel qu’on commence à connaître, à un état évidemment embryonnaire, l’économie politique en tant que telle. Cet embryon se cristallise en fait dans ce que l’on appelle le courant mercantiliste, rattaché principalement aux phénomènes de la circulation.

Dans la phase du capitalisme industriel, les économies nationales sont pour la majorité transformées en économies marchandes généralisées. C’est dire que la production, presque en totalité, est destinée au MARCHÉ. Ce marché, qui se présente comme le lieu de rencontre des diverses activités économiques, autant agricoles qu’industrielles, met en relief l’importance de l’activité économique dans la totalité sociale. Les “penseurs” cherchent de plus en plus à connaître le pourquoi et le comment de l’expansion marchande et de l’activité industrielle. L’économie politique commence alors à exister de façon définitive, sous les autorités d’abord de ce qu’on a dénommés les précurseurs de l’École classique, ensuite des fondateurs de cette école qui **réalisent** la naissance de la science de l’économie politique. Ces derniers se sont butés à des obstacles (pratiques et théoriques) tels qu’ils n’ont pu déboucher que sur une théorie de la distribution sans pouvoir pénétrer le processus

de production qu'ils considéraient par ailleurs comme le résultat naturel de l'évolution des sociétés.

Après les mercantilistes, les physiocrates, les classiques et contemporains à Marx, les néo-classiques (ou marginalistes) émettent une nouvelle théorie économique et mettent la formalisation mathématique à l'honneur.

Après la crise de '29, Keynes viendra bouleverser les théories jusque-là admises et proposer une nouvelle vision de l'activité économique qui inspire encore la plupart des gouvernements occidentaux.

L'économiste Samuelson a écrit pour sa part ce que l'on a appelé la "grande synthèse néo-classique" qui se veut une mise à jour synthétique de toute la pensée et la politique économique jusqu'à ce jour.

Ainsi donc, on voit que la science économique a une histoire qui remonte à plusieurs centaines d'années, que cette histoire s'est faite parallèlement à l'évolution sociale dans son ensemble et conditionnée par elle, (cf. la crise de '29 qui conduit à la publication de la Théorie générale de Keynes), que l'"économique", d'économie politique qu'elle était à son origine, s'est transformée en "science économique" qui tend à s'autonomiser par rapport aux autres sciences sociales.

[14]

Aujourd'hui, en effet, l'économie n'est plus considérée que comme "science de l'optimalité" : certains, on l'a dit précédemment, la considèrent même comme une science pure au même titre que la physique et la chimie (cf. Malinvaud, digne successeur de Walras), science technique, administrative. Il ne s'agit plus dès lors que de gérer le développement économique dans un environnement statique. Sans doute ce "triomphe de la technique" a-t-il été rendu possible par la phase de stabilité qu'a traversé l'économie mondiale pendant les dernières décennies (i.e. depuis la 2^e guerre mondiale). Quand on jette un regard sur l'évolution historique de l'économie mondiale, on ne peut cependant s'empêcher de se dire qu'il s'agit là d'un accident de l'histoire. L'instabilité que l'on connaît depuis le début des années '70 et l'actuelle situation de crise économique ont provoqué un peu partout à travers le monde, une remise en question des théories économiques officielles et de leur capacité à expliquer, analyser et résoudre dans leur totalité les

problèmes économiques contemporains, remise en question qui n'est pas sans rappeler celle des années '30.

Selon nous, la définition et l'enseignement actuel de l'économie ne correspondent pas ni à ses origines historiques, qui sont celles de l'économie politique, ni à la situation actuelle qui en est une de bouleversements économiques : on ne peut se contenter de gérer une économie en bouleversement : il faut se donner les moyens de comprendre le développement économique, de l'articuler dans son contexte, ce qui n'est pas contradictoire (bien au contraire) avec l'acquisition de certaines techniques (calcul différentiel, économétrie, etc.).

Si donc l'“économique” est considérée comme une science administrative, nous croyons qu'une orientation davantage sociale, historique et politique correspondrait davantage aux fondements réels de la science économique en tant que science, et à la formation d'économistes “capables d'œuvrer dans toutes les sphères de la société”, à une formation complète, critique et créatrice.

II. La situation à l'UQÀM.

Alors que les autres universités québécoises (et dans le monde) comptent des programmes de science économique rattachés aux sciences humaines (Université de Montréal, Sherbrooke, Laval, McGill, etc...), l'UQÀM non seulement relègue le module d'économie à la Famille des sciences économique [15] et administrative, mais fait en sorte que les cours donnés aux étudiants d'économie sont relégués au 3e rang des priorités du département. Cette situation proprement inadmissible de l'enseignement de l'économie à l'UQÀM, liée à ce que nous disions plus haut de la science économique en général, est certainement à l'origine des multiples conflits et tensions au module depuis plusieurs années.

En vérité, et pour reprendre les termes d'un mémoire déjà soumis par deux professeurs minoritaires (MM. Gill et Peltier), ¹

¹ MM. Gill et Peltier sont les deux professeurs du département d'économie de l'UQÀM qui ont appuyé la grève des étudiants en hiver 78. Par la suite ceux-ci rédigeront un projet de programme pour un département d'économie

“Le problème qui existe au département et au module d'économie depuis des années et qui s'est traduit à la fois par des tensions entre les étudiants du module et les professeurs du département, et à l'intérieur du département entre professeurs défendant des perspectives différentes, découle essentiellement d'une opposition entre deux conceptions de l'enseignement.”

Lors d'une journée d'étude, tenue le 7 avril dernier par les étudiants d'économie et portant sur l'analyse de la grève, les étudiants, partant de leurs revendications initiales et du déroulement de la grève, ont tenté de faire ressortir le “problème de fond” :

“...le module d'économie faisant partie de la Famille des Sciences administratives, les 80 étudiants se retrouvent noyés parmi environ 3000 d'administration. L'économie n'est-elle donc qu'une technique administrative ? N'y a-t-il pas une dimension sociale et politique de l'économie qui, **sans enlever la nécessité de l'enseignement de l'économie mathématique pas plus que celui des théories classiques et keynésiennes**, justifierait davantage l'appartenance du module d'économie à la Famille des Sciences Humaines.” (*Bilan*, p. 4)

Le simple transfert du module actuel, avec son programme tel quel, en sciences humaines ne serait pas par ailleurs une solution satisfaisante : en vertu de ce qui a été dit précédemment, nous affirmons que c'est toute l'approche de l'enseignement de l'économie qui doit être modifiée » C'est [16] donc un nouveau programme, un programme d'économie politique qui doit être créé ; faut-il souligner entre autres, que ceux qui s'inscrivent à l'UQÀM plutôt qu'à d'autres universités le font parce qu'ils s'attendent à y trouver un enseignement différent ?

La demande universitaire pour les programmes d'économie augmente sans cesse : à l'Université de Montréal, la science économique sera contingentée en septembre prochain. À l'UQÀM, les effectifs baissent sans cesse : une enquête faite il y a deux ans par les étudiants démontrait que les étudiants étaient insatisfaits des cours offerts, ceux-ci ne répondant pas à leurs attentes. À un colloque tenu en mars dernier et

politique rattaché au secteur des Sciences humaines. Ce projet fut adopté dans son orientation générale par l'assemblée modulaire des étudiants d'économie.

réunissant des étudiants de diverses universités (Laval, U de M, UQTR, Sherbrooke, Concordia, McGill), on fit clairement ressortir que les programmes à haut niveau mathématique et formaliste ne préparaient que des fonctionnaires, des “éconocrates”. À quand la formation complète, permettant d’œuvrer dans toutes les sphères de la société ? À l’Université de Sherbrooke notamment, les étudiants demandent carrément que soit aboli le programme de maîtrise, pour “que soient concentrées toutes les ressources existantes sur un baccalauréat en économie appliquée à caractère multidisciplinaire, favorisant une approche large des problèmes économiques selon les pôles suivants : politique, sociologique, historique et géographie humaine”, (journal *Le Collectif*, p. 3)

Ainsi donc, ce n’est pas qu’à l’UQÀM que l’on s’interroge sur l’enseignement de la science économique. L’existence, à l’UQÀM, d’un nouveau programme d’économie politique, attirerait, on ne peut en douter, une forte clientèle. À l’UQÀM même, plusieurs étudiants d’autres modules, répondant à une enquête préparée par les étudiants d’économie ont affirmé qu’ils sont intéressés à suivre des cours d’économie mais que souvent ils sont dans l’impossibilité de le faire, les prérequis de ces cours étant trop nombreux. Nous sommes d’avis qu’un nouveau programme d’économie politique, non seulement attirerait les étudiants de la province mais aussi les étudiants de sciences humaines, par rapport aux cours libres (“au choix”) qu’ils peuvent suivre hors-module. En ce sens, l’assemblée modulaire des étudiants d’économie a donné un appui unanime au projet de programme présenté par les professeurs Gill et Peltier.

[17]

Conclusion.

En conclusion, nous affirmons :

- a) Parce que les fondements historiques et “naturels” de la science économique sont les sciences sociales ;
- b) Parce que le département de science économique actuel relègue les cours donnés aux étudiants du module au 3e rang de ses pré-occupations (document du 7 mars) ;
- c) Parce que le module a connu des conflits latents et ouverts depuis sa fondation ;
- d) Parce que l’institution d’un programme d’économie politique correspond à une demande potentielle importante et qu’il serait susceptible à très court terme d’augmenter fortement les effectifs du module ;
- e) Parce que dans la situation économique actuelle, tant au Québec que dans le monde, on se doit de former des économistes compétents et critiques ;
- f) Parce qu’il est nécessaire d’assurer un enseignement pluraliste et complet, qui forme des économistes capables d’oeuvrer dans toutes les sphères de la société ;
- g) Parce que, dans ce sens, il n’y a jamais eu d’adéquation entre les besoins des étudiants du module et le programme offert ;
- j) Parce que cette inadéquation se retrouve dans d’autres universités de la province ;

Il nous apparaît que le rattachement du module de science économique aux sciences humaines et la formation d’un nouveau programme d’économie politique sont amplement justifiés ; dans cette perspective, nous appuyons le projet de programme présenté par MM. Gill et Peltier.

En fonction de quoi, nous demandons :

- 1) Que la science économique soit rapatriée avec ses consœurs, les sciences humaines ;
- 2) Qu'un nouveau programme d'économie politique soit créé, rattaché à la Famille des Sciences humaines ;
- 3) Que l'UQÀM, reconnaissant la conjoncture, accepte et approuve dans les meilleurs délais la formation d'un tel nouveau programme, prenant ainsi une initiative satisfaisant des besoins depuis longtemps ressentis.

[18]

Mémoire présenté au sous-comité de la Commission des études chargé d'analyser le problème de fond en science économique —

*Le Comité ad hoc des étudiants de science économique,
pour : l'Assemblée modulaire des étudiants
de science économique (de l'UQÀM).*

Le 18 mai 1978.

[19]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

ENSEIGNEMENT

“ LE CFP ET LE MOUVEMENT OUVRIER.”

Centre de formation populaire

Le texte du Centre de Formation Populaire que nous présentons maintenant a pour but de commencer à faire connaître les outils pédagogiques que la classe ouvrière, principalement le mouvement ouvrier organisé commence à se doter. Le texte en lui-même est assez explicite pour qu’il ne soit pas nécessaire d’y revenir ici. Par contre, ce que nous voudrions signaler à nos lecteurs et lectrices c’est le fait que le CFP est présentement en campagne de financement.

En effet, le CFP, pour assurer sa survie a besoin d’ici le début décembre de 25,000 dollars. Pour atteindre un tel montant, chaque militant(e) qui croit que le CFP est un outil valable dans la lutte contre le capitalisme doit contribuer. Actuellement, le CFP aurait atteint la somme de 12,000 dollars.

Origine

[Retour au sommaire](#)

Le CFP est né en 1971 de la volonté de militants d’un certain nombre de groupes populaires d’établir une liaison plus étroite entre des travailleurs exclus du système de production (assistés sociaux, chômeurs), des travailleurs qui se regroupaient sur la base de leur quartier pour prendre en main leurs conditions de vie (comités de citoyens, comptoirs alimentaires, cliniques populaires de santé, etc.) et des travailleurs qui

militaient dans le mouvement syndical et dont les éléments les plus avancés tentaient de développer un syndicalisme de combat.

Les dures luttes menées par le mouvement ouvrier organisé à ce moment-là et par la suite dans différents secteurs de travail (Seven-Up, Domtar, La Presse, Firestone, United Aircraft, les deux fronts communs, etc.) ont amené le mouvement syndical à développer ses propres analyses de la société (*L'école au service de la classe dominante, L'État, rouage de notre exploitation, Ne comptons que sur nos propres moyens*) et à vouloir développer ses propres outils de formation.

Objectifs

Depuis sa fondation, comme l'indique sa déclaration de principes, le CFP a eu pour objectif de fournir aux militants du mouvement ouvrier (syndicats, groupes populaires défendant les intérêts des travailleurs, etc.) des instruments et [20] des programmes de formation et d'être une structure de soutien direct et interne au mouvement ouvrier.

Dès le départ, le CFP s'est également donné comme objectif de devenir un carrefour d'échange, de débats et d'approfondissement des diverses expériences de luttes où plusieurs militants puissent se rencontrer d'égal à égal pour analyser leurs pratiques.

Composition

Très rapidement, la base militante du Centre s'est élargie à l'ensemble du mouvement ouvrier, en même temps que ses activités de formation et les débats permettaient la jonction effective entre militants de groupes populaires et militants de différents syndicats.

En ce moment, le CFP compte au-delà de 30 groupes-membres (syndicats et groupes populaires) et 150 membres à titre individuel qui sont des militants syndicaux et de groupes populaires.

Orientation

“Le CFP est au service des luttes du mouvement ouvrier et dans ce sens il ne sera jamais lié aux forces capitalistes qui dominent notre société sur le plan économique, politique et culturel” trouve-t-on encore dans la déclaration de principes.

Cependant, “afin que le Centre puisse jouer pleinement son rôle de carrefour tout en conservant une distance critique indispensable à sa pratique de formation”, il est aussi noté que “le CFP n’est pas subordonné dans son orientation générale et dans son administration à l’une ou l’autre des parties du mouvement ouvrier”.

Notre objectif n’est pas d’être à la remorque de quiconque. Ce n’est pas non plus de nous situer au niveau du plus petit commun dénominateur dans notre travail à l’intérieur du mouvement syndical et des groupes populaires, mais d’appuyer ce qui est progressiste et qui peut avoir des effets d’entraînement dans le mouvement ouvrier. Plus concrètement, l’assemblée générale d’octobre 77 nous a mandatés pour poursuivre le travail entrepris avec la CSN et plus particulièrement avec le Conseil Central de Montréal, pour accentuer les échanges avec les militants de la FTQ et de la CEQ, et, dans le secteur des groupes populaires, privilégier le travail de formation avec le MAC (mouvement des chômeurs) et l’ADDS (mouvement des assistés sociaux).

[21]

Direction

Le Centre a su préserver son fonctionnement démocratique malgré la crise qui l’a traversé entre 1973 et 1975. Depuis novembre 1976, le CFP a été repris en main par ses membres. Il est de nouveau contrôlé par des instances démocratiques : assemblées générales deux ou trois fois par année, réunions du Conseil d’administration deux fois par mois, réunions de l’exécutif chaque semaine.



L'orientation, le programme et le fonctionnement du CFP sont définis par les membres du CFP qui sont des syndicats, des regroupements de syndicats (ex. : Fédération des enseignants de Cégep CEQ, Conseil Central des syndicats nationaux de Montréal) et des groupes populaires ainsi que des membres à titre individuel provenant de ces organismes. Nous pouvons donc dire qu'il existe un phénomène d'influence réciproque entre le CFP et les organisations syndicales et populaires.

[22]

Programme

Pour l'année 1977-1978, nous avons un programme comprenant 19 thèmes de formation. La préparation de certains thèmes est complétée. D'autres sont en chantier. Des séries de sessions de formation sont en cours : par exemple, avec le syndicat des travailleurs d'un hôpital, avec des militants de l'ADDS, avec un regroupement de militants syndicaux et populaires d'un même milieu.

Nous accordons aussi une grande importance à la préparation et à la tenue de débats sur des sujets d'actualité dans le mouvement ouvrier.

La spécificité du CFP

Il faut préciser que, dans nos interventions auprès des groupes mentionnés, nous ne cherchons ni à prendre la place, ni à nous ingérer dans le fonctionnement des organisations syndicales et populaires, ni à leur dicter des politiques. Nous visons au contraire à être un appui à leurs luttes par nos recherches, nos outils de formation, nos dossiers, etc. Nous concevons notre rôle comme complémentaire à ce qui se fait dans les syndicats et groupes populaires.

Par rapport au travail de formation qui se fait dans les centrales, précisons que :

- 1) Le CFP ne donne ni conseils ni formation en techniques de relations de travail (négociation, griefs, arbitrages, accréditation, etc.) mais qu'il prépare des outils de formation de caractère général (ex. : formes de syndicalisme, importance d'une négociation, fonctionnement général d'un syndicat, etc.).
- 2) Nous ne jugeons pas de notre responsabilité d'expliquer les structures, le fonctionnement ou les politiques d'une centrale syndicale aux militants de cette centrale, mais nous pouvons cependant donner des informations générales sur les structures, les

luttons, les politiques d'une centrale à des militants d'autres centrales ou de groupes populaires. (Ex. : session de formation sur l'évolution du mouvement syndical depuis les années '60 à des militants de l'ADDS).

- 3) Nous n'entendons pas assumer des tâches comme : présider les assemblées d'un syndicat ou d'un groupe populaire, rédiger leur journal ou leurs communiqués de presse, mais nous préparons des documents de formations sur les moyens d'information, les procédures d'assemblée, le travail en groupe, etc., qui peuvent être utiles tant à des militants syndicaux qu'à des groupes populaires. [23] À ce sujet, nous essayons de ne pas doubler le travail qui se fait ailleurs mais de préparer des outils soit plus vulgarisés, soit complémentaires et de référer nos membres aux instruments qui existent déjà dans telle centrale ou tel syndicat sur le sujet (dans la mesure où nous les connaissons bien sûr...).

Nous sommes conscients des limites objectives des organisations syndicales et des groupes populaires lorsqu'il s'agit de conduire certaines recherches et d'élaborer des politiques face à certains sujets d'actualité qui touchent directement leurs membres : ex. : la question nationale, les relations syndicats/patrons/État, la condition féminine. Les syndicats regroupent des travailleurs non pas sur la base de leur idéologie ou sur leurs opinions politiques mais sur la base de leur appartenance à un même milieu de travail, nous savons que souvent l'approfondissement de telles questions est largement conditionné par la conjoncture interne de l'organisation. Nous savons également que des événements tels : année de négociation, année d'élections, difficultés budgétaires, etc., sont souvent une contrainte qui pèse lourd sur les services d'éducation, de recherche et d'action politique.

Le CFP peut alors être une ressource utile pour mener des recherches et des débats qui alimentent les militants et apportent un éclairage aux discussions qui ont lieu dans les organisations syndicales et populaires.

(Le texte présenté est tiré du *Bulletin de Liaison du CFP*, no. 4).



[24]

[25]

Interventions
critiques en économie politique
No 2

DOSSIER

Impérialisme et le développement économique au Québec et dans le monde

[Retour au sommaire](#)

[25]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DOSSIER

“ LE QUÉBEC : UNE NATION OPPRIMÉE.”

Jules BERGERON

Le 15 novembre 1976 demeurera, selon bien des personnes, une date mémorable dans l’histoire du Québec et, par ricochet, du Canada. L’élection du premier gouvernement péquiste a remis en cause et pour de bon, la fragilité de l’état canadien, de ses institutions et peut-être de son existence même. Notre histoire au sein de la confédération canadienne est jonchée d’événements qui ont fait que maintes fois, le Québec a remis en cause son appartenance au Canada ou du moins, la place qu’il y avait et les avantages retirés depuis les débuts de son adhésion.

L’article qui va suivre ne veut être en rien une thèse ou un quelconque “traité” sur l’indépendance du Québec mais simplement un essai en guise de contribution au débat proposé par la revue Interventions sur l’impérialisme et la question nationale. Des erreurs s’y glisseront et, par conséquent, la critique n’en sera que mieux accueillie.

I. Le Québec, nation opprimée

[Retour au sommaire](#)

Le Québec contemporain a derrière lui plus de 400 ans d’histoire, de la croix mise en terre par Cartier jusqu’aux plus récents palabres sur l’avenir constitutionnel du Canada. Ces quelques siècles d’histoire ont façonné une nation québécoise et, peu à peu, une prise de conscience nationale.

[26]

Avant de parler du Québec comme nation opprimée, il faudrait d'abord le situer en tant que nation. Nous avons d'abord une histoire qui nous est propre au cours de laquelle s'effectue découverte et colonisation du pays, guerres, conquêtes et révoltes. Cette histoire revêt des côtés économiques, politiques, culturels et sociaux. C'est l'histoire d'un peuple, de son arrivée, de son établissement, de ses batailles, de ses défaites, de sa constitution en classes.

Puis, au fur et à mesure que les années ont passé, une culture québécoise s'est développée, exprimant l'âme d'un peuple, sa manière de vivre, ses traditions, sa langue.

La nation québécoise occupe aussi un espace géographique qui lui est propre : un territoire situé en Amérique du Nord, de 595 000 milles carrés, bordé de mers et de baies, traversé par le St-Laurent, où vit une population de 6 millions de personnes, etc.

Au point de vue économique, le Québec possède les attributs d'une nation (tels que décrits par François Perroux) car :

- 1) il regroupe un ensemble d'activités économiques et d'industries diversifiées à un certain degré ;
- 2) on y retrouve des espaces polarisés (pôle de développement, de croissance, centres de service, villes à fonction régionale) supportés par des axes de transport, de communications et de développement ;
- 3) le Québec a ses groupes économiques et financiers quoique leur influence soit limitée.

Bien sûr, certaines restrictions s'imposent dans le cas du Québec a) à cause de la distribution de sa population et de la concentration de l'activité économique dans une faible partie du territoire : la hiérarchie urbaine québécoise influence alors l'importance des pôles de croissance, centres de service, etc. b) et dû au fait de son appartenance à la confédération canadienne. L'État québécois possède un certain nombre de pouvoirs certes, mais il doit en laisser ou en partager d'autres avec le

gouvernement fédéral (relations internationales, économie, justice, défense).

Cependant, le Québec, de par ses caractéristiques, forme une nation. Une nation victime d'une oppression et qui arrive difficilement à faire valoir ses droits. L'oppression qu'a connu le Québec a un caractère éminemment historique. Elle débute avec le régime anglais de 1763 : restriction de l'usage de la langue française et de la pratique de la [27] religion catholique ; serment du Test, exclusion des "Canadiens" du gouvernement. Même si l'acte de 1774 tempère quelque peu ces restrictions et que l'acte de 1791 accorde une Chambre d'Assemblée, une politique d'assimilation des Canadiens français sera sournoisement mise en œuvre. Pour ce faire, on fera appel à une abondante immigration anglaise pour "noyer" la nation canadienne française. Il y aura ensuite les viols répétés des droits des citoyens, le boycott et le sabotage délibéré de la Chambre d'Assemblée par le gouvernement en place (dont les membres sont anglophones et nommés par le Roi) ; l'insurrection de 1837-38 sera noyée dans le sang ; le rapport Durham recommandera l'assimilation des "Canadiens" ("un peuple sans histoire"). Suivront les émeutes de Québec en 1918, la conscription lors de la 2^e guerre mondiale, octobre 1970.

La nation québécoise, à travers son histoire, a subi une oppression contre ses droits et contre son existence. Cette vive arrogance ne s'est seulement manifestée par une violation des droits démocratiques d'une nation, par l'usage de lois répressives mais aussi par une non-reconnaissance et des droits du Québec, et de son statut de nation. En agissant de la sorte, les fédéralistes défendent une conception du Canada, soit : un pays, une nation. Conception plus ou moins valable selon certains : y a-t-il vraiment une nation canadienne, une culture, une histoire canadienne ? La négation de la thèse des 2 races fondatrices, de la nécessité d'un statut particulier par nos dirigeants fédéraux ne fait que traduire le rejet du statut de nation pour le Québec, le refus du plein droit à l'existence d'une nation.

D'autres personnes supposent l'existence d'un Canada unitaire avec une enclave particulière : le Québec.

L'existence d'une entité qui fait exception au Canada reflète la nécessité d'un changement constitutionnel pour assurer la protection des droits de cette entité mais en tant que minorité. Il suffirait d'inclure dans

l'AANB une clause sur le respect des droits des minorités et le Canada trouverait ainsi une solution à ses maux. Erreur... une réforme constitutionnelle véritable réside dans un nouveau partage des pouvoirs, un réaménagement des juridictions fédérales et provinciales et non plus l'ajout de quelques points à un document vieux de plus de 100 ans, dépassé et qui officialise l'oppression dont est victime le Québec. On comprend pourquoi pareille révision constitutionnelle risque de faire peur : on vous dira : "donner plus de pouvoirs aux provinces, ce serait affaiblir l'État fédéral". Ces messieurs raisonnent [28] en vieux termes : l'État fédéral existe de par les pouvoirs que lui adjuge l'AANB : de par cet acte, il est centralisateur et fort. Parler de nouvel état fédéral avec moins de pouvoirs, c'est, pour eux, envoyer la nation canadienne chez le diable et affaiblir les structures (vieillottes) de l'état canadien.

L'oppression que subit le Québec est non seulement politique mais aussi économique. Les politiques économiques fédérales et l'emprise (de la bourgeoisie canadienne et celle de l'impérialisme) étrangère ont plongé le Québec dans un état de sous-développement et de dépendance, caractéristique d'une nation opprimée. Taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, secteur industriel faible et peu diversifié sont le prix que paient les Québécois depuis le début de la Confédération. Certains s'imaginent alors que la question du Québec au sein du Canada se limite à une simple question d'économie et que la solution passe par des réformes de nature économique. Un tel raisonnement est issu de la plus pure bêtise : les intérêts de la nation québécoise ne sont pas seulement des questions de gros sous ou de subventions. Ces intérêts sont d'ordre politique avec des considérations économiques entre autres, de plus, cette approche balaie complètement l'idée de question nationale, rejette les fondements historiques de l'oppression du Québec et s'avère une façon superficielle de poser le problème.

II. L'État fédéral et l'oppression

Constitué par l'AANB, l'État fédéral se voit décerner par les articles 91 à 95 une série de pouvoirs qui lui donneront un gouvernement central fort. À l'époque, les "Pères de la Confédération" raisonnaient en supposant que pour créer une entité politique et économique forte (bref, un pays et une nation), il fallait une constitution nationale qui garantisse

un gouvernement national central et fort. Pour cela, il fallait lui confier des pouvoirs à la mesure de son défi ; la construction d'une nation nécessite la concentration des pouvoirs économiques, financiers, commerciaux, etc. Fort de ses champs de juridictions étendus, le gouvernement s'attaque à la poursuite de la construction de la nation canadienne (les choses ont-elles bien changé depuis 1867 ?) non sans s'attirer les foudres des autorités provinciales. Le Québec sera touché au même titre que les autres [29] provinces ; mais c'est son caractère de nation qui amplifie l'oppression que le fédéral poursuit. Cette oppression prend la forme non seulement d'empiètement dans les champs de juridiction provinciale mais aussi par la prise en charge du fédéral de nouvelles juridictions tel que le permet l'AANB en vertu du pouvoir résiduaire du fédéral. De toute manière, ce dernier ne s'est jamais caché de vouloir élargir le champ de ses juridictions (par le biais de programmes conjoints, par exemple).

Cette oppression revêt d'autres caractères : les diktats du fédéral dans les programmes à frais partagés, le chantage à coups d'ultimatum dans les conférences fédérale-provinciales, le pouvoir de veto du fédéral sur toute nouvelle loi provinciale, etc.

C'est là le côté "constitutionnel" de l'oppression de l'État fédéral. La façade économique n'est pas à dédaigner : en plus des coûts inhérents à une centralisation excessive des pouvoirs, l'agissement du fédéral dans les politiques conjoncturelles et de développement régional a sérieusement nui à la croissance de certaines régions. Les allocations sociales de toute sorte ont plus nui qu'aidé dans bien des cas, de par le manque flagrant de coordination des programmes sociaux, leur manque de cohérence et d'efficacité. Ce ne sont plus des mesures de redistribution du revenu mais de soutien de revenu.

Du point de vue économique (et politique en même temps), l'oppression que mène le fédéral contre le Québec prend la forme d'un "pouvoir de chantage" qui s'est amplifié avec l'élection du PQ en novembre '76 (mais qui existait déjà auparavant) : les provinces n'ayant pas les ressources financières suffisantes pour les responsabilités qui leur incombent d'après le partage des pouvoirs stipulé dans l'AANB, doivent s'en remettre alors au grand frère fédéral pour les questions de gros sous. Remémorons-nous les déclarations des Trudeau, Marchand, Lessard et pensons au gros bout du bâton que détient le fédéral en ce

qui a trait aux politiques économiques, commerciales, sociales et de l'emploi...

Cette oppression s'est traduite par des mesures de répression, de surveillance ou d'intimidation souvent violentes, sanglantes même. Nous n'avons qu'à penser aux émeutes de Québec en 1918, à la crise d'octobre 1970 et aux tactiques de harcèlement employées par la GRC contre les militants syndicaux, de partis politiques, de groupes populaires, etc.

[30]

L'oppression passe aussi par la négation du droit du Québec à s'autodéterminer, à décider de son sort ; alors que l'on louange le nationalisme canadien, on taxe le nationalisme québécois de régressif, raciste, etc.



III. Libération nationale, souveraineté-association ou fédéralisme renouvelé ?

Le 15 novembre 1976, quelque chose a changé au Québec et au Canada. Jamais le problème de la réforme de la constitution canadienne et de l'appartenance du Québec à la Confédération ne s'est-il posé de manière aussi crue et claire.

[31]

Le véhicule politique de l'indépendance du Québec, le Parti Québécois, après 10 ans de cheminement plus ou moins serein, voit ses efforts enfin récompensés. Le moment de "la" question et l'heure du choix pour les Québécois est venue. Mais au moment où les instances du PQ continuent de tergiverser sur la formulation de la question du référendum, il y a lieu d'observer la manière dont le PQ pose le problème de la question nationale. Son programme, les manchettes des journaux, les déclarations du cabinet péquiste et le discours de Lévesque à l'Economie Club de New-York (en janvier '77) nous fournissent de bonnes indications.

La solution du Parti Québécois à la question nationale tourne autour de la souveraineté-association, de la formation d'un État souverain politiquement mais économiquement associé au reste du Canada. Cette réponse au problème québécois repose sur les prémisses suivantes :

- 1) au sein de la confédération actuelle, le Québec est bloqué dans presque tous les domaines possibles ;
- 2) il ne maîtrise pas les leviers de sa vie politique ;
- 3) le développement économique, dans le cadre canadien, se fait au profit de l'Ontario et de l'Ouest ;
- 4) le gouvernement fédéral force le Québec à lui abandonner de plus en plus de pouvoir ;
- 5) le fédéralisme est non rentable pour le Québec ;
- 6) le peuple québécois doit être maître de son destin et sa survie n'est pas assurée dans le cadre confédératif canadien ;
- 7) il y a nécessité d'interdépendance avec les autres pays.

La libération nationale, si chère aux plus nationalistes des indépendantistes québécois, prend maintenant les noms de “souveraineté-association”, de nouveau “partnership” et même de “changement de statut constitutionnel”. La dialectique péquiste s’inscrit dans les fondements de la “quiet indépendance”, soit :

- le respect des règles du jeu même si l’indépendance est normale et inévitable ;
- la tenue d’un référendum ;
- une indépendance par étapes qui traduira le principe du “changement dans la continuité”.

À travers ce vocabulaire rassurant, on se demande où [32] chercher la “libération nationale”, la rupture du lien fédéral. Ce que propose le PQ, comme le dit Pierre Vallières, c’est une indépendance “de papier”, une proposition de réforme constitutionnelle qui a bien trouvé sa place dans le débat actuel sur une possible 3^e voie pour le Canada. Le nouveau type d’association proposée par le PQ contient une clause d’union économique qui fait pas mal la manchette de l’actualité... et curieusement, un semblable vocabulaire entourait la confédération canadienne de 1967... N’a-t-on pas entendu récemment Claude Morin parler de la possibilité d’un Parlement fédéral où siègeraient les députés d’un Québec indépendant pour gérer ensemble les biens mis en commun entre le Québec et le Canada ? Décidément, le PQ aurait trouvé une bonne audience à la Commission Pépin-Robarts...

Certes, renier le PQ, ce serait ignorer “des forces historiques... des affirmations collectives qu’il embraye” comme l’affirme Jacques Grand Maison. Mais de la manière dont le PQ dilue le débat et la question nationale même, on se demande s’il n’y a pas de la part du gouvernement péquiste une sorte de mépris de l’histoire des aspirations nationales des Québécois. Serait-ce par électoralisme ? Le chemin emprunté par le PQ depuis son congrès national de 1973 en laisse fortement l’odeur... Au fond, on peut se demander si le PQ ne poserait pas le problème de manière superficielle comme sait si bien le faire la petite bourgeoisie... L’histoire du mouvement indépendantiste nous raconte que

cette option est issue non seulement d'aspirations profondément populaires mais aussi d'intérêts petits bourgeois qui ont tôt fait de récupérer le mouvement à leur profit et de s'approprier à leurs propres fins le combat québécois.

Le PQ ne fait donc que suivre une voie historique qui le laisse héritier d'une tradition petite bourgeoise du combat contre l'oppression nationale. Il ne changera rien au système capitaliste prévalant au Québec et Lévesque s'est empressé de rassurer qui voulait bien l'entendre, à New-York ou ailleurs. Par sa façon de poser le problème de la question nationale et par le contenu de son programme, le PQ ne fait que prouver une chose : l'incapacité de la petite bourgeoisie de résoudre la question nationale, si ce n'est que de mener une entreprise de récupération sur cette question et s'approprier à son strict profit le combat contre l'oppression du Québec.

[33]

IV. La classe ouvrière : fer de lance du combat québécois

Québec indépendant ou non, tant que le capitalisme et ses institutions prévaudront, le prolétariat demeurera le bouc émissaire de la bourgeoisie. Cette dernière a ses intérêts liés à l'impérialisme et même si une fraction est favorable à l'indépendance du Québec, ses intérêts lui commandent de lutter pour la conservation du capitalisme au Québec.

Le véritable combat pour l'indépendance du Québec en est d'abord un contre l'oppression nationale et contre l'oppression dont est victime le prolétariat en tant que classe. Seule la classe ouvrière peut mener jusqu'au bout le combat pour l'indépendance, parallèlement avec le combat pour le socialisme. Lénine, dans *“La révolution socialiste et le droit des nations à disposer d'elles-mêmes”* insiste pour que “le socialisme victorieux doit... instaurer une égalité en droit des nations” et donner à celles qui sont opprimées le droit à la libre séparation. Les luttes pour la libération nationale, contre la bourgeoisie et pour la démocratie sont étroitement reliées car l'une dépend de l'autre en ce sens qu'elles font partie intégrante de la lutte pour la victoire du socialisme. D'où la

nécessité pour la classe ouvrière de prendre en mains le combat contre l'oppression, pour l'indépendance et le socialisme.

Jules Bergeron

BIBLIOGRAPHIE

BELLAVANCE. Lionel. *Les partis politiques indépendantistes québécois de 1960-73*. Montréal, les Anciens Canadiens, 1973.

Discours de René Lévesque à l'Economie Club de New-York. *Le Devoir*, 26 janvier 1977.

GRAND MAISON, Jacques. Bilan et avenir de la gauche au Québec : 3) les orientations à revoir. *Le Devoir*, août 78.

GRENIER, Jean. Notes sur les contradictions économiques et politiques au Canada et au Québec. *Dossier Mobilisation*, Montréal, 1972.

LÉNINE. *Oeuvres*, tome 22. Paris, Éditions sociales et Moscou, Éditions du Progrès.

[34]

LEVITT, Kari. *La capitulation tranquille*. Montréal, Réédition-Québec, 1972.

PARÉ, Jean et Yves Taschereau. Les scénarios de l'indépendance. *L'Actualité*, février 1977. p. 17-22. PARTI QUEBECOIS. *Programme*. Édition 1975.

3 travaux personnels : sur la violence au Québec (Cegep de Trois-Rivières, décembre 1974), sur la "National Policy" (UQTR, février 1978) et sur les transferts sociaux (UQTR avril 1978)

[35]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DOSSIER

**“ L’IMPÉRIALISME.
Essai d’analyse théorique
et implications politiques.”**

Par un groupe de l’Université Laval

[Retour au sommaire](#)

“Réalité partout présente, aussi bien dans les états bourgeois occidentaux que dans les états néo-coloniaux”, l’impérialisme se doit pour l’auteur de l’article, d’être systématiquement analysé tant du point de vue théorique que du point de vue des implications politiques. C’est ce qu’il se propose de faire dans cet essai, que nous publierons en deux parties distinctes ; la première partie nous présentera la nature et les caractéristiques de l’impérialisme, la seconde partie quant à elle portera essentiellement sur la signification de l’impérialisme et les conséquences d’ordre politique.

Peut-être vaut-il la peine de rappeler ici dans cette présentation, qu’il ne s’agit que d’un essai, voire de quelques résultats partiels auxquels l’auteur a pu aboutir jusqu’à présent, dans ses recherches.

“La question de l’impérialisme n’est pas seulement l’une des plus essentielles, mais on peut dire qu’elle est la plus essentielle dans le domaine de la science économique où l’on étudie les transformations contemporaines du capitalisme”.

Lénine

(Préface à M. Boukharine, *L'économie mondiale et l'impérialisme*, Éd. Anthropos, Paris, 1971, p. 2)

[36]

Dans “l'impérialisme, stade suprême du capitalisme”, Lénine écrit : “l'impérialisme a surgi comme le développement et la continuation directe des propriétés essentielles du capitalisme en général”². C'est que le mode de production capitaliste (désormais noté m.p.c.) a pour logique, dès ses origines de conquérir des sphères de plus en plus étendues. L'impérialisme, c'est-à-dire l'extension des rapports de production capitalistes est donc tout entier contenu dans l'essence du capital, à travers la tendance à accumuler, loi essentielle du m.p.c. Il apparaît à la fois comme la base et le résultat du mouvement du capital.

Le commerce extérieur, l'extension et l'approfondissement du marché capitaliste, apparaissent comme des données immanentes au m.p.c. depuis ses origines. Pour définir l'impérialisme, nous dirons qu'il est la phase où le capitalisme se subordonne toutes les économies par l'élargissement de la production marchande au détriment des formes de production précapitalistes. Il est consubstantiel au m.p.c. et s'opère sur la base de la loi du développement inégal et combiné c'est-à-dire de cette loi qui crée une osmose, une combinaison entre des formes de production historiquement déterminées et inégales quant à leurs traits et à leur rythme de développement. C'est Rosa Luxembourg qui écrit que “vue dans une perspective historique, l'accumulation capitaliste est une sorte de métabolisme entre les m.p.c. capitaliste et pré-capitaliste”³.

Il ne faut pas perdre de vue que le capitalisme ne progresse pas selon une ligne droite et rectiligne mais par bonds, par des sauts qualitatifs et des zigzags. C'est ce qui explique que l'Angleterre, premier pays capitaliste, va être dépassée dès la deuxième moitié du XIXème siècle par des pays qui ont su intégrer tous les acquis positifs de développement de l'Angleterre. De même la Russie, pays capitaliste arriéré fera sa révolution bien avant l'Allemagne, l'Angleterre, etc... C'est pourquoi en distinguant les phases d'évolution, on doit garder à l'esprit que ces

² Lénine, *Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, ed. Pékin, page 103.

³ Rosa Luxembourg, *L'accumulation du capital*, F. Maspéro, 1972, oeuvres 3, tome 2, page 85.

phases s'entremêlent. La distinction a une valeur essentiellement descriptive.

Le moteur de l'expansion du système capitaliste est la tendance à accumuler. Mais cette expansion de la base d'accumulation se traduit historiquement par une relation de domination prenant des formes spécifiques pour ce qui est de la domination des pays capitalistes avancés sur des formations sociales arriérées. Ce qui explique cette relation de domination ce sont des conditions historiques dans [37] lesquelles évoluent les différentes économies. La domination et l'arriération des économies dites sous-développées relèvent de causes historiques.

Notre étude a pour objectif de spécifier cette relation de domination en dévoilant le mécanisme qui a fait du marché mondial cette réalité unique dominant les différentes économies. Ce marché mondial s'est constitué et consolidé à travers des siècles de pillage, de pénétration violente et finalement de manière organique au travers de la mise en place d'un processus productif mondial.

1^{ère} partie : NATURE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'IMPÉRIALISME

D'emblée l'impérialisme se pose en nécessité inhérente au m.p.c. Il est une "nécessité inhérente à ce mode de production de disposer d'un marché toujours plus étendu"⁴. Déjà, dans le [Manifeste du parti communiste](#) on peut lire ceci : "Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations"⁵.

L'analyse de l'impérialisme doit évidemment se situer au niveau théorique de l'unité du procès de production (lieu de création de la valeur) et du procès de circulation (réalisation des valeurs produites), c'est-à-dire au niveau du procès d'ensemble, du procès de reproduction

⁴ Karl Marx, [Le Capital](#), livre 3, tome 1, page 250, ed. sociales, Paris, 1973.

⁵ K. Marx, Engels, [Manifeste du Parti communiste](#), page 35, ed. sociales, Paris, 1973.

du capital. L'impérialisme se pose, alors, à la fois comme produit et manifestation des contradictions du système capitaliste, et plus précisément comme résultat contradictoire du développement des forces productives au-delà des limites sociales objectives et subjectives (lutte des classes) de la sphère de production proprement capitaliste. Comme le font les théoriciens les plus éminents de l'impérialisme (Lénine, Rosa Luxembourg...) la contradiction essentielle à la base de l'impérialisme est le dépassement constant par les forces productives du cadre économique, social et politique dans lequel évolue le m.p.c.

On peut décrire les relations entre les formations sociales capitalistes et les formations sociales non-capitalistes sous trois formes successives :

[38]

- a) Naissance du capitalisme au XVI^{ème} siècle, époque que Marx a appelée celle de l'accumulation primitive du capital. Le vol et le pillage des économies primitives sont les caractéristiques marquantes de cette époque, vol et pillage qui ont joué un rôle essentiel dans la constitution en Europe d'un capital à bas prix (conquêtes et pillages des trésors du Mexique, de l'Inde ; commerce triangulaire etc...).
- b) Une fois l'accumulation primitive du capital terminée, le type de rapport va changer. Avec la Révolution industrielle et par conséquent la production d'une masse croissante de plus-value par les travailleurs des pays capitalistes développés eux-mêmes, le vol et le pillage des pays d'outremer vont voir leur importance diminuer. A ce pillage vont succéder d'autres types de relations en ce sens que l'Europe capitaliste va utiliser les autres pays à titre essentiel pour y exporter des marchandises fabriquées et en importer des matières premières. Ce qui va donner lieu à un bouleversement sans précédent des structures locales, première étape d'une insertion de ces économies au marché capitaliste mondial.
- c) À partir de la fin du XIX^{ème} siècle, au fur et à mesure de la naissance et du développement de ce qu'on a appelé, le capitalisme des monopoles, aux exportations de marchandises vont s'ajouter l'exportation des capitaux et c'est à propos de cette dernière phase de domination que Lénine parle de stade impérialiste du capitalisme qu'il caractérisait de la façon suivante :

“l’impérialisme est le capitalisme arrivé à un stade de développement où s’est affirmé la domination des monopoles et du capital financier, où l’exportation des capitaux a acquis une importance de premier plan, où le partage du monde a commencé entre les trusts internationaux et où s’est accentué le partage de tout le territoire du globe entre les plus grands pays capitalistes” ⁶.

1. La genèse du Capital et l’Accumulation primitive

L’accumulation primitive du capital permet la constitution d’une masse de capital-argent selon les modalités extra-économiques non pas au sens absolu du terme mais relativement à ce que le m.p.c. a d’organique, d’intrinsèque. Ces modalités sont le pillage systématique, la violence, le commerce illégal, les invasions et agressions coloniales pour [39] soustraire des métaux précieux, des forces de travail et des produits aux contrées les plus lointaines du globe.

En effet la mise en relation des formations sociales déjà soumises à la loi de la valeur-travail d’une part avec d’autres fondées sur la production de produits de subsistance d’autre part ne peut donner lieu à des rapports d’égalité. Partant de la colonisation Rosa Luxembourg écrit : “La méthode violente est ici la conséquence directe de la rencontre du capitalisme avec les structures de l’économie naturelle qui opposent des limites à son accumulation” ⁷. C’est la seule supériorité des lois économiques et sociales capitalistes sur la logique des économies naturelles qui pouvait alors expliquer et faire s’imposer le transfert de valeurs de celles-ci vers les pays capitalistes, transfert qui allait constituer la matière de l’accumulation primitive. Celle-ci s’opère en dehors du mouvement propre du capital, ceci aussi bien à l’intérieur des nations capitalistes elles-mêmes qu’entre ces dernières et les économies non-capitalistes. Comme le fait remarquer R. Luxembourg le capital s’alimente historiquement à des sources extra-capitalistes. Mais alors que dans le cas des nations européennes, le capital naît des entrailles de la société féodale et se développe à travers un processus de transcroissance

⁶ Lénine, *Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, page 105.

⁷ Rosa Luxembourg, *L’accumulation...*, tome 2, page 42.

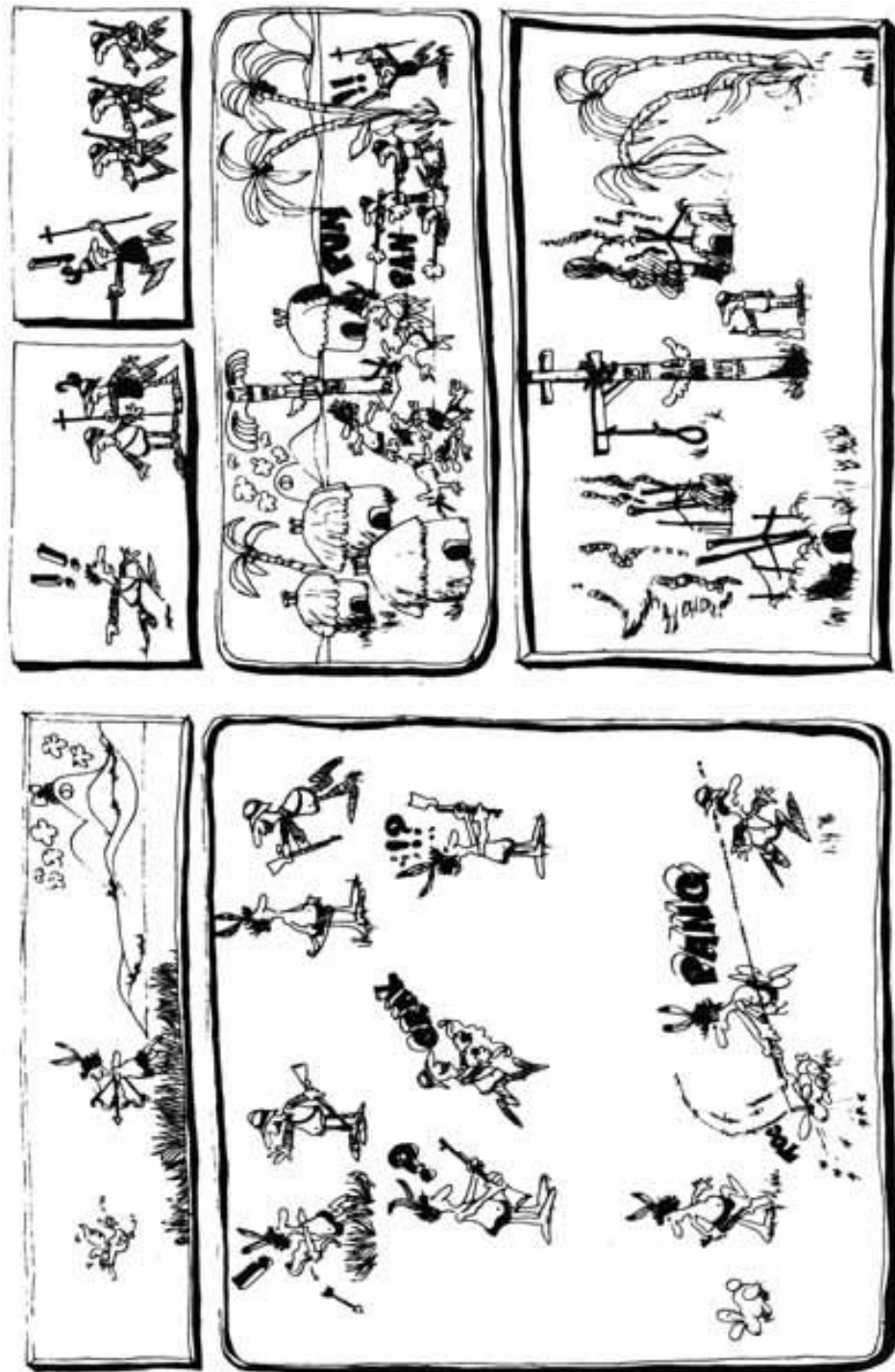
substantielle de cette dernière, il n'en est pas de même dans les pays hors de l'Europe. Le capital va apparaître dans ce dernier cas comme une excroissance, comme un corps étranger et non naturel. Dans la mesure où la marchandise véhicule un ensemble de rapports sociaux, le commerce associé à la violence aura une influence dissolvante négative sur ces économies là (nous y reviendrons).

L'accumulation primitive peut être réduite à ce que K. Marx a appelé la soumission formelle du travail au capital en tant que créateur de valeur par la bourgeoisie. Elle marque la décomposition des structures féodales où la fusion du procès du travail et du procès de mise en valeur du capital est encore à un stade de balbutiement. Pour briser le cadre contraignant des structures et rapports féodaux, pour libérer le maximum de force de travail de la production agricole et réaliser cette fusion, la bourgeoisie doit conquérir le pouvoir politique.

2. Le développement historique du m.p.c.

Les formes de conquête du pouvoir politique par la

[40]



[41]

bourgeoisie varient beaucoup, mais l'essence, le contenu du pouvoir reste le même : il marque la victoire des rapports de production capitalistes sur les rapports plus anciens. Une fois l'appropriation des moyens de production partiellement achevée, la bourgeoisie a cherché à conquérir le pouvoir politique en expulsant de l'arène politique les couches féodales.

L'accession de la bourgeoisie à la tête de l'état marque la soumission réelle du travail au capital c'est-à-dire la liberté pour le capital de disposer de la force de travail comme il l'entend moyennant un salaire. L'accumulation et la reproduction du capital peuvent alors se poursuivre de façon autonome sur la base du système du salariat.

En réalité, les bases objectives et subjectives du développement du système capitaliste étaient contenues en germe puissant dans le niveau de développement atteint par les forces productives devenues trop étroites dans la société féodale. Mais en s'accumulant, le capital accumule ses contradictions ; en se reproduisant, il reproduit les antagonismes au sein de la société bourgeoise. La carrière du capital révélera très tôt et dès le départ le caractère historique du m.p.c., ce que les économistes bourgeois des premières heures jusqu'à nos jours tenteront de nier (en ce sens le marxisme apparaît comme la critique de l'économie politique).

La division du travail prend des dimensions sans précédent. L'agriculture se sépare de plus en plus de l'artisanat qui périclité et se transforme en corporations puis en manufactures etc... Les forces productives se développent à un rythme foudroyant au prix de convulsions, de souffrances humaines. "L'expropriation des producteurs immédiats, écrit Marx, s'exécute avec un vandalisme impitoyable qu'aiguillonnent les mobiles les plus infâmes, les passions les plus sordides et les plus haïssables dans leur petitesse"⁸. La production marchande simple des petits producteurs indépendants cède la place à la production marchande développée fondée sur la production de marchandises c'est-à-dire la propriété privée fondée sur le travail d'autrui et non plus sur le travail personnel.

⁸ K. Marx, [*Le Capital*](#), livre 1, tome 3, page 284.

Ce qui fait du capital un rapport social c'est précisément qu'il a pour fondement l'appropriation du travail d'autrui (la simple possession des moyens de productions, d'argent ou de machines ne fait pas le capitalisme, il faut un complément, le salarié). La soumission réelle du travail au capital se traduit notamment par le fait que l'ouvrier, le salarié [42] se vend non plus sous des coups de "fouet" mais, pour ainsi dire, volontairement.

L'accumulation du capital s'opère alors de manière organique, selon les lois internes au m.p.c. Ce que les schémas de reproduction élargie du livre 2 du Capital ont pour objet d'illustrer : à savoir les nécessaires proportions que les différentes marchandises sous leur forme naturelle en tant que valeurs d'usage (moyens de production, biens de consommation) doivent garder entre elles pour que l'accumulation se poursuive. C'est là semble-t-il, la confusion de Rosa Luxembourg et qui lui est souvent reprochée. Mais nous considérons qu'on ne peut s'accrocher à cette "erreur" de Rosa pour oublier son apport considérable à la théorie de l'impérialisme. En réalité c'est le problème que R. Luxembourg pose qui est erroné (à savoir le fait qu'elle ait voulu opérer sur un objet, en l'occurrence la réalisation avec des schémas qui lui étaient théoriquement étrangers) mais pas la réponse qu'elle y apporte. Elle a le mérite de montrer la nécessité pour le capital d'élargir constamment sa base d'accumulation, en se subordonnant sans cesse des sphères non-capitalistes. En ce sens l'impérialisme ne peut être compris comme une excroissance, un mal nécessaire au système capitaliste mais plutôt comme un moment déterminé du mouvement contradictoire du capital. "En réalité, écrit Rosa Luxembourg, la production capitaliste est d'emblée une production mondiale et, ... elle commence dès sa première phase à produire pour le marché mondial" ⁹.

⁹ Rosa Luxembourg, [L'accumulation...](#), tome 1, page 252.

3. Traits caractéristiques de la phase impérialiste.

L'analyse du processus historique de l'accumulation du capital et de l'extension du m.p.c. montre que celle-ci s'effectue selon des modalités et des formes précises. Lorsque Lénine parle par conséquent de stade impérialiste du capitalisme cela ne veut pas dire que l'exploitation des pays à économie naturelle apparaît seulement à la fin du XIX^{ème} siècle avec le capitalisme monopoliste. L'exportation des capitaux décrite par Lénine est l'aboutissement d'un long processus en même temps qu'elle en ouvre un autre.

Au stade de l'accumulation primitive nous avons vu que le commerce extérieur est une des bases du m.p.c., une fois l'accumulation primitive close, le commerce extérieur va apparaître comme le résultat du procès d'accumulation"... [43] l'extension du commerce extérieur, écrit K. Marx qui était la base du m.p.c. à ses débuts, en est devenu le résultat, à mesure que progressait la production capitaliste en raison de la nécessité inhérente à ce mode de production de disposer d'un marché toujours plus étendu" ¹⁰.

L'économie capitaliste suppose une circulation des marchandises largement développée. Nous avons déjà souligné ce fait que le commerce, l'échange revêtent un caractère parfaitement dissolvant sur les économies naturelles dans la mesure où la marchandise en tant que catégorie fondamentale de la société capitaliste véhicule un ensemble de rapports sociaux de production de cette société. C'est là l'aspect fondamental de la théorie luxembourgist de l'impérialisme. R. Luxembourg écrit notamment : "Le capitaliste combat et repousse partout l'économie naturelle, la production pour la satisfaction des seuls besoins domestiques, la combinaison de l'agriculture avec l'artisanat, et leur substitue l'économie marchande simple. Il a besoin de l'économie marchande comme débouché pour sa propre plus-value. La production marchande est la seule forme générale sous laquelle puisse se développer le capitalisme. Mais dès que l'économie marchande s'est installée sur

¹⁰ K. Marx, [*Le Capital*](#), livre 3, tome 1, page 250.

les ruines de l'économie naturelle, le capital lui déclare la guerre. Le capitalisme entre en concurrence avec l'économie marchande ; après l'avoir fait surgir, il lui dispute les moyens de production, la main-d'oeuvre et les débouchés. Tout d'abord il s'agissait d'isoler le producteur, de l'arracher aux liens protecteurs de la communauté, puis de séparer l'agriculture de l'artisanat, à présent le capitalisme se donne pour but de séparer le petit producteur de marchandises de ses moyens de production ¹¹. "Cette longue citation a l'intérêt de décrire d'une manière tout à fait claire la fonction de l'échange dans la désorganisation des économies à production domestique. Nous reviendrons sur cette question essentielle de l'impérialisme, ajoutons simplement que l'impérialisme ne saurait être réduit à la seule période de l'exportation des capitaux. Il commerce avec la période où la poursuite de l'accumulation nécessita l'extension des débouchés et donc l'exportation de marchandises.

C'est "le jeu des lois immanentes de la production capitalistes" note K. Marx qui aboutit à la concentration et à la centralisation des capitaux. Ainsi, alors que R. Luxembourg part de la contradiction immanente entre la capacité [44] limitée d'expansion de la consommation sociale basée sur des rapports de distribution capitaliste, Lénine, lui privilégie les contradictions du capitalisme de monopoles. La tendance à la baisse du taux de profit engendrerait la concentration et la centralisation, celle-ci relèverait le taux de profit si elle n'entraînait pas d'autres contradictions. Il en résulte des limites imposées à l'accumulation qui ne peuvent être dépassées que par l'exportation de capital. Il s'agit en réalité sous une forme ou sous une autre de créer et de réaliser une masse de profits toujours plus élevée. Ainsi s'explique l'importance des sur-profits de la période coloniale.

L'apparition des monopoles, des cartels et des trusts internationaux, formes déterminées d'existence du capital est liée à la nécessité pour le capitalisme de socialiser de plus en plus la production d'accroître la coopération sur une grande échelle, d'élever ainsi la productivité du travail. L'élévation de la productivité du travail est liée tant à des raisons économiques qu'à des raisons politiques. La résistance de la classe ouvrière et les limites objectives à l'extorsion de la plus-value absolue vont contraindre le capitaliste à se contenter d'une plus-value relative

¹¹ Rosa Luxembourg, [*L'accumulation*](#)..., tome 2, page 71.

au moyen de méthodes de plus en plus productives, au moyen du progrès technique. Mais pour que le capital se reproduise, les seules conditions techniques ne suffisent pas (existence de valeurs d'usages propres à entrer dans le procès de dévalorisation) il faut que les marchandises produites puissent se réaliser, se vendre. "Avec le développement de la production capitaliste, écrit Marx dans le chapitre inédit du *Capital*, et la baisse de prix des marchandises au fur et à mesure que leur masse s'accroît, il faut qu'augmente le nombre des marchandises devant être vendues, c'est-à-dire que la production capitaliste exige que le marché soit en continuelle expansion" ¹². D'où la nécessité pour les pays européens de conquérir et d'occuper des colonies et ainsi d'élargir constamment leurs frontières. Le protectionnisme et le monopole du marché mondial par des pays capitalistes, comme la France, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, etc..., dans la 2^{ième} moitié du XIX^{ième} siècle s'expliquent par la nécessité pour ces pays de se protéger de la concurrence britannique et de rattraper le retard pris sur l'Angleterre du fait du développement inégal.

La recherche de débouchés va bientôt se renforcer par l'exportation des capitaux, une fois les conditions objectives nécessaires à la mise en valeur du capital créées et avec [45] des modifications structurelles dans l'entreprise capitaliste. La naissance des monopoles, l'accumulation continuelle du capital exigent de celui-ci qu'il se lance à la recherche de pays offrant un taux de profit plus important. À la base de l'exportation des capitaux, il y a donc la tendance à la baisse du taux de profit. Par ailleurs, à cette contradiction essentielle vient s'ajouter celle, selon les termes de Lénine, "entre la tendance illimitée à élargir la production, tendance propre au capitalisme, et la consommation limitée des masses populaires..." ¹³ qui cherche elle aussi une solution dans l'extension du champ extérieur de la production.

Le stade impérialiste dans le développement du m.p.c. se caractérise donc par la concentration et la centralisation du capital entre les mains d'une puissante bourgeoisie au terme d'une concurrence entre non seulement les différentes fractions du capital social total mais aussi entre branches et pays. Le monopole capitaliste n'est rien d'autre que la

¹² K. Marx, [Un Chapitre Inédit du Capital](#), 10/18, page 104.

¹³ Lénine, [Le développement du capitalisme en Russie](#), oeuvres, tome 3, page 148.

concurrence capitaliste qui se transforme. La contradiction à la base de la concentration et de la centralisation du capital se trouve être précisément la loi du développement inégal et combiné qui en opérant une interdépendance et une fusion entre fractions du capital, renforce les inégalités entre les différents secteurs de la production capitaliste. Du besoin inhérent au capital de se reproduire sur une échelle toujours plus grande découlent la domination du capital industriel sur le capital marchand et sa fusion avec le capital bancaire ce qui donne naissance au capital financier. Ainsi les exportations de capitaux prennent-elles une importance décisive à côté des exportations de marchandises renforçant par là ces dernières.

Bien qu'il soit directement né de la concurrence, le monopole n'en niera pas moins celle-ci constamment. Ainsi assisterons-nous au partage du monde par les grandes firmes et les nations capitalistes développées. Ce partage a pour fonction de légaliser les positions acquises par les nations colonialistes à un moment déterminé (Conférence de Berlin en 1885). Il permet au capital de disposer de ressources, d'une main-d'oeuvre toujours disponible et à bon marché. Ainsi les inégalités entre les régions du monde mais aussi entre les secteurs sont à l'origine du surprofit que les grandes entreprises capitalistes vont tirer des régions plus arriérées. Mais cette arriération tendra à devenir de plus en plus relative au sein du système capitaliste.

[46]

Que conclure sur cette partie ?

Bien que non exhaustive, l'analyse de la nature et des traits caractéristiques de l'impérialisme nous aura permis de montrer que le "Capitalisme a besoin pour son existence et son développement de formes de production non-capitalistes autour de lui. Il lui faut des couches sociales non capitalistes comme débouchés pour sa plus-value, comme source de moyens de production et comme réservoir de main-d'oeuvre pour son système de salariat". ¹⁴

¹⁴ Rosa Luxembourg, *L'accumulation*..., tome 2, page 40.

Mais, le capitalisme peut-il se contenter de laisser survivre ces formations économiques et sociales ? Certainement pas. Dans ce cas, comment celles-ci vont-elles se trouver à être intégrées dans ce qu'il est convenu d'appeler l'économie mondiale ? Voilà ce qui devra être notre point de départ pour cette seconde partie, où nous essaierons de préciser la signification de l'impérialisme et surtout, les implications politiques que cela entraîne.

La seconde partie de cet article sera publiée dans le prochain numéro de la revue.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[47]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DOSSIER

“ HISTOIRE ET CARACTÉRISTIQUES DE L’IMPÉRIALISME CANADIEN.”

Pierre PAQUETTE

“Quiconque attend une révolution sociale “pure” ne vivra *jamais* assez longtemps pour la voir. Il n’est qu’un révolutionnaire en paroles qui ne comprend rien à ce qu’est une véritable révolution”.

Lénine, *Le mouvement de libération nationale
des peuples d’Orient*, Ed. Moscou, p. 252.

[Retour au sommaire](#)

Que représente l’impérialisme canadien ? Peut-on parler d’impérialisme dans le cas d’un État aussi dépendant que le Canada ? La bourgeoisie canadienne est-elle une bourgeoisie nationale autonome au même titre que les bourgeoisies des autres pays avancés ? Ce sont là des questions importantes non seulement pour les militant(e)s engagées dans la lutte contre l’État bourgeois canadien, mais aussi pour tous ceux et celles qui luttent contre l’impérialisme. Malheureusement, il s’agit d’un domaine où la réflexion et les informations sont pauvres et où souvent on s’en remet aux idées toutes faites. Beaucoup d’études ont été faites sur la présence de l’impérialisme américain au Canada, mais très peu sur la présence de l’impérialisme canadien dans le monde. À terme, notre projet est de répondre à cette lacune.

La lutte contre l'impérialisme canadien doit constituer une priorité pour les militant(e)s au Québec, précisément parce que l'oppression nationale est un des mécanismes de sur-exploitation utilisés par la bourgeoisie canadienne.

Il est difficile de situer la place exacte de l'impérialisme canadien, à la fois dominant et dominé, expression d'un État bourgeois complexe et contradictoire, avec des branches et des régions très modernes ; d'autres engagées depuis longtemps dans un déclin inéluctable.

[48]

Cette difficulté est tellement réelle que, depuis 10 ans, le débat n'a pas cessé ; chacun à son tour tordant le bâton dans un sens ou dans un autre. Il y a eu, par exemple, au début des années '70, le débat autour des nationalistes canadiens de gauche (Waffle,...) qui véhiculaient le mythe du Canada "semi-colonie des U.S.A.". Il y a actuellement les positions de certains groupes politiques affiliés à la Chine ou à l'Albanie qui, sous prétexte d'une analyse prétendument globale de la situation mondiale (par ex : Théorie des trois mondes...), finissent par ne voir qu'un ennemi principal : dans certains cas, l'impérialisme canadien ; dans d'autres, le soi-disant "social-impérialisme" russe.

Pour nous, ce type d'analyse n'a aucune chance de donner lieu à une analyse scientifique, ou en tout cas utile, de la réalité canadienne. D'autre part, il s'agit d'une façon élégante de noyer la responsabilité qu'ils devraient prendre dans la lutte contre l'impérialisme canadien. Car, si cet impérialisme est dépendant, il n'en demeure pas moins "un ennemi des peuples qu'il opprime" et l'État canadien, l'instrument privilégié de la bourgeoisie canadienne pour maintenir son pouvoir.

À terme, notre projet se voudrait une **réflexion globale** sur l'impérialisme canadien dans son ensemble, sur ses grandes orientations et sur ses principales caractéristiques. Dans un deuxième temps, nous voudrions arriver à mettre en évidence les **principaux mécanismes** qui permettent à l'impérialisme canadien de fonctionner. L'article que nous présentons aujourd'hui se situe au premier niveau de notre projet. Pour pouvoir comprendre les caractéristiques et la place de l'impérialisme canadien, aujourd'hui dans la chaîne impérialiste mondiale, il faut remonter à la fondation même de l'État canadien. En effet, la structuration du capitalisme canadien trouve son origine dans la constitution de l'État canadien avec la Confédération qui trace, depuis 1867, le cadre

de son développement. D'autre part, il est évident que pour comprendre la place de l'impérialisme canadien, il faut replacer l'analyse dans une réflexion sur l'ensemble de l'impérialisme mondial. Ainsi, il apparaît clairement que le développement de cet impérialisme, de ses formes particulières de domination et de ses formes d'intervention ne sont que le résultat du développement **inégal et combiné** du mode de production capitaliste aussi bien au niveau mondial qu'à l'intérieur du Canada.

Il est tout aussi clair que ce texte ne répond pas à toutes les questions ; que certaines parties n'y sont pas assez [49] développées ; que d'autres, par contre, le sont trop. Mais l'intention de l'auteur n'était pas de mettre le point final à ce débat ; bien au contraire ! Le premier but du texte est de fournir des matériaux sur le problème de l'impérialisme à tous ceux et celles qui veulent les utiliser dans leur propre lutte militante. En ce sens, loin de s'arrêter là, nous invitons tous ceux et celles qui auraient soit des informations, soit des contributions à faire sur le sujet, à nous les faire parvenir.

Finalement, l'une des principales faiblesses du texte qui suit, est de ne pas assez insister sur le caractère spécifique de la question nationale québécoise. Pourtant, il n'en demeure pas moins un cadre d'information sur l'impérialisme canadien qui devra être complété.

I. L'ORIGINE DE L'ÉTAT CANADIEN

L'intégration entre 1840 et 1888, date de l'entrée de la Saskatchewan dans la Confédération, des possessions territoriales et des colonies de peuplement nord-américaines du colonialisme britannique dans un État bourgeois unique était, du point de vue économique, une opération totalement **arbitraire** et du point de vue politique, un acte profondément **anti-démocratique**.

Ce sont ces deux éléments que nous voulons mettre en évidence dans la présente section du texte.

a. Le contexte historique

Cette opération d'intégration et de consolidation territoriales était axée autour de deux constitutions, celle de 1841 qui réunissait le Bas et le Haut Canada et celle de 1867, prolongement de la précédente, qui créait la Confédération canadienne. Cette opération était le produit de la convergence d'intérêts économiques et politiques partagés **conjoncturellement** par le colonialisme britannique et la bourgeoisie anglo-canadienne naissante. En d'autres termes, on peut affirmer que dès sa naissance l'État canadien ne reposait sur aucun fondement économique durable. En effet, lorsqu'on regarde l'histoire, il apparaît clairement que la création de l'État canadien ne correspondait à aucun [50] mouvement historique interne d'alliance de classes entre la bourgeoisie, la paysannerie et la classe ouvrière contre le colonialisme britannique. D'autre part, il est tout aussi évident que le nouvel État n'était en rien le résultat du développement des forces productives qui aurait mener à la formation "spontanée" d'un marché "national" dans le style européen.

Loin d'être le résultat d'un mouvement historique "spontané", la Confédération n'avait pour premier but que d'arrêter l'évolution "naturelle" de l'économie nord-américaine vers la formation d'un marché continental intégré sous l'hégémonie économique de la bourgeoisie américaine. Or, cette hégémonie économique pouvait amener potentiellement à une domination politique directe de la bourgeoisie américaine sur le continent nord-américain. Et cela, la bourgeoisie britannique n'avait pas la possibilité de la risquer.

Dès 1837, d'importantes difficultés économiques firent leur apparition en Grande-Bretagne. Le processus d'industrialisation était complet et avait fini de donner ses effets d'entraînement sur l'économie britannique. Depuis quelques temps, on assistait à une baisse importante du taux moyen de profit et à l'apparition d'une surabondance de capitaux dans les grandes institutions financières et bancaires de Londres. Les capitaux ne trouvaient plus en Grande-Bretagne d'occasions d'investissement assez rentables, vu la baisse du taux de profit. Pour faire face à cette situation, la bourgeoisie britannique relança le libre-échange et entreprit de transformer le rôle des colonies. Les colonies, jusqu'à ce jour n'avaient constitué qu'un réservoir de ressources naturelles (denrées alimentaires, matières premières) et partiellement

un débouché pour les surplus de l'industrie britannique. Il fallait maintenant, d'un côté, élargir et consolider le marché des colonies pour en faire des débouchés rentables pour les produits manufacturés de la métropole et, de l'autre, développer aux colonies des occasions profitables d'investissement pour les capitaux en trop à Londres.

Dès lors, toute la politique coloniale de la Grande-Bretagne sera dictée par un seul impératif : Mettre en place les conditions pour favoriser la consommation de ses produits et pour assurer une forte rentabilité à ses investissements. Cela marqua, d'ailleurs, le passage pour le capitalisme britannique de l'ancien colonialisme à l'impérialisme moderne.

[51]

En Amérique du Nord, cela signifiait regrouper le Bas et le Haut Canada pour étendre le marché intérieur et répondre aux exigences en matière de garantie des investisseurs londoniens. La manifestation la plus frappante de cette orientation fut sans aucun doute la répartition par l'Acte d'Union (1841) du déficit budgétaire du Haut-Canada, principalement dû aux travaux de canalisation, sur la population du Bas-Canada plus nombreuse, dont le déficit était négligeable. Le rôle déjà important de l'État constitue une autre illustration de cette volonté des investisseurs britanniques d'obtenir des garanties. En 1843-44, l'État du Canada-Uni entreprit de grands travaux de canalisation sur le fleuve St-Laurent par l'entremise de compagnies privées. L'État gardait la responsabilité de la majeure partie du financement à même les fonds publics. Ceci permit aux financiers londoniens d'investir **sans risque** au delà de 100 millions de dollars sous forme d'obligation.

Par ailleurs, la nouvelle politique coloniale nécessitait aussi le développement d'un réseau de transport important pour créer un marché "national" intégré et pour permettre au Haut-Canada d'expédier à peu de frais ses produits agricoles et son bois sur le marché de la métropole. Il ne faut pas oublier que le regroupement de toutes les colonies britanniques s'effectua, par la constitution de 1867, autour d'un projet de construction ferroviaire d'Est en Ouest d'où la fameuse devise "*a mari usque ad mare*" (traduction libre : "*from coast to coast*").

Nous avons vu précédemment que le niveau d'industrialisation atteint vers ces années en Grande-Bretagne lui imposait une orientation libre-échangiste, c'est-à-dire favorisant l'abolition des tarifs douaniers protectionnistes. Sans entrer dans les détails, on peut remarquer que la

position concurrentielle sur le marché mondial du capitalisme britannique lui permettait de mettre de l'avant une telle politique. D'une part, cela pouvait lui ouvrir de nouveaux marchés (États-Unis, Europe,...), d'autre part, cela lui permettait de maintenir les salaires de sa classe ouvrière, déterminés à cette époque principalement par les produits alimentaires, surtout le blé, au niveau le plus bas possible.

Cette orientation eu de graves conséquences en Amérique du Nord. Ainsi, le Canada-Uni ne profita que pendant 4 ans des "Corn Laws" (lois sur le blé) promulguées en 1842 qui privilégiaient le blé canadien ; de même en 1851, on assiste à la suppression du régime préférentiel pour le bois canadien. Désormais les produits canadiens vont subir [52] la forte concurrence du blé russe et du bois Scandinave. A la même époque, la canalisation du St-Laurent, alors achevée, n'arrive pas à concurrencer les chemins de fer américains alors en pleine expansion. Bien plus, au début des années soixante, les chemins de fer canadiens, à peine nés, sont déjà au bord de la faillite. Quant aux territoires de l'Ouest, avant tout la Colombie britannique, ils sont en voie d'intégration économique avec les États-Unis. Le même processus est perceptible dans les colonies des maritimes. Déjà, quelques hommes d'affaires demandent l'annexion pure et simple avec les États-Unis et obtiennent, tout de même, le "Traité de Réciprocité" (1854), par lequel le Canada-Uni devenait fournisseur de matières premières pour les américains et acheteur de leurs produits manufacturés. Cette réalité est bien rendue dans cette déclaration de Francis Hincks, l'un des négociateurs du Traité :

"Nous voulons pouvoir vous fournir des matières premières : du bois, du blé, de la farine, des céréales,... En retour, nous voudrions recevoir de vous des produits manufacturés..."

Nous pouvons vous fournir nos produits en quantités illimitées et tout ce commerce apportera du travail à vos entreprises de transport ainsi qu'à vos diverses catégories d'ouvriers". ¹⁵

Le danger d'éclatement des colonies britanniques était donc bien présent et menaçait l'influence locale de la bourgeoisie anglo-canadienne du Haut-Canada. D'autre part, il était dans l'intérêt de cette bourgeoisie anglo-canadienne, qui n'était elle-même qu'un effet

¹⁵ Cité par S.-B. Ryerson dans son livre : *Le capitalisme et la confédération*, ed. Parti Pris.

historique de l'expansion des industries d'extraction (mines, bois,...) d'aller dans le sens du projet politique de l'impérialisme britannique. La dépendance de la bourgeoisie anglo-canadienne face au marché mondial, entre autre face aux marchés américain et britannique, met en évidence (hier comme aujourd'hui) la fragilité de la réalité de l'économie canadienne. On comprend, aussi, l'effet désastreux de l'orientation libre-échangiste de la Grande-Bretagne qui remettait en cause l'existence même de la grande bourgeoisie anglo-canadienne, liée au commerce international.

[53]

b. Le projet politique et économique

Pour elle aussi, la réorganisation des colonies nord-américaines et la formation d'un marché commun aux colonies devenaient des nécessités vitales. En d'autres termes, **la Confédération était la seule possibilité d'éviter l'éclatement**. La bourgeoisie s'exprime clairement par la bouche de A.T. Galt, ministre des finances en 1865 lorsqu'il déclare : "Une porte nous est fermée, il faut en ouvrir une autre ; nous devons répondre dans une autre direction, et, en rétablissant la liberté de commerce avec nos co-sujets, former des relations dont la stabilité ne sera pas à la merci de tout pays étranger" ¹⁶. D'ailleurs, il ne fait aucun doute que l'éventualité éminente de l'abrogation du "Traité de Réciprocité" avec les États-Unis, qui eut lieu en 1866, n'a fait qu'accélérer le processus ouvert par l'**Acte d'Union** et aboutissant à la création de la Confédération par l'**Acte d'Amérique du Nord Britannique** (AANB) en 1867. Comme le proclamait G. Brown en 1865 :

"Je suis en faveur de la Confédération parce qu'elle nous mettrait à même de voir sans alarme l'abrogation du Traité de Réciprocité..." ¹⁷

¹⁶ Cité par J. Châtelain dans son article : Un pouce et demi en haut des États-Unis, in *Les Temps Modernes*, juillet 1978.

¹⁷ *Idem*.

Pour la bourgeoisie anglo-canadienne du centre, l'expansion vers l'Ouest représentait deux choses ; d'une part, étendre les zones d'extraction de matières premières et de culture agricole, d'autre part contrebalancer l'axe Nord-Sud prédominant dans de nombreuses régions en consolidant l'axe Est-Ouest autour du chemin de fer. Finalement, il fallait, pour supporter cette expansion d'Est en Ouest, peupler les Prairies, c'est-à-dire se doter d'une politique conséquente et soutenue d'immigration. L'ensemble des préoccupations se trouve à la base des objectifs de la "National Policy".

Bien que la "National Policy", énoncée en 1879 avait pour but de préserver le nouveau marché canadien de la concurrence étrangère en imposant d'importants tarifs douaniers principalement sur les produits américains, celle-ci mena à terme à l'inverse de cet objectif. Paradoxalement, cette stratégie de développement à l'aube de l'ère impérialiste a conduit l'économie canadienne à passer du statut de "satellite privilégié de l'Empire britannique" à celui "d'associé junior de l'impérialisme américain"¹⁸. Actuellement, le commerce avec les États-Unis représente [54] environ 60% des exportations et des importations canadiennes. Du reste, le capital américain est présent dans tous les secteurs de l'économie. La bourgeoisie américaine contrôle environ 45% des investissements industriels, 69% des investissements pétroliers et 60% des investissements miniers. Nous y reviendrons.

Finalement, pendant toute cette période, l'État joue un rôle fondamental, comme nous l'avons vu à propos du financement des travaux de canalisation du St-Laurent. Il en fut de même pour dans le cas des chemins de fer. À titre indicatif, signalons le fait que plus de 7 ministres du gouvernement conservateur, grand promoteur du projet de Confédération, siégeaient sur des Conseils d'Administration de sociétés ferroviaires.

¹⁸ Ces expressions sont tirées d'un texte que j'ai eu l'occasion de lire en première ébauche et qui sera publié prochainement dans la revue théorique de la Ligue Ouvrière Révolutionnaire.



c. Que peut-on en conclure ?

On comprend maintenant pourquoi la Confédération, projet des grandes bourgeoisies britannique et anglo-canadienne, imposé de façon anti-démocratique aux populations des colonies et basé sur l'oppression des nations québécoise et acadienne, et des peuples amérindiens et Inuit, a toujours eu besoin de la violence pour se maintenir.

[55]

Depuis l'échec de la rébellion de 1837-38 et l'écrasement des insurrections métis de 1870 et de 1885 ; jusqu'à la crise d'octobre 1970, en passant par les massacres qui ont suivi la grève générale de Winnipeg en 1919, la marche des chômeurs en 1935 ; sans oublier les deux crises qu'amenèrent les conscriptions de 1917 et 1942, l'ordre bourgeois au Canada n'a jamais hésité quand il se sentait menacé à recourir à l'armée, aux polices fédérales, provinciales et municipales et aux milices privées (Pinkerton,...). ¹⁹

¹⁹ Voir les textes rassemblés dans un ouvrage intitulé *Police et liberté*, publié par la Ligue des droits de l'Homme, 1978.

Ce n'est donc pas un hasard si, dans ce pays, comme le fait remarquer Ryerson dans un article récent ²⁰, l'ordre bourgeois a adopté au Canada comme symbole "national", l'homme de la Gendarmerie Royale, la "fameuse" police montée ; le flic chargé du maintien à tout prix de l'"unité nationale". Au Canada, il n'y a jamais eu de régime de démocratie bourgeoise libérale qu'en apparence. **Nous avons toujours vécu au sein d'une démocratie bourgeoise conservatrice.** Ce conservatisme de la bourgeoisie canadienne aussi bien à l'égard des droits démocratiques qu'au niveau des stratégies de développement économique se trouve enraciné dans l'histoire de l'État canadien. Il ne faut pas oublier que la bourgeoisie anglo-canadienne était pro-sudiste pendant la guerre civile entre le Nord et le Sud des États-Unis (1861-1865). Elle espérait qu'une victoire du Sud augmentait l'importance de la voie maritime du St-Laurent pour le Nord privé du Mississippi.

Le processus d'unification "nationale", particulièrement laborieux, puisque formellement il ne s'acheva qu'en 1949 avec l'entrée de Terre-Neuve, se présente simultanément comme mise en place d'une économie capitaliste dépendante et comme développement des rapports sociaux capitalistes. Ces rapports sociaux ont tendance à dissoudre langues, cultures et modes de vie qui vont à l'encontre des intérêts du développement capitaliste. C'est pourquoi on doit mettre en évidence le fait que l'histoire du Canada, c'est avant tout l'histoire de l'oppression des peuples amérindiens et Inuit, et des nations québécoise et acadienne. Il faut aussi être conscient que l'histoire de la résistance à cette oppression est partie intégrante de la lutte des classes contre le processus de consolidation "nationale" sous la domination bourgeoise. Le Canada est bien ce qu'on appelle une "**prison des peuples**".

²⁰ S.-B. Ryerson, Le pari québécois : de la nation/communauté au pouvoir étatique ?, in *POLITIQUE aujourd'hui*, no. 7-8.

[56]

II. L'ÉTAT CANADIEN ET L'IMPÉRIALISME

En 1867, la création de la Confédération canadienne représentait, donc, une union forcée des colonies et possessions britanniques en Amérique du Nord. Cette union, imposée par Londres à travers l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB), servait les intérêts économiques et politiques conjoncturellement partagés par l'impérialisme britannique et la grande bourgeoisie anglo-canadienne. Nous avons essayé de montrer que, dès son origine, le développement de l'économie canadienne était biaisé par le conservatisme politique et économique de la bourgeoisie anglo-canadienne, ainsi que par sa dépendance acceptée face à l'impérialisme. Nous allons maintenant tenter de vérifier cette hypothèse dans les périodes historiques qui suivirent.

a. Le système étatique canadien

La Confédération fut d'abord et avant tout création d'un État canadien, d'un État centralisé ²¹. En fait, le niveau d'autonomie des provinces fut dans le cadre du processus qui mena de l'Acte d'Union (1841) à l'AANB (1867), fortement réduit.

Par la Confédération, le gouvernement central, l'État fédéral, allait effectivement détenir, dans le partage des pouvoirs, des domaines importants :

²¹ Comme tel, l'AANB est moins centralisateur que celui qui l'avait précédé, l'Acte d'Union (1841). Par contre, il constituait une constitution plus globalisante, intégrant l'ensemble des colonies et des possessions britanniques en Amérique du nord. En ce sens, la constitution de 1867 représente un acte de centralisation important.

- le contrôle de la monnaie et du crédit.
- la plupart des sources de taxation, en particulier les douanes..
- les transports, le capital fixe et les ressources de l'Ouest.
- l'armée et le droit criminel.
- le monopole des relations extérieures et des communications inter-provinciales (canaux, chemins de fer, télégraphie).
- l'agriculture et l'immigration furent déclarées responsabilité partagée.

Finalement, le pouvoir central possède aussi ce qu'on appelle la **compétence résiduelle**, c'est-à-dire toutes les juridictions qui ne sont pas délimitées dans l'AANB.

[57]

Les provinces quant à elles, se voit confier :

- des champs de taxations mineurs.
- des responsabilités de type social, peu importantes à l'époque : éducation, santé, travail.
- l'administration de la justice et des ressources naturelles.

Fondamentalement, donc l'unification "nationale" avec la Confédération n'était que la consolidation du fractionnement des colonies britanniques sur la base d'une nouvelle division fédéral/provincial, c'est-à-dire, somme toute, d'un nouveau fractionnement. Un certain nombre d'auteurs ont, d'ailleurs soutenus que les États provinciaux pouvaient être les assises de bourgeoisies locales. Sans remettre en question l'existence de bourgeoisies locales, il demeure que l'hypothèse de l'utilisation par ces bourgeoisies de l'État provincial n'est pas encore, du moins pour nous, démontrée pour toutes les époques ²².

²² Voir les articles de Pierre Fournier et Gilles Bourque, respectivement intitulés, [*Le parti québécois et la conjoncture économique au Québec et Le*](#)

Nous avons dit précédemment que la Confédération avait pour but d'éviter l'éclatement du pouvoir économique et politique de la bourgeoisie anglo-canadienne. Cela l'union confédérative l'a réalisé en partie au niveau politique mais n'a rien empêché au niveau économique. **La Confédération est arrivée trop tard**, la "National Policy" aussi. Au moment de la fondation de l'État canadien, les autres pays capitalistes occidentaux entraient déjà dans la phase impérialiste moderne. Ceci eut pour effet de conditionner dès sa naissance le développement interne canadien en fonction du marché mondial et des besoins des autres puissances impérialistes, sans possibilité de dynamique interne.

Ceci explique l'échec de la "National Policy". Les tarifs douaniers très élevés qui avaient pour but de protéger le marché canadien de la concurrence des produits manufacturés américains, ont provoqué l'effet inverse à ce qui était attendu.

Cette politique aurait pu être efficace au stade précédent du capitalisme, **au stade concurrentiel** où effectivement les tarifs douaniers avaient une certaine portée. Mais au stade impérialiste où ce qui importe le plus, n'est pas tant l'exportation de marchandises que l'exportation de capitaux, on comprend que l'impérialisme américain, par le jeu des filiales, est même profité de ce marché "protégé". Il est clair, en définitive, que la "National Policy" devait à [58] terme favoriser la mainmise étrangère, surtout américaine — en favorisant l'investissement direct — sur l'économie canadienne.

Evidemment, cela ne signifie pas que le Canada ne devait pas connaître de développement. Au contraire, c'est l'époque de l'industrialisation et de l'urbanisation du pays. Par contre, ce qu'il faut garder à l'esprit c'est que cette industrialisation n'était pas le résultat d'une économie autocentrée et que, dans certaines régions, l'urbanisation en était une de sous-emploi et de sous-développement régional. Par exemple, au Québec, l'exode rural était le contrecoup de la faillite totale de l'agriculture québécoise. Le même phénomène se retrouve dans les provinces maritimes avec la pêche.

N'empêche que cette industrialisation, accélérée par la première guerre mondiale et malgré ses faiblesses, est assez importante pour

[*parti québécois dans les rapports de classes*](#), in *Politique aujourd'hui*, no. 7-8.

rattacher le Canada à l'ensemble des pays impérialistes. C'est vers ces années qu'on assiste aux premiers investissements canadiens à l'extérieur. En 1899, la Mexican Traction Light & Power et la Brazilian Traction Light & Power — devenue depuis la Brascan, première multinationale au Brésil — sont mises sur pied par des intérêts canadiens. Ces compagnies oeuvraient alors dans les services publics comme l'eau, l'électricité, les tramways et plus tard, le téléphone. En 1914, la Banque Royale — une des principales banques canadiennes — a déjà 33 succursales dans les Antilles. Autre exemple, en 1913, la Sun Life vend plus des 2/3 de ses contrats d'assurance dans 18 pays différents.

b. Le changement d'allégeance.

Malgré ce fait, le capital canadien demeure toujours très faible dans son propre marché et la cohésion artificielle créée avec la Confédération se disloque sous les coups de l'expansion impérialiste des États-Unis. D'autre part, le déclin relatif d'abord, puis après la première guerre, absolu de l'impérialisme britannique ne fit qu'accentuer le mouvement. La première guerre mondiale marque, d'ailleurs, la rupture des flux financiers et commerciaux liant prioritairement le Canada à la Grande-Bretagne. Désormais, l'influence américaine devient décisive comme on peut le constater à la lecture du tableau suivant :

[59]

TABLEAU I

Valeur comptable des capitaux américains et britanniques
(estimation) en % du total des investissements étrangers
au Canada (1900-1939)

	1900	1914	1930	1939
États-Unis	13,6	23	61,2	60
Grande-Bretagne	85,2	72	36	35,8

source : Le rapport Gray ²³.

Ce transfert de domination s'effectua pendant la période d'après-guerre et trouva sa consécration avec la proclamation du statut de Westminster (1932) qui accordait l'autonomie politique au Canada. Par ce statut, le Canada acquit la pleine juridiction dans ses relations diplomatiques, y compris avec la Grande-Bretagne. En d'autres termes, le Canada pourra dès lors négocier directement avec les États-Unis.

Outre l'impossibilité de créer une économie capitaliste avec une dynamique propre, la faiblesse de la réalité du marché canadien aura une deuxième conséquence : **le développement de tendances centrifuges au sein des économies régionales**, celles-là même que la création de l'État canadien devait enrayer. De fait, depuis le début du siècle, on a assisté à l'intégration de chacune des régions du Canada au sein du marché nord américain, suivant une division continentale du travail, orientée par la bourgeoisie américaine. Ce phénomène se manifeste dans le développement inégal des régions qui a accompagné l'industrialisation du Canada, les amenant à se spécialiser au niveau de quelques productions. L'ensemble des régions se trouve lié au niveau continental par l'intervention massive des capitaux américains ce qui explique cette combinaison — ce que les économistes appellent les disparités

²³ Ce tableau est tiré de l'article de Halary, Soucy, Mascotto, intitulé Les fondements de l'État canadien, in *Pluriel* no. 12.

régionales — de secteurs retardataires et d'industries de pointe. Ainsi, les provinces des Prairies se trouvent spécialisées dans l'agriculture pour l'exportation et depuis quelques temps dans la production pétrolière (Alberta). En Ontario, on a vu se développer l'essentiel de l'industrie lourde canadienne (automobile, métallurgie,...) et les industries à forte productivité. [60] Au Québec, par contre, c'est l'industrie légère (textile, meuble,...) qui prédomine. Il s'agit d'industrie à faible productivité nécessitant avant tout une main-d'oeuvre à bon marché. Cela est particulièrement évident lorsqu'on regarde le tableau 2. Aussi bien la répartition de l'emploi que des investissements cumulés montrent le développement inégal entre ces deux provinces au profit de l'Ontario.

D'autre part, lorsqu'on regarde l'augmentation de l'emploi entre 1956 et 1966, il apparaît évident que la tendance au déséquilibre dans la structure productive s'accroît : l'Ontario concentrant toujours davantage les industries à forte intensité capitaliste ; le Québec étant laissé pour contre. Deux raisons principales expliquent ces tendances centrifuges des régions économiques canadiennes :

- 1) La volonté, dès le début de la Confédération, du gouvernement britannique d'éviter le développement d'une trop grande autonomie de l'État canadien. Surtout à une époque où l'impérialisme britannique se voit concurrencer par d'autres pays impérialistes (États-Unis, Allemagne, France...) et où il doit faire face aux premières luttes d'indépendance de libération nationale, en Afrique principalement (guerre des Boers).
- 2) La deuxième raison, plus fondamentale fut l'extension des juridictions provinciales sous **la poussée du développement des forces productives**. Par exemple, sous l'effet des nouvelles méthodes technologiques, l'importance des ressources naturelles, principalement celle qui sont sources d'énergie, s'accrut très fortement, augmentant par le fait même le rôle des États provinciaux. De même, le rôle important que joue depuis la deuxième guerre la prise en charge par l'État de certains coûts sociaux comme l'éducation, le système hospitalier et routier,... pour l'expansion du mode de production capitaliste interdit de considérer les États provinciaux au Canada comme des institutions de second ordre.

Il est bien évident que l'existence même de l'État canadien, du contrôle de la bourgeoisie anglo-canadienne sur le système bancaire, sur le transport interprovincial empêche **l'intégration complète** de l'économie capitaliste nord-américaine. Mais rien n'empêchera ces tendances de se développer. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre le débat qui "agite" présentement la bourgeoisie canadienne sur **l'association de libre-échange** avec les États-Unis ²⁴. Certaines bourgeoisies locales, par exemple celle qui s'appuie [61] sur l'État provincial de l'Alberta et qui est liée à la production pétrolière, aimeraient bien négocier directement avec l'impérialisme américain les termes de leurs échanges.

Voilà pourquoi nous avons intitulé la première partie de cette section : **Le système étatique canadien**. Cette expression nous semble mieux caractériser la réalité de l'appareil politique bourgeois au Canada. Cela nous semble mieux décrire la structuration complexe du capital dans l'État canadien entre les trois composantes en présence : la bourgeoisie impérialiste canadienne, le capital américain et les bourgeoisies locales auxquelles nous avons fait référence. Sur l'analyse de cette dernière composante nous ne pouvons dans le cadre de cet article aller beaucoup plus loin par manque de données. Mais nous comptons continuer une recherche dans ce sens pour une bourgeoisie locale particulière : celle qui se développerait au Québec.

²⁴ C'est dans ce cadre en effet qu'on peut comprendre le document du comité sénatorial permanent des Affaires étrangères qui propose que le Canada se dirige vers un régime de libre-échange bilatéral avec les États-Unis, en commençant par certains secteurs, (voir : *La Presse*, 26/08/78).

TABLEAU II
 Relation ressource-production, emploi et productivité - secteur manufacturier
 (Canada, Ontario, Québec)

	répartition de l'emploi 1966 %			augmentation de l'emploi 1956-1966 %			répartition des inves- tisements cumulés 1960-1969 %		
	Canada	Ontario	Québec	Canada	Ontario	Québec	Canada	Ontario	Québec
branches industrielles									
<u><i>productivité forte</i></u>									
dérivés du pétrole et du char- bon, tabac, produits chimiques et connexes, produits minéraux non métalliques, industrie mé- tallique primaire, machinerie *, matériel de transport	37	42	32	23	30	12	66	67	61
<u><i>productivité moyenne</i></u>									
aliments et boissons, caout- chouc, produits métalliques, imprimerie, édition, etc., appa- reils et matériel électriques, manufactures diverses	44	44	35	24	30	19	25	27	27
<u><i>productivité faible</i></u>									
bois, textile, meuble et ameu- blement, bonneterie, cuir	22	14	33	6	6	8	9	6	12

Source : Diane Lamoureux. Question nationale et mode de radicalisation ²⁵.

²⁵ Diane Lamoureux, Question Nationale et mode de radicalisation de la classe ouvrière au Québec (1970-1976), thèse de maîtrise présentée à l'UQÀM, juin 1977.

[62]



III. L'APRÈS-GUERRE : LE DÉVELOPPEMENT DE L'IMPÉRIALISME CANADIEN

Nous avons vu que la fin du 19^{ième} siècle et le début du 20^{ième} furent marqués par le transfert de dépendance pour le Canada. Quittant l'emprise de l'impérialisme britannique déclinant, le capitalisme canadien se plaça dans le giron américain. Il est apparu clairement dans la section précédente qu'il ne pouvait en être autrement.

La Confédération canadienne, comme projet de développement d'une bourgeoisie autonome et d'une économie autocentrée, ne correspondait plus à la réalité du mode de [63] production capitaliste, atteignant son "stade suprême" : **l'impérialisme**. De cet état de fait on tire deux conclusions essentielles :

- a) la première, c'est que rien ne pouvait réellement empêcher l'entrée massive de capitaux américains au Canada. Une brève étude de la stratégie de développement de la bourgeoisie canadienne, centrée sur la "National Policy" nous a indiqué le pourquoi de cette affirmation.
- b) la deuxième, c'est que le développement de **tendances centrifuges** au niveau des différentes régions économiques du Canada, sans mener à l'éclatement total du pays, était inhérent au développement de l'économie canadienne, à cause du type même de projet que constituait la Confédération. Ce que nous voulons maintenant présenter ce qu'on pourrait appeler "la voie canadienne au capitalisme avancé" ²⁶.

a. La voie canadienne au capitalisme avancé.

Les années '30 représentent des années de crise et de contradiction aiguës pour le capitalisme mondial et pour le capitalisme canadien, particulièrement sensible aux fluctuations des investissements étrangers. Délaissé par les investisseurs étrangers trop occupés à tenter de renflouer leurs propres économies nationales, ces années représentent la seule période relativement autonome de développement industriel du capitalisme canadien ²⁷.

Immédiatement, la deuxième guerre mondiale viendra à nouveau accélérer l'intégration de l'économie canadienne à l'économie continentale, mais ce qui est nouveau, amènera le Canada à jouer un **rôle actif** dans la stratégie extérieure de l'impérialisme américain, désormais dominant. Ce processus marquera l'adhésion du Canada à l'OTAN, au NORAD et l'envoi de troupes canadiennes en Corée. On peut remarquer au passage que du fait de l'intégration économique et politique du Canada au continent nord-américain, la question de l'"unité canadienne" est une importante question stratégique pour l'impérialisme

²⁶ Le plan de cette section vient d'un texte anonyme qui se titrait : Développement du capitalisme et rapports de classes au Canada : 1950-1970.

²⁷ Il est intéressant de remarquer que dans ses recherches André Gunder Frank soit arrivé à des conclusions similaires pour les pays d'Amérique Latine, (voir : *Le développement du sous-développement*).

américain. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la déclaration de George Bush, ancien directeur de la CIA selon laquelle la sécurité nationale au Canada n'est considérée par la CIA et le gouvernement américain qu'une dimension de la sécurité nationale des États-Unis ²⁸. Dans ce cadre, on constate donc l'erreur que font les nationalistes canadiens [64] lorsqu'ils pensent que les américains cherchent consciemment à détruire le Canada ²⁹. La déstructuration, qui est en même temps restructuration, que connaît présentement l'économie canadienne est le résultat du fonctionnement anarchique du mode de production capitaliste qui accélère la dépendance de l'économie canadienne face à l'économie continentale et par le fait même accentue les inégalités régionales au Canada ; d'où la crise qu'on connaît actuellement.

Il est important de souligner que "l'interpénétration du capital américain et canadien à ce moment ne peut s'analyser en terme de fusion, ni de subordination totale du second au premier. Il s'agit en fait (encore une fois) d'une **conjonction d'intérêt** ³⁰. Cette conjonction d'intérêt et le renforcement des prérogatives de l'État fédéral, à la faveur de la deuxième guerre, explique pourquoi les relations États-Unis/Canada en sont de collaboration au travers de négociations entre partenaires inégaux. Il ne fait aucun doute que la bourgeoisie canadienne garde une relative autonomie dans son alliance avec l'impérialisme américain.

Après 1950, un nouveau mode d'organisation du capital fait son apparition dans les pays capitalistes avancées. Le Canada n'allait évidemment pas y échapper. Comment peut-on caractériser ce mode d'organisation ? A la fin de la guerre l'économie canadienne se trouve étroitement liée à l'industrie de guerre et connaît une certaine diversification. L'expérience de l'"économie de guerre" a permis de voir qu'il était possible et rentable d'orienter le processus d'accumulation du capital vers une croissance continue et un développement accéléré de l'économie canadienne.

Pour les dirigeants de cette époque, cette stratégie de développement apparaissait comme la seule qui pouvait éviter à l'économie canadienne

²⁸ Voir les textes rassemblés par la Ligue des Droits de l'Homme dans le livre, *Police et liberté*.

²⁹ Voir le livre de Kari Levitt, *La capitulation tranquille*.

³⁰ C. Halary, J. Mascotto, P.-Y. Soucy, Les fondements de l'État canadien, in *Pluriel* no. 12.

de retomber dans le marasme d'avant-guerre. Il est évident que, profitant de l'absence de concurrence au capitalisme nord-américain cette stratégie eut un certain succès, du moins presque jusque vers la fin des années cinquante. À titre indicatif de cette croissance rapide, le tableau suivant présente les taux de croissance du produit national brut pour ces années qui ont de quoi faire rêver n'importe quel politicien d'aujourd'hui :

[65]

TABLEAU III

1947	13,4%
1948	15,1%
1949	10,1%
1950	10,1%
1951	17,0%

Favorisée par sa position dans la chaîne impérialiste mondiale, la bourgeoisie canadienne transforme la structure héritée de l'économie de guerre en un complexe militaro-industriel, intégré à celui des États-Unis. Le Canada occupe une position stratégique, à la fois avant-poste de la défense nationale américaine et réservoir de matières premières des plus sûrs. Aussi le capitalisme canadien profite-t-il de sa collaboration avec l'impérialisme américain en pleine expansion pour accéder au rang de puissance impérialiste. On voit en quoi la présence du Canada dans la zone d'influence des États-Unis, loin d'**affaiblir sa position sur le marché mondial, la renforce**. On a identifié dans ce complexe 248 réseaux, comprenant de 2 à 2,000 entreprises ³¹. En tout, plus de 3,875 entreprises se trouvent associées à ce complexe, dont les plus importantes sont CIL, Atlas Steel of Canada, Dominion Foundries and Steel Co., International Nickel, Canadian Safety fuse, Canadair et Noranda Mines. Le Canada est le 8ième producteur d'armes au monde.

Les contrats liés à la défense soit "nationale", soit "continentale" offrent une source sûre et importante de profit. Beaucoup de grandes entreprises canadiennes actuelles ont grossi grâce à la production

³¹ *How to make killing*, Project Anti-War, octobre '74.

d'armements ou de produits connexes, pour ensuite se hisser à une position dominante dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Sans entrer dans les détails, on peut affirmer que toute la période d'après-guerre jusque vers la fin des années soixante représente la phase de développement et de consolidation de ce nouveau mode d'accumulation, axé sur une croissance rapide autour d'une industrie manufacturière à haute productivité et d'une industrie d'extraction de matières premières, principalement destinées à l'approvisionnement des grands monopoles américain, en particulier ceux qui sont insérés dans le complexe militaro-industriel nord-américain.

L'effet global de l'ensemble de ce processus de croissance ouverte amène de profondes transformations de la [66] structure industrielle canadienne. Le contrôle américain s'étend alors dans tout le secteur manufacturier de pointe (produits chimiques ; instruments de précision ; machinerie) et dans celui des matières premières (pétrole et houille ; métaux non ferreux), alors que le secteur bancaire et des pâtes et papiers restent le domaine réservé de la bourgeoisie canadienne. Pourtant le capital canadien d'origine commerciale s'étend un peu au secteur manufacturier moyennement productif (appareils électriques, produits métalliques,...). Par ailleurs, durant le laps de temps qui s'étend entre 1949 et 1970, les industries manufacturières connaissent un taux de croissance moyen supérieur à la moyenne canadienne. Evidemment, cette croissance ne se répartit pas également. En effet, alors que les industries à faible intensité capitaliste (aliments et boissons, textiles, pâtes et papiers, bois, meubles,...) enregistraient des taux de croissance nettement inférieurs à la moyenne, les branches suivantes possédaient des taux de croissance très largement supérieurs à la moyenne générale : métaux primaires, produits métalliques, machines, automobile, matériel électrique, produits chimiques, matériel de transport et caoutchouc. En d'autres termes, les secteurs à forte croissance sont ceux-là même où la productivité du travail est la plus grande et où le contrôle américain est le plus fort. Le tableau IV illustre bien ce fait. Il s'agit de la part des profits et des actifs sous contrôle américain dans les principales industries.

TABLEAU IV

Profits	Actifs
---------	--------

Mines	44%	—
Caoutchouc	91%	87%
Cuir	32%	19%
Textile	53%	48%
Produits métalliques	54%	36%
Machinerie	81%	65%
Transport	92%	73%
Métaux non ferreux	25%	15%

Source : W. Clement, Continental Power Elite.

Il est à remarquer que la différence entre la part des profits et des actifs indique le niveau technologique atteint [67] par les entreprises sous contrôle américain au Canada. Par exemple, dans l'industrie de la machinerie, avec 65% des actifs totaux, les intérêts américains empoignent 81% des profits totaux de cette branche. Cela signifie que le capital américain connaît une productivité supérieure au capital canadien investi dans la même industrie.

D'un autre côté, on voit apparaître à cette époque un important secteur tertiaire. Ainsi, de 1946 à 1966, on a vu le % d'employés dans ce secteur passer de 40% à 56% de l'emploi total au Canada. Ce phénomène est lié au rôle grandissant que jouent les services, particulièrement la fonction publique dans la nouvelle organisation du processus d'accumulation du capital, comme dans la plupart des économies capitalistes avancées, **mais aussi**, il s'agit au Canada d'une façon de suppléer à la faiblesse du secteur secondaire.

Malgré cela, l'après-guerre consacre le Canada comme véritable pays capitaliste avancé et comme un impérialiste à part entière. Cette période parachève aussi de manière radicale le long processus historique de l'établissement des rapports sociaux capitalistes au Canada et cela à travers son intégration à l'ensemble économique nord-américain.

Tous ces développements demeurent partiellement incompréhensibles, si on ne les met pas en relation avec les deux processus suivants :

1. l'accélération des mouvements de concentration et de centralisation du capital.
2. l'accroissement impressionnant et qualitativement différent de l'intervention de l'État qui tend à marginaliser les fractions non-monopolistes de la bourgeoisie canadienne et qui d'autre part, permet la mise en place d'une politique d'intégration du mouvement ouvrier pan-canadien à l'appareil.

b. L'État canadien et le capital monopoliste ³².

La croissance des grandes entreprises monopolistes ne date pas au Canada comme ailleurs, de l'après-guerre. Par contre, ce qui caractérise l'après-guerre et la mise en place du nouveau mode d'accumulation du capital que nous venons de décrire, c'est **l'approfondissement de la domination du secteur monopoliste** sur l'ensemble de la production sociale.

[68]

Loin de faire disparaître le secteur dit concurrentiel, le secteur monopoliste de l'économie canadienne tend, au contraire, à le régénérer constamment mais en lui imposant une réorganisation, une restructuration en fonction des exigences de sa propre croissance.

Cette réorganisation s'effectue à travers de multiples mécanismes et de multiples formes de sous-traitance et d'endettement. Il est intéressant de souligner que des rapports de sous-traitance particulièrement importants existent entre l'industrie canadienne et les grands monopoles américains. Ceci constitue une autre manifestation de la dépendance économique et technologique du capitalisme canadien. Technologique, parce que ces rapports de sous-traitance donnent lieu à l'utilisation de brevets américains qui réduisent encore l'autonomie des sous-contractants canadiens.

³² Dans les 5 critères fondamentaux qu'utilise Lénine pour définir l'impérialisme, l'interrelation de l'État et des monopoles n'est pas explicitement mentionné. Ce fait n'en demeure pas moins l'un des aspects essentiels du capitalisme actuel.

L'autre caractéristique du mode d'accumulation axé sur une croissance rapide, c'est la transformation de la fonction de l'État comme **agent de régulation** de ce processus d'accumulation du capital. En effet, depuis 1945, l'intervention de l'État au Canada, comme dans l'ensemble des pays capitalistes avancés, a joué un rôle essentiel pour permettre la réussite de cette stratégie, en créant les conditions de rentabilité nécessaires à l'investissement et en soutenant la demande solvable pour les biens de consommation durable. Essentiellement, la politique générale suivie par les différents gouvernements fédéraux visait à soutenir directement ou indirectement la stratégie de croissance ouverte et à maintenir l'équipe politique et social au Canada. Cette politique s'est appuyée sur trois éléments :

- a) Une politique fiscale et monétaire favorable à la croissance des investissements, impliquant souvent d'importants déficits budgétaires.
- b) Une politique de concessions face au mouvement ouvrier pan-canadien pour éviter les affrontements de front avec celui-ci. De plus, cette politique visait à s'assurer l'intégration des masses ouvrières à la consommation de masse des biens durables (automobile, appareils électro-ménagers, ...).
- c) Une politique de croissance des services sociaux et de législations sociales afin de limiter les tensions sociales et de s'assurer un niveau de demande effective compatible avec le nouveau mode d'accumulation du capital ³³.

La mise en œuvre de cet ensemble de politiques, connues sous le nom de politiques économiques keynésiennes ³⁴, [69] n'était possible que dans le cadre d'une expansion économique rapide liée à une hausse constante de la productivité, donc de la composition organique du

³³ La "demande effective" désigne la demande qu'on constate à un moment donné et qui s'appuie sur un pouvoir d'achat disponible, appelé "demande solvable".

³⁴ Du nom du célèbre économiste britannique J.M. Keynes qui énonça les grands principes de ces politiques dans son livre, *[La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie](#)*, (1936).

capital. Or, depuis quelques années, l'économie capitaliste mondiale, particulièrement l'économie canadienne, ne répond plus à cette condition. Ce fait maintenant très visible avec la stagnation économique persistante a forcé le gouvernement Trudeau à abandonner ces politiques et à adopter une nouvelle orientation au niveau des politiques économiques. Cette nouvelle orientation, mise de l'avant par l'ensemble des bourgeoisies impérialistes à la Conférence de Bonn (été '78), s'est concrétisée au Canada par l'annonce cet automne d'importantes coupures budgétaires et par l'attitude intransigeante et excessivement répressive de l'État face à la grève des postiers au mois d'octobre dernier.

Il s'agit d'une nouvelle stratégie internationale sur laquelle nous ne possédons pas encore assez d'éléments pour l'analyser complètement. Pourtant il est clair que cette nouvelle politique économique, tout comme la précédente, visera à faciliter l'accumulation du capital pour le secteur monopoliste, dans une nouvelle conjoncture.

Si on admet que le secteur monopoliste domine l'économie canadienne, cela implique que l'ensemble des politiques qui ont caractérisé la période 1945-70, bénéficiaient d'abord et avant tout aux entreprises du secteur monopoliste, en particulier, à celles qui constituaient les branches les plus dynamiques de ce secteur.

En ce sens, les interventions de l'État canadien depuis 1945 n'ont pu, à cause de la structure même du capitalisme monopoliste, que favoriser de façon systématique les intérêts du secteur monopoliste aux mains du capital américain qui occupe une position privilégiée dans le processus de production sociale. Ce que nous avançons ici n'a rien à voir avec la conception simpliste d'un État "valet des monopoles" et réduit à cette seule fonction. Il est évident que les marchés ouverts ou défendus par l'impérialisme canadien avec l'aide de l'impérialisme américain ne servent pas uniquement les intérêts du grand capital. Des secteurs non négligeables de la moyenne entreprise et même de la petite entreprise y trouvent leur compte. Par ailleurs, sur le plan international, l'État canadien est un instrument essentiel pour la bourgeoisie canadienne ; l'exportation du capital se fait sous sa protection et le partage des marchés, par son intermédiaire.

[70]

D'autre part, l'État, dans le mode de production capitaliste possède une relative autonomie par le fait même que, à cause du fonctionnement

du système, les conflits entre monopoles ne peuvent se régler par les seuls mécanismes économiques. L'État bourgeois se trouve donc être à la fois lieu central d'affrontements entre les diverses fractions de la bourgeoisie et arbitre entre ces diverses fractions.

C'est dans ce cadre que nous insistons sur l'aspect **structurel** de l'"aide" de l'État aux branches monopolistes hautement productives.

Dans le même sens, il n'était pas nécessaire que la fraction de la bourgeoisie qui représente le capital monopoliste, exerce dans son entier un **contrôle direct** sur l'État canadien, la position dominante qu'ils occupaient dans l'économie canadienne leur garantissant que l'intervention de l'État irait dans le sens de leurs intérêts. On comprend alors, par exemple, pourquoi l'organisation de la politique de taxation de l'État canadien a toujours eu tendance à favoriser la croissance des grands monopoles, ce qui se traduisait souvent par un système de taxation où les grandes entreprises américaines payaient **proportionnellement** moins d'impôts que les monopoles canadiens placés dans des branches moins dynamiques et moins importantes pour la stabilité de la croissance de l'économie canadienne.

Il existe à cet égard une contradiction apparente entre ce rôle de l'État et l'existence d'une bourgeoisie canadienne autonome, s'appuyant sur cet État et possédant sa propre base d'accumulation du capital. Cette contradiction est de même nature que celle qui existe entre le maintien d'États nationaux et la "formation d'unions internationales monopolistes de capitalistes" dont Lénine parlait et dont la forme la plus développée se trouve être la firme multinationale.

Il n'est pas inutile de rappeler que le capital est un **rapport social** et qu'en ce sens il est porteur de contradiction et de conflit. Comme l'écrit Lénine :

"Si les capitalistes se partagent le monde, ce n'est pas en raison de leur scélératesse particulière, mais parce que le degré de concentration déjà atteint les oblige à s'engager dans cette voie afin de réaliser des bénéfices ; et ils le partagent "proportionnellement aux capitaux", "selon les forces de chacun", car il ne saurait y avoir d'autre mode de partage en régime de production marchande et de capitalisme" ³⁵.

³⁵ Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*. Ed. du progrès, p. 104.

[71]

En ce sens, cette contradiction ne peut être dépassée que par l'analyse des rapports de dépendance qui existe actuellement entre les pays capitalistes avancés, particulièrement ceux qui lient le Canada aux États-Unis. L'emprise de l'impérialisme américain est importante dans tous les pays capitalistes avancés d'Europe occidentale, au Japon et en Australie. On remarque que cette emprise se situe à tous les niveaux, tant économique (implantation de multinationales américaines, présence importante de capitaux américains, ...) que **politique** (E.-U. : gendarmes du monde, ...) et **idéologique** (système de valeurs axé autour du "*american way of life*"). Mais les fondements de cette hégémonie de l'impérialisme américain ont une base avant tout économique. Outre les phénomènes de présence directe que nous avons énoncé plus haut, la domination américaine se manifeste surtout par une dépendance technologique de la plupart des pays capitalistes avancés avec de fortes conséquences sur leur degré d'autonomie réelle. Au Canada, par contre, la dépendance se présente avant tout par le très haut niveau atteint par l'investissement direct des capitaux américains, principalement dans les branches clés de l'économie canadienne, comme on a pu le voir précédemment. Comme de nombreux rapports existent sur cette question (Gordon, Watkins et Gray), nous nous contenterons de reproduire le tableau suivant qui est très explicite :

Tableau V
 Statistiques sur les industries manufacturières par pays
 de contrôle, Canada, 1970

	Établissement		Valeur des expéditions		Effectif total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada	28,123	88,1	22,286,413	48,1	911,993	55,7
États-Unis	2,919	9,1	19,449,283	41,9	583,785	35,7
Autres	887	2,8	4,645,240	10,0	141,223	8,6
Total	31,928		46,380,936		1,637,001	

source : Statistique Canada, 30 octobre 1974 ³⁶

[72]

Ce qui est remarquable, c'est qu'avec seulement 9.1 o/o des établissements au Canada, les intérêts américains contrôlent plus de 40 o/o de la valeur des expéditions, soit presque autant que la totalité des industries manufacturières sous contrôle canadien.

En définitive, il apparaît clairement que la stratégie d'expansion de la grande bourgeoisie canadienne n'est pas basée sur un projet "national" autonome, mais au contraire, sur un projet d'intégration économique à la stratégie d'expansion, mise de l'avant par la bourgeoisie américaine. Ce projet est porté, depuis la fin de la deuxième guerre, au niveau fédéral par le Parti Libéral du Canada, représentant de la bourgeoisie impérialiste canadienne. Ce à quoi nous faisons référence, c'est la volonté de la bourgeoisie canadienne de négocier avec l'impérialisme américain une base d'accumulation propre aussi bien au niveau du "marché" canadien qu'au niveau mondial (ses investissements et ses débouchés à l'étranger) en s'appuyant sur son contrôle de l'État canadien et sur le secteur monopoliste de l'économie canadienne qu'elle dirige encore. Ce secteur se compose principalement des banques, des institutions financières et de certaines branches de l'industrie manufacturière comme les textiles, les pâtes et papiers et les appareils électriques. Finalement, il faut bien se le dire, l'élargissement du processus

³⁶ Ce tableau est tiré du livre de P. Fréchette et autres, *L'économie du Québec*, Ed. HRW, p. 346.

d'accumulation à l'échelle mondiale, en d'autres termes, l'internationalisation du capital, signifie actuellement l'industrialisation de certaines zones des pays sous-développés. Cette nouvelle division internationale du travail à laquelle s'ajoute l'intensification de la concurrence internationale, accentue les faiblesses de l'impérialisme canadien. Cette intensification de la concurrence résulte de la crise mondiale et menace plusieurs industries retardataires de l'économie canadienne. Du fait même, **cette situation limite la marge de manœuvre de la bourgeoisie canadienne** et accélère les tendances centrifuges. C'est cette constatation qui a amené certains éléments de la bourgeoisie canadienne à prôner un certain contrôle des investissements étrangers ce que la bourgeoisie impérialiste dans sa très grande majorité ne tient pas à faire.

Pour la grande majorité de la bourgeoisie impérialiste canadienne, la solution se trouve plutôt dans une augmentation des investissements à l'étranger et des échanges avec les pays du "tiers monde". La visite d'un groupe d'industriels canadiens avec à leur tête, Paul Desmarais, président de Power corp., en Chine et les déclarations qui suivirent en sont des exemples probants.

[73]

Conclusion :

La bourgeoisie canadienne est impérialiste

1. On peut dire que le Canada partage les caractéristiques du capitalisme **impérialiste**. Le niveau d'industrialisation y est comparable à n'importe quel autre pays impérialiste ; avec l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde.

2. L'État canadien est totalement **souverain**. Son alliance de longue date avec l'impérialisme américain fait partie de la stratégie de développement économique de la bourgeoisie impérialiste canadienne et constitue le principal instrument de promotion et de défense de ses intérêts.

3. Le capitalisme canadien, dès sa naissance, s'est caractérisé par un haut degré d'interpénétration du capital bancaire et du capital industriel qui a mené l'économie canadienne à l'un des plus haut niveau de

concentration du capital au monde, comme l'a encore montré une récente commission : la commission Bryce (1978). D'autre part, très rapidement et du fait que sa base d'accumulation "nationale" était limitée par cette concentration et par la présence du capital américain, la bourgeoisie canadienne a voulu chercher **à l'extérieur du Canada** de bonnes occasions d'investir.

4. La caractéristique propre à l'impérialisme canadien, issue de sa fondation même, se situe dans la contradiction entre une bourgeoisie hautement monopoliste et très conservatrice qui se sert brutalement de son État pour défendre sa domination sur "son" marché et le fractionnement du "marché" canadien en différentes régions économiques ; chacune s'intégrant à la division continentale du travail selon la logique de la bourgeoisie impérialiste américaine. Voilà pourquoi, il serait préférable de parler de **système étatique canadien**.

5. Cette contradiction se trouve renforcée par le **nouveau mode d'accumulation du capital** mis en place depuis 1945. Ce nouveau mode d'accumulation axé sur une croissance soutenue et basé sur l'intervention de l'État, favorise les monopoles américains en termes relatifs, et tend à limiter toujours davantage la base d'accumulation propre à la bourgeoisie canadienne. D'autre part, cette stratégie développe les tendances centrifuges au niveau des diverses régions économiques ; tendances inhérentes au développement capitaliste au Canada.

6. Cette combinaison d'intégration continentale et de fractionnement régional ne remet pas en cause comme tel [74] l'existence de l'État canadien. Pour deux raisons principales :

- a) La survie de l'État canadien est assurée par l'existence de tarifs douaniers protégeant un "marché" canadien, d'un secteur monopoliste relativement important et par l'existence même de l'appareil d'État fédéral.
- b) La volonté de l'impérialisme américain d'éviter la désagrégation du Canada qui représente à la fois un marché rentable et un allié sûr.

7. On comprend, dès lors, le caractère explosif que prennent les **questions nationales dans l'État canadien**. Particulièrement, le mouvement de libération nationale au Québec. Le retrait effectif du Québec

de la Confédération minerait les assises de la bourgeoisie impérialiste canadienne et signifierait, en mettant en branle une dynamique d'éclatement, la fin de la forme spécifique qu'a pris l'État canadien depuis sa fondation et qui lui a assuré une grande stabilité politique : la Confédération Canadienne !

Pierre Paquette

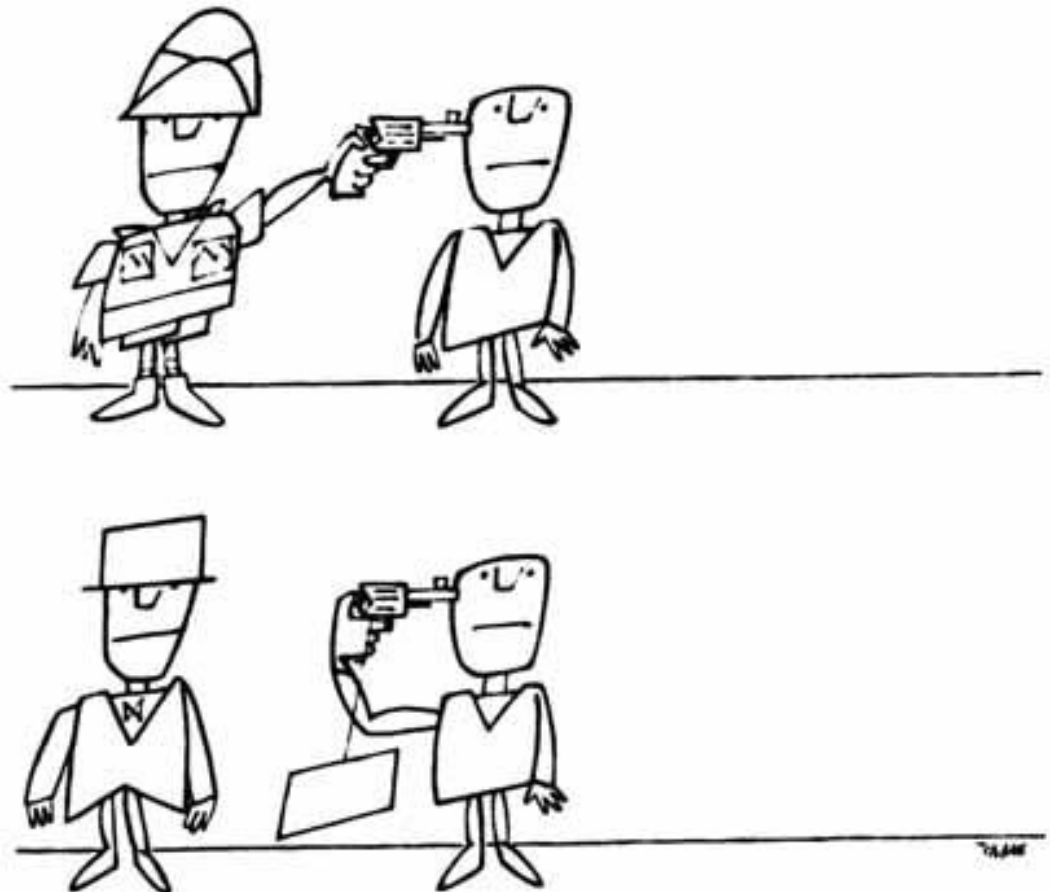
NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[75]

[76]

Sans commentaire



[77]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DOSSIER

**“ RESTRUCTURATION
ÉCONOMIQUE
ET DICTATURE MILITAIRE
EN APÉRIQUE LATINE.”**

Normand ROY

Cette étude veut dégager les éléments essentiels de la politique économique des juntes militaires du cône sud de l'Amérique du sud. Elle traitera donc du modèle qui sert à la fois d'outil et de justification idéologique à l'entreprise de restructuration de ces économies dominées par l'impérialisme. Ensuite, nous verrons à quels processus réels donne lieu l'application des mesures recommandées par les théoriciens de l'école de Chicago. Finalement, certaines implications à long terme de l'implantation de cette politique seront envisagées. Toutefois, nous considérerons d'abord le contexte mondial et la réalité historique qui rendirent possible et nécessaire le nouveau modèle d'accumulation.

[Retour au sommaire](#)

1. La crise capitaliste mondiale et le contexte latino-américain.

Nous vivons depuis quelques années une nouvelle crise mondiale de l'accumulation capitaliste. L'indice le plus sûr de cette situation est la tendance à la baisse des taux de profits enregistrée par les propriétaires de moyens de production depuis la fin des années soixante.³⁷

Pour surmonter cette crise, qui n'est pas la première, et probablement pas la dernière de son histoire, l'économie capitaliste s'est engagée dans un délicat et complexe processus de restructuration à l'échelle mondiale. Le système doit trouver les moyens d'assurer sa reproduction en élevant à nouveau le taux de rendement du capital investi. Cette nécessaire réorganisation économique s'accompagne de modifications et de tensions dans les structures de classes, les systèmes politiques, les valeurs idéologiques, les systèmes d'interprétation et les institutions nationales et internationales qui constituent le monde capitaliste.

[78]

C'est dans cette perspective qu'il nous faut analyser les événements qui ont cours dans le cône sud de l'Amérique latine où se sont imposés des régimes militaires de gouvernement présentant de remarquables similarités, tant au niveau idéologique qu'à celui des stratégies de pouvoir et d'orientation de la vie sociale et économique. Cette étude portera principalement sur le cas chilien, étant donné qu'il est le plus documenté. Cependant, des données et des analyses portant sur d'autres pays de la région seront présentées, si ce n'est qu'afin de souligner la similitude des expériences nationales dans cette région du monde. Les comparaisons entre les conditions vécues actuellement dans ces pays sont d'autant plus pertinentes, semble-t-il, qu'ils partageaient, avant la venue des dictatures militaires, un niveau de développement économique et social relativement identique. De plus, leur histoire économique et les stratégies de développement qu'ils connurent à l'époque populiste présentent des points certains de ressemblance. Enfin, leur statut à l'intérieur de la division capitaliste mondiale du travail fut celui de colonies, formelles ou informelles, de l'Espagne d'abord, puis de

³⁷ Pedro Vuskovic "The restructuring of world capitalism and the international economic order". in *Comercio Exterior de Mexico*, Janvier 1978.

l'Angleterre et des États-Unis. Leurs activités économiques furent presque continuellement orientées vers la satisfaction des besoins de leurs métropoles. Cet état de fait se perpétue encore aujourd'hui.

2. La phase de substitution des importations.

Dès 1964, Raúl Prebisch, qui avait été le théoricien par excellence du modèle de substitution des importations destiné à assurer le développement économique autonome des pays d'Amérique latine, reconnaissait que cette voie était sur le point de se fermer.³⁸ Quelles étaient les caractéristiques de ce modèle ?

Pendant près de trente ans, certains pays latino-américains, le Brésil, le Mexique, l'Argentine et le Chili en tout premier lieu, bénéficièrent d'un contexte international et d'une alliance de classes favorables à l'implantation réussie d'une politique économique centrée sur le développement d'un marché de consommation intérieur dynamique. Avant la crise économique des années trente, ces pays se trouvaient dans une situation caractéristique d'économies subalternes dans l'ordre économique international. Exportatrices de matières premières non transformées et de produits agricoles, elles se voyaient forcées d'importer des [79] centres capitalistes dominants les articles manufacturiers de consommation courante : textiles, vêtements, chaussures, etc. Confinées par la division internationale du travail à des secteurs peu dynamiques et peu propices aux innovations technologiques ou organisationnelles et affublées de structures sociales fortement oligarchiques, ces nations voyaient les termes de l'échange se détériorer constamment de leur point de vue. Il fallait de plus en plus grandes quantités de biens d'exportation en échange d'un nombre constant de biens d'importation. C'était la sanction d'une productivité relative déclinante.³⁹

La crise des années trente précipita la désorganisation de l'ordre économique international. Le protectionnisme des pays développés et

³⁸ José Manuel Quijano "Uruguay : balance de un modelo friedmanio". in *Comercio Exterior de Mexico*. Février 1978.

³⁹ Ernest Mandel. "La estructura del mercado imperialista" in *Criticas della economia politica*. 1976.

la chute de leur production interne ferma les voies des débouchés d'exportation des matières premières des pays sous-développés d'Amérique latine, dont la dépendance vis-à-vis du marché mondial était très grande. Cette conjoncture, en apparence défavorable, permit une industrialisation substitutive d'importations : ne pouvant plus se procurer les biens de consommation manufacturés par le canal du commerce extérieur, les économies nationales du cône sud durent les fabriquer. Il y eut donc une réorientation de la production nationale. Le moteur de l'industrialisation devint la production de biens de consommation non durables destinés au marché intérieur. Il fallait assurer le dynamisme de ce marché en simulant la demande effective de ces biens. Une telle nécessité impliqua une distribution plus égalitaire du revenu en direction des masses travailleuses. Ceci fut possible grâce à la hausse de l'emploi et de la masse salariale. En même temps, la structure des importations se modifia en faveur des biens d'équipement et des intrants intermédiaires. Cependant, se posait alors le problème de la capacité réduite d'importation des économies concernées. Cette difficulté trouva une solution partielle par la hausse de la vitesse de rotation du capital.⁴⁰ L'État s'engagea au même moment dans le développement de l'infrastructure économique et sociale, ce qui permit la réalisation d'économies externes par les entrepreneurs.⁴¹

Ce modèle de croissance économique s'accompagnait sur le plan politique d'une alliance de classes entre la bourgeoisie industrielle, tournée vers le marché intérieur, les classes moyennes articulées autour d'un État jouant un rôle moteur dans l'économie, et une classe ouvrière en pleine expansion numérique. C'est ce qu'on appela le populisme, [80] c'est-à-dire un régime politique dominé par une bourgeoisie nationale nécessitant un État protectionniste et développeur et permettant l'émergence de couches sociales petites-bourgeoises consommatrices des biens de la production industrielle nationale.

Après la seconde guerre mondiale, des tensions apparurent dans le modèle et allèrent en s'aggravant. Le boom économique des pays

⁴⁰ Pierre Salama. "Màs alla de un falso debate. Albunas reflexiones sobre la articulaciòn de los estados-naciòn en América latina". in *Críticas de la economia politica*. 1976.

⁴¹ Jaime Estévez. "Regresion economica y programa democrático". in MAPU-OC *Boletin informativo exterior*. 1977.

développés du centre impérialiste réactiva le commerce international. Plus important encore, l'investissement direct opéré par les firmes transnationales permit aux capitaux de ces firmes de contourner les barrières tarifaires érigées par les États nationaux protectionnistes d'Amérique latine. Leurs bourgeoisies industrielles ne pouvaient concurrencer avec succès les entreprises géantes étrangères qui produisaient plus efficacement les biens destinés aux marchés intérieurs latino-américains. Les difficultés internes se faisaient aussi plus apparentes. La redistribution du revenu qu'impliquait le modèle substitutif d'importations atteignait un niveau qui menaçait la survie même des formations capitalistes nationales. Les régimes populistes et paternalistes de Perón en Argentine, de Vargas au Brésil et d'Alessandri au Chili n'étaient plus en mesure d'endiguer le courant de revendications des classes laborieuses, tant dans le secteur industriel que dans le domaine agraire où subsistait une structure oligarchique de propriété de la terre. Les classes liées aux intérêts étrangers formaient un contrepoids politique aux vieilles alliances populistes. Un nouveau modèle d'accumulation devait donc être trouvé.

3. Le nouveau modèle d'accumulation.

Ce nouveau modèle, qui se développa au milieu des années soixante, a été qualifié de "secondaire-exportateur", de "concentrateur et exclusif" ou encore de modèle de "consommation de masses sans masses", selon différents auteurs⁴². Par delà les appellations, il importe surtout de bien saisir ses caractéristiques particulières.

L'accumulation capitaliste, sous ce nouveau modèle, se déplace vers les nouvelles branches dynamiques de l'économie : biens de consommation durables, biens intermédiaires et certains biens de capital de seconde génération. Le processus de production s'oriente donc vers le département I de l'économie, qui est celui des biens de capital et des matières premières. Ce mouvement à l'intérieur des [81] économies étudiées s'imbrique dans le cadre général d'une redéfinition de la division

⁴² Carlos J. Valenzuela "El nuevo patron de acumulaciòn y sus precondiciones. El caso chileno : 1973-1976". in *Comercio Exterior de México*. Septembre 1976.

internationale du travail ⁴³. Ce nouveau modèle modifie sensiblement la distribution du revenu, et ce de façon régressive. En effet, la demande intérieure ne joue plus un rôle central dans le nouveau contexte. Il importe plutôt de réduire les coûts de production, et donc les salaires ouvriers, pour s'assurer une position concurrentielle à l'échelle mondiale.

L'impératif concurrentiel amène la création de plus vastes unités de production et élève la composition organique du capital. On assiste à un double phénomène de concentration et de centralisation industrielle. Cependant, la hausse de la composition organique du capital entraîne comme menace une baisse du taux de profit, toutes autres choses étant égales par ailleurs.

Pour contrecarrer cette diminution potentielle de leurs gains, les entreprises font appel à divers mécanismes. En premier lieu, le taux d'exploitation du travail salarié augmente, ce qui permet d'extraire davantage de plus-value de la force de travail baisse. Cette dévaluation s'obtient dans un premier temps via la réduction des salaires réels, que rend possible l'élévation du taux de chômage. Comme le note Carlos Valenzuela, cette croissance du taux de chômage est un processus lié à des changements structurels de l'économie et ne peut être correctement interprétée comme un simple phénomène conjoncturel ⁴⁴. La formation de monopoles industriels est un second mécanisme de résistance à la baisse du taux de profit. Les firmes et les secteurs à forte productivité s'approprient une part considérable de la plus-value produite par des unités ou des secteurs de production moins efficaces. On a donc des économies nationales où les taux de profit varient considérablement d'un secteur d'activité à l'autre et d'une firme à l'autre.

L'État assume un rôle primordial dans la mise en place de ce nouveau modèle d'accumulation du capital. Cependant, son action est sensiblement différente de celle couvrant la période de substitution des importations. Les dépenses à caractère social sont réduites. On assiste à la rupture des alliances de classes qui marquèrent l'époque populiste. Les gouvernements et leurs institutions vont chercher à s'associer aux firmes dynamiques dans des entreprises conjointes où le secteur public supporte des charges financières très lourdes. De plus, le budget public sert à freiner la chute des profits des compagnies et à faciliter la [82]

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

réalisation de la plus-value produite. Les dépenses publiques permettent l'accélération de la rotation du capital fixe, augmentant par là son taux de rendement ⁴⁵.

Du côté des campagnes, le capitalisme pénètre le secteur agricole où règne encore au début des années soixante une organisation féodale de la production et de l'appropriation. Cette pénétration est non révolutionnaire, prussienne dit-on, car elle ne renverse pas le pouvoir de l'oligarchie traditionnelle. Cependant, elle force l'agriculture à s'industrialiser et à fournir ainsi un surplus à la fois matériel et financier à l'industrie urbaine. Dans ce contexte, se forme une nouvelle alliance de classes entre les barons de l'industrie, souvent étrangers, et les junkers, qui sont les grands propriétaires terriens. La petite bourgeoisie agricole, industrielle, marchande, libérale et étatique se trouve durement affectée par les conséquences d'une distribution du revenu qui tend à diviser clairement ces sociétés en deux classes antagonistes, l'une possédante, l'autre dépossédée. Seule une fraction minoritaire de cette petite bourgeoisie parvient à échapper à la prolétarianisation en s'intégrant aux niveaux administratif et technique à une économie dont le fonctionnement a pour conséquences une marginalisation croissante des masses laborieuses et une dénatalisation de la propriété des moyens de production ⁴⁶.

Le succès du modèle concentrateur et exclusif qu'adoptèrent les pays du cône sud dans la deuxième moitié des années soixante dépend essentiellement de la vitalité et de la croissance du marché mondiale, dans les secteurs non traditionnels où se sont concentrés les investissements des firmes transnationales. De plus, l'évolution du modèle est soumise aux aléas de la division internationale du travail sur le plan géographique et aux fluctuations du pouvoir de chaque pays d'attirer le capital étranger. Le moteur dynamique du développement se déplace donc dans ce cas de l'intérieur vers l'extérieur des économies étudiées. L'intégration plus grande au marché mondial implique une dépendance accrue des pays subalternes à l'égard des pays et des firmes dominantes,

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Osvaldo Sunkel "Transnational capitalism and national désintégration in Latin America", in *Social and Economic Studies*. Mars 1973.

dont les besoins déterminent l'allure et le rythme de la reproduction capitaliste à l'échelle mondiale ⁴⁷.

Nous avons vu que le nouveau modèle induit la nécessité d'augmenter le taux d'exploitation de la force de travail. Le succès de cette manœuvre est bien entendu tributaire de la nature des rapports de force qui s'établissent entre la classe ouvrière et les masses populaires d'une part, et [83] les détenteurs du capital et leurs alliés d'autre part. Dans le cône sud de l'Amérique latine, ces rapports étaient tels qu'ils ont entraîné la venue de dictatures militaires pour assurer la continuation du processus d'accumulation. Ainsi, les coups d'État militaires de 1964 au Brésil, de 1966 et 1976 en Argentine, de 1971 en Bolivie, de 1973 en Uruguay et au Chili et de 1975 au Pérou s'expliquent par cette nécessité d'imposer au plan politique un pouvoir répressif qui appuie et reflète la nouvelle orientation économique de sociétés "bourgeoises-oligarchiques" ⁴⁸.

L'élection d'un président marxiste au Chili en 1970, l'arrivée au pouvoir des militaires "progressistes au Pérou en 1968 et en Bolivie en 1969, les activités clandestines des Tupamaros en Uruguay et des Montoneros en Argentine vers la fin des années soixante et le début des années soixante-dix peuvent être comprises dans ce contexte comme un interlude durant lequel la résistance populaire, menée par l'alliance ouvriers, petite bourgeoisie et travailleurs agricoles parvint à faire échec au nouveau modèle d'accumulation. Profitant de la marge de manœuvre que conférait le maintien temporaire de structures formellement démocratiques, les parties et les organisations des classes paupérisées parvinrent à ébranler les assises du pouvoir bourgeois. C'est au Chili que l'expérience fut menée le plus loin. Cependant, la défaite vint à son heure quand la bourgeoisie renonça à sa légalité, à laquelle adhérait le gouvernement Allende, pour reprendre en mains un pouvoir qui risquait de lui échapper pour de bon. Des scénarios comparables au cas chilien amenèrent au pouvoir les juntas militaires d'extrême-droite en Uruguay, en Argentine, au Pérou et en Bolivie, pour ne citer que ceux-là.

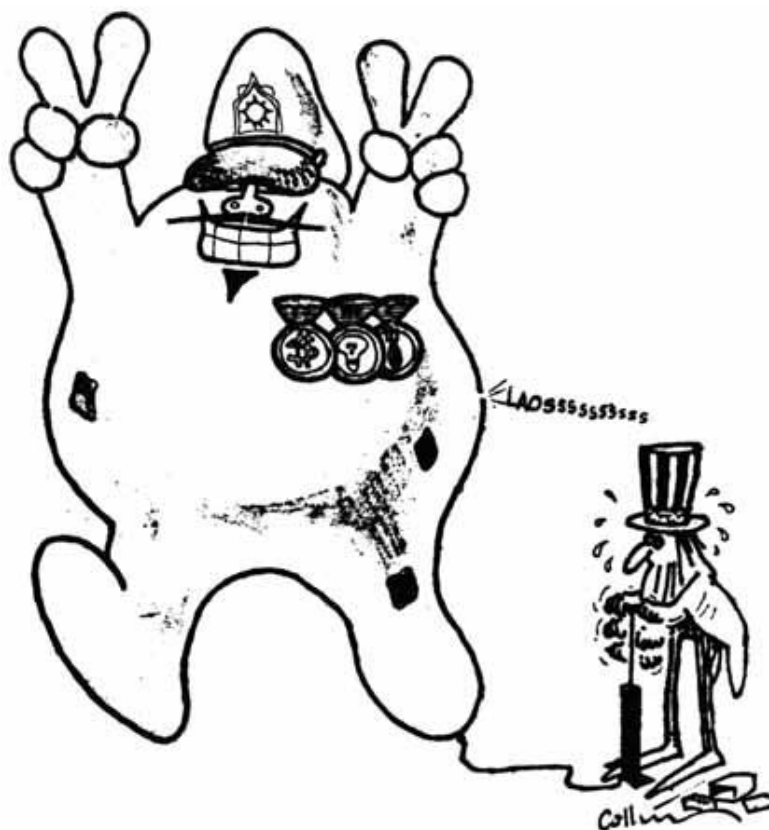
Ces nouveaux régimes liquidèrent rapidement les derniers vestiges d'une époque révolue où l'accumulation capitaliste pouvait encore coexister avec la démocratie formelle au plan politique et légal. C'est

⁴⁷ C. Valenzuela, *loc. cit.*

⁴⁸ *Ibid.*

dans ce décor où le champ est libre pour l'application de mesures en accord avec les nécessités du nouveau mode d'accumulation que s'insèrent les bons offices des théoriciens et des disciples de l'école de Chicago, dirigée par Arnold Harberger et Milton Friedman, prix Nobel d'économie en 1976.

[84]



4. Les thèses monétaristes et le nouveau modèle d'accumulation.

Dans un article traitant des difficultés de l'économie uruguayenne, José Manuel Quijano résume les fondements du modèle monétariste de stabilisation, tels qu'énoncés par Harry Johnson en 1968 ⁴⁹. L'essoufflement du modèle antérieur de substitution des importations et l'aggravation des tensions sociales qui résultèrent d'un ralentissement de la croissance du revenu national se combinent avec les conséquences des politiques fiscale et monétaire des gouvernements populistes et génèrent une inflation préjudiciable à la croissance économique des pays latino-américains. Pour combattre cette inflation il est primordial d'obtenir la stabilité [85] politique qui permettra la solution du conflit social en faveur de certains groupes.

⁴⁹ J.M. Quijano, *loc. cit.*

La stabilité étant assurée, il sera possible de s'intéresser à la question de la croissance économique qui, pour Johnson, ne peut venir que d'une nouvelle position de ces pays dans la division internationale du travail. Dans cette optique, les pays du cône sud doivent chercher à attirer les capitaux étrangers directs qui iront investir dans le secteur manufacturier orienté vers l'exportation, où ces pays détiennent un avantage comparatif sous forme de bas salaires. L'austérité fiscale et monétaire des gouvernements sert alors de garantie de stabilité pour les firmes s'installant dans la région. L'application de mesures politique économique conservatrices et l'instauration de gouvernements musclés d'extrême-droite fournissent les éléments politiques requis pour la concrétisation d'espérance de profits élevés à long terme. Les monétaristes allaient trouver un terrain favorable à l'expérimentation de leurs thèses dans les années soixante-dix lorsque les difficultés internes des pays du cône sud poussèrent les militaires à la direction politique.

La libéralisation des prix fut la première mesure économique qui suivit le coup d'État militaire au Chili. Le nouveau régime démantela les contrôles qu'avait instauré le gouvernement d'Unité Populaire pour faire échec au marché noir et à la spéculation dans le secteur alimentaire. De même, les syndicats ouvriers et les organisations populaires subirent la répression du nouveau régime. Les masses populaires se voyaient ainsi privées d'armes stratégiques de leur lutte contre la paupérisation. Une hyperinflation des prix des produits de première nécessité suivit l'adoption de ces mesures. L'indice des prix à la consommation connut une hausse de 87.6% durant le mois d'octobre 1973 qui suivit le renversement du gouvernement d'Allende ⁵⁰. Les hausses subséquentes demeurèrent fortes. Ce n'est que par l'étranglement de l'activité économique et la réduction des salaires à des niveaux bien inférieurs à celui requis pour maintenir stationnaire la reproduction de la force de travail que le régime militaire et ses conseillers économiques parvinrent à infléchir la courbe ascendante des prix. Dans leurs déclarations, les économistes technocrates de la dictature de Pinochet prétendent que cette libéralisation des prix était nécessaire à "l'assainissement" du climat économique. Ils affirment que les "coûts sociaux", c'est-à-dire la famine, la répression brutale, l'exode, le chômage qui en

⁵⁰ Miguel Chussodovsky. "La acumulación de capital en Chile" in *Comercio Exterior de México*. Février 1978.

[86] résultèrent pour des millions de Chiliens étaient inévitables. Selon eux, la réorganisation de l'économie chilienne commandait de tels maux.

Parallèlement à cette évolution des prix, la politique de contrôle de la masse monétaire fut des plus restrictives. Il s'ensuivit une rareté de capitaux disponibles pour l'investissement. Bien entendu, ce resserrement de l'activité des marchés financiers provoqua des hausses des taux d'intérêt et entraîna une poussée de la spéculation. Comme toujours dans de pareilles circonstances, les entreprises marginales et celles opérant dans des conditions de concurrence serrées virent leur rentabilité menacée ou détruite. Par contre, les firmes plus puissantes, jouissant de facilités de crédit extérieur supérieures, et les entreprises monopolistiques purent accentuer leur domination sur les marchés et de ce fait accélérer le processus de concentration et de centralisation des capitaux, en absorbant les concurrents ou en assistant tout simplement à leur banqueroute ⁵¹. D'autres études sur les situations uruguayenne, péruvienne et argentine confirment l'extension de ce phénomène à d'autres pays de la région ⁵².

Dans cette lutte pour la survie, les compagnies produisant pour le marché intérieur, surtout celui des biens de consommation, se trouvèrent rapidement coincées entre des coûts financiers accrus et un rétrécissement du marché de leurs produits causé par les coupures brutales dans les revenus des salariés. Une large tranche de la bourgeoisie industrielle et commerciale s'en trouva ruinée. La dévalorisation du stock de capital, par le biais des faillites, de l'inflation ou de la vente à rabais des actifs des propriétaires, forma un autre volet de la restructuration de l'économie sous le rapport de l'appropriation des moyens de production et du maintien des taux de profit du capital. À cela il convient d'ajouter les ventes d'entreprises ayant appartenu au secteur public sous les gouvernements antérieurs. Les conditions de cession des firmes publiques à des capitaux privés ont constitué de véritables cadeaux de la junte militaire aux acheteurs, dont la plupart étaient soit Américains, soit Européens ⁵³.

⁵¹ C.J. Valenzuela, *loc. cit.*.

⁵² Voir J.M. Quijano, *loc. cit.*, et Manuel Lajo "Desarrollo económico peruano". in *Comercio Exterior de México*. Février 1978.

⁵³ Latin American Economic Review (LAER), 18-11-1977.

Le régime militaire décréta des dévaluations massives et répétées de la monnaie chilienne. L'exemple fut suivi par l'Uruguay et le Pérou. Le coût des marchandises importées devint prohibitif. Or, le Chili dépendait crucialement des entrées de produits alimentaires étrangers pour assurer la nutrition de sa population. On estime que la première dévaluation [87] d'après septembre 1973 provoqua une hausse immédiate d'environ 1,000% du prix des aliments de base importés par le pays ⁵⁴. La détérioration de la capacité d'importer du pays et l'insistance mise sur le développement des exportations permit d'opérer un redressement spectaculaire de la balance commerciale chilienne. Il convient toutefois de signaler que cette "réussite" est due non pas à une hausse importante des exportations, mais plutôt à une réduction drastique des importations.

Concurremment à ces dévaluations massives, le régime militaire chilien réduisit systématiquement la protection accordée à la production des entreprises nationales. L'idéal libre échangiste des économistes de Chicago, idéal que répudient dans la pratique les nations industrielles les plus avancées lorsqu'il s'agit de se protéger de l'envahissante production étrangère, trouva une patrie d'élection dans ce petit pays économiquement vulnérable. Les secteurs de la fabrication des biens durables et des biens intermédiaires de la construction souffrirent particulièrement de la concurrence ravivée des produits importés. Ces secteurs accusèrent des baisses considérables du niveau de leur production. Évidemment, la chute du pouvoir d'achat, ainsi que la récession provoquée par l'entreprise "d'assainissement" et de restructuration de l'économie conjuguèrent leurs effets à ceux de la stratégie de libéralisation du commerce extérieur et de dévaluation du peso. En 1976, le PNB chilien atteignit \$9,995.8 millions US, contre \$10,860.2 millions US en 1971 ⁵⁵.

Du côté du secteur agricole, la contreréforme agraire, la réduction des crédits gouvernementaux, le congédiement d'experts agronomes, l'abandon de la politique de soutien des prix agricoles, la cessation d'octrois de subsides au prix des fertilisants et l'effondrement de la demande intérieure furent responsables d'une chute de la production de

⁵⁴ M. Chossudovsky, *loc. cit.*

⁵⁵ LAER, 2-09-1977.

l'ordre de 9.1% en 1975, et de 14.5% en 1976, en comparaison du niveau atteint en 1971-1973 ⁵⁶.

Curieusement, au moment même où la production agricole déclinait par rapport aux années antérieures, le gouvernement annonçait avec fierté que les exportations de produits alimentaires connaissaient une hausse sans précédent. En 1976, ces exportations se chiffraient à US \$90 millions, contre seulement \$32.5 millions US par année de 1971 à 1973. Simultanément, la valeur des importations alimentaires suivait la voie inverse : \$200.0 millions US en 1976, contre \$405.7 millions US par année de

[88]



⁵⁶ José Calderò. “La política agraria le la junta militar: carácter y consecuencias”. in MAPU-OC *Boletín informativo exterior*, 1977. Les chiffres qui suivent et qui se rapportent aux exportations et importations de produits alimentaires proviennent de la même source.

1971 à 1973 ⁵⁷. Il faut en conclure, comme le fait André Gunder Frank, que la diminution du déficit alimentaire de la balance des paiements se paie par la famine et la sous-alimentation des masses chiliennes. En 1970, Allende déclarait que 700,000 enfants chiliens souffraient de dommages cérébraux permanents causés par ces carences nutritives subies au cours des premiers mois de leur existence. Une des priorités de son gouvernement fut de consacrer une part importante des devises étrangères dont disposait le pays à l'achat de produits alimentaires. L'approche opposée de la junta a provoqué un déclin marqué de la consommation d'aliments, en dépit du fait que les travailleurs et chômeurs paupérisés consacrent aujourd'hui une part substantiellement plus importante de leurs revenus à l'achat de produits alimentaires de première nécessité qu'ils ne le faisaient durant le gouvernement d'Unité Populaire ⁵⁸.

Le secteur public de production s'était considérablement étendu sous le gouvernement d'Unité Populaire. Les entreprises monopolistiques et celles représentant un intérêt stratégique avaient été nationalisées. La prise de contrôle des mines de cuivre en était l'illustration la plus frappante. Sitôt installée au pouvoir, la junta s'empressa de vendre ces entreprises au secteur privé, et ce à prix d'aubaine. De plus, les dépenses publiques furent coupées dans tous les domaines, sauf dans celui de la police et de l'armée. Les programmes sociaux furent les plus touchés. Encore [89] une fois, l'argument idéologique de la non intervention du gouvernement dans le libre jeu des forces du marché légitima cette opération de négation des conquêtes sociales obtenues sous l'Unité Populaire. Les dépenses publiques effectuées en 1975 n'atteignirent que 67.5% du niveau de 1973. La rigueur budgétaire permit aussi de ramener le déficit fiscal de 57.5% à 12.1% sur la même période. Préoccupés par des considérations d'équilibre fiscal et budgétaire, les conseillers économiques de Pinochet se sont fort peu souciés du sort des 20% de chômeurs et des 200,000 ouvriers travaillant à un salaire mensuel de \$30, sans compter ceux qui n'ont aucun moyen de

⁵⁷ José Calderò. "La politica agraria le la junta militar: carácter y consecuencias". in MAPU-OC *Boletín informativo exterior*, 1977. Les chiffres qui suivent et qui se rapportent aux exportations et importations de produits alimentaires proviennent de la même source.

⁵⁸ A.G. Frank. "Economic genocide in Chile: open letter to Milton Friedman and Arnold Harberger". in *Economic and Political Weekly*. 12 juin 1976.

subsistance connu. Au total, on estime à 5,000,000 sur une population de 10,000,000 le nombre de Chiliens qui vivent présentement dans la misère ⁵⁹. Pour réussir, le projet économique de la junte doit pouvoir compter sur cette paupérisation des masses laborieuses. En 1971, la part des salaires dans le revenu national était de 61.7 o/o. En 1977, elle n'était plus que de 44.4% ⁶⁰.

Il est donc clair que pour la junte militaire et ses conseillers, le développement économique du pays doit passer par une concentration accrue du revenu entre les mains d'une poignée de grands capitalistes nationaux et étrangers qui, espère-t-on, investiront les profits monopolistiques obtenus dans l'augmentation de la capacité productive de la nation, c'est-à-dire dans l'accumulation du capital.

Des efforts particuliers furent fournis par le régime militaire afin d'attirer les capitaux étrangers. La réponse des organisations financières fut enthousiaste. Du temps d'Allende, l'aide et le crédit étrangers avaient été pratiquement coupés. Après l'accession des militaires au pouvoir, les banques privées, les sources gouvernementales américaines et les organisations internationales de crédit fournirent une aide substantielle à la dictature. C'est ainsi qu'entre le 11 septembre 1973 et le 31 décembre 1975 le Chili bénéficia de \$2,000 millions US de prêts des diverses sources ci-haut mentionnées ⁶¹. Tout semble indiquer que la manne de l'aide étrangère continuera à pleuvoir sur le Chili tant que le régime Pinochet, si réceptif aux attentes du capital étranger, se maintiendra aux commandes.

Là où la politique économique de la junte a connu des demi-succès, c'est dans le domaine des investissements directs étrangers. Malgré rétablissement de conditions hautement favorables, l'investissement étranger direct a boudé le Chili depuis 1973. À peine \$40 million US d'investissement [90] ont été réalisés de 1974 à 1976 ⁶². Ce phénomène est donc doute relié à la profonde récession qui a sévi dans le pays et qui a entraîné l'existence d'une forte capacité de production inutilisée et une spéculation débridée. Cette situation pourrait changer dans l'avenir. En effet, des investisseurs importants, tel Exxon et la compagnie

⁵⁹ Thierry Maliniak. "Le Chili normalisé", in *Le Devoir*, 11-1-1978.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ A.G. Frank, *loc. cit.*

⁶² *Ibid.*

canadienne Noranda Mines prévoient engager des sommes considérables, plusieurs centaines de millions de dollars, dans le secteur minier du cuivre ⁶³. Il est d'ailleurs probable qu'étant donné l'état dépressif du marché intérieur et sa faible taille, l'investissement étranger que la junte parviendra à attirer va concentrer ses activités dans des secteurs orientés vers l'exportation. Les autorités actuelles verraient d'un bon œil une évolution qui ferait du Chili une plateforme d'exportation pour les firmes transnationales évoluant dans le secteur manufacturier. Il est plus probable cependant que l'investissement étranger se concentrera dans le secteur de l'extraction du minerai, et peut-être aussi dans celui de l'agro-alimentaire ⁶⁴.

La politique économique poursuivie par le régime Pinochet espère faire du Chili un pays sub-impérialiste dans la région andine. Les efforts de coopération et de planification amorcés vers la fin des années soixante par les pays du Pacte andin, soit le Venezuela, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, la Colombie et le Chili, avaient conduit à l'adoption de mesures régionales de contrôle, de sélection et de répartition de l'investissement étranger. Les militaires chiliens rompirent l'alliance ainsi conclue en se retirant du Pacte et en cherchant à soutirer à ses voisins les projets d'investissement venant des pays développés ⁶⁵.

La propagande officielle qualifie le modèle économique adopté par la junte militaire chilienne de libéral. La rhétorique gouvernementale proclame le principe de la non intervention de l'État dans l'économie. La philosophie du laisser faire qui caractérisa la pensée des chantres du libéralisme économique du dix-neuvième siècle a ainsi trouvé un nouveau souffle depuis l'arrivée au pouvoir de la dictature de Pinochet.

En supprimant les contrôles sur les prix, en abaissant les barrières tarifaires, en dévaluant le peso, en réduisant les impôts sur les profits, en oubliant toute mesure de contrôle sur les investissements étrangers, en vendant des entreprises ayant appartenu au secteur social de production à des intérêts privés à vil prix, en annihilant le pouvoir de négociation des syndicats, en effaçant les progrès réalisés par [91] la réforme agraire, en réduisant le budget de l'État, la junte militaire prétend servir

⁶³ LAER, 6-1-1978.

⁶⁴ T. Maliniak, *loc. cit.*

⁶⁵ James Petras et Morris H. Morley, "Comment le pacte andin fut vidé de sa substance", in *Le Monde Diplomatique*, avril 1978.

les intérêts de la libre concurrence et ainsi assurer les conditions d'une allocation optimale des ressources productives de l'économie chilienne. La junte affirme que son action vise le développement économique du pays. En fait, la politique économique de la junte sert les développements du capitalisme monopolistique aux dépens des capitalistes moyens, des employés, et des ouvriers dont les salaires se réduisent nettement en termes réels depuis le coup d'État. Cette politique permet aussi le transfert d'une masse considérable de la plus-value produite par les travailleurs chiliens vers les centres impérialistes. C'est là son mérite, du point de vue des économistes de Chicago. En même temps, elle est responsable d'une récession profonde, d'un recul spectaculaire des forces productives du pays.

5. Les perspectives à long terme.

Comme il a été mentionné plus haut, la viabilité du modèle adopté par les dirigeants chiliens, et par leurs voisins, dépend du rythme d'expansion dans les pays du centre impérialiste et de l'évolution de l'exportation de capitaux de ces pays vers la périphérie.

Dans ce contexte, le Chili doit chercher à attirer un capital étranger à caractère exportateur. Les avantages comparatifs que détient le pays pour y parvenir comprennent une capacité industrielle de base supérieure à celle d'autres pays de la région, une infrastructure plus développée, une main-d'oeuvre qualifiée, des ressources naturelles importantes (cuivre, fer, pétrole, sols agricoles, etc.), des facilités de crédit, un marché financier structuré, et bien entendu, un contrôle politique ferme et des bas salaires. Far contre, la petite taille de son marché interdit au Chili, comme à d'autres pays de la région, l'espoir d'amener des investissements axés sur le marché intérieur. Dans ce domaine, il faudrait que le pays parvienne à ouvrir les marchés intérieurs des autres pays andins à sa production manufacturière. Le climat de concurrence et d'opposition nationale qui règne actuellement en Amérique Latine laisse peu d'espoir à cet égard. Cependant, la dictature chilienne maintient des liens privilégiés avec le régime militaire brésilien et cette situation pourrait éventuellement lui assurer un statut particulier dans le

giron du géant latino-américain, lui-même une succursale de l'impérialisme nord-américain ⁶⁶.

[92]

Un élément crucial à considérer concerne les effets socio-politiques du modèle. Malgré la répression sauvage qui règne au Chili depuis cinq ans, l'opposition a survécu et maintient ses organisations clandestines. Cependant, une solution anticapitaliste révolutionnaire demeure une possibilité lointaine pour l'instant, même si le nouveau modèle d'accumulation génère les conditions objectives pour que le prolétariat réalise son unité de classe contre le pouvoir bourgeois. S'il est vrai que le capitalisme s'est renforcé au Chili et ailleurs dans le cône sud avec la venue au pouvoir des militaires, il est aussi exact que les contradictions sociales se sont aiguisées et ont mené le conflit politique à un niveau postérieur à celui de l'étape libérale. Cela signifie que la lutte contre les régimes tyranniques du Chili et d'Amérique Latine s'est engagée dans une autre voie que la restauration de la démocratie bourgeoise : dans une voie révolutionnaire.

Normand Roy

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

⁶⁶ C. Valenzuela, *loc. cit.*.

[93]

Abonnements.

L'importance des abonnements pour la stabilité financière d'une revue, n'est plus à souligner. \$7.50 pour un abonnement annuel de trois numéros ou mieux, un abonnement de soutien de \$15.00, ce n'est pas beaucoup mais, c'est plus qu'une simple somme d'argent qui est apportée ; vous contribuez de la sorte, à la réalisation même de la revue et de ses objectifs.

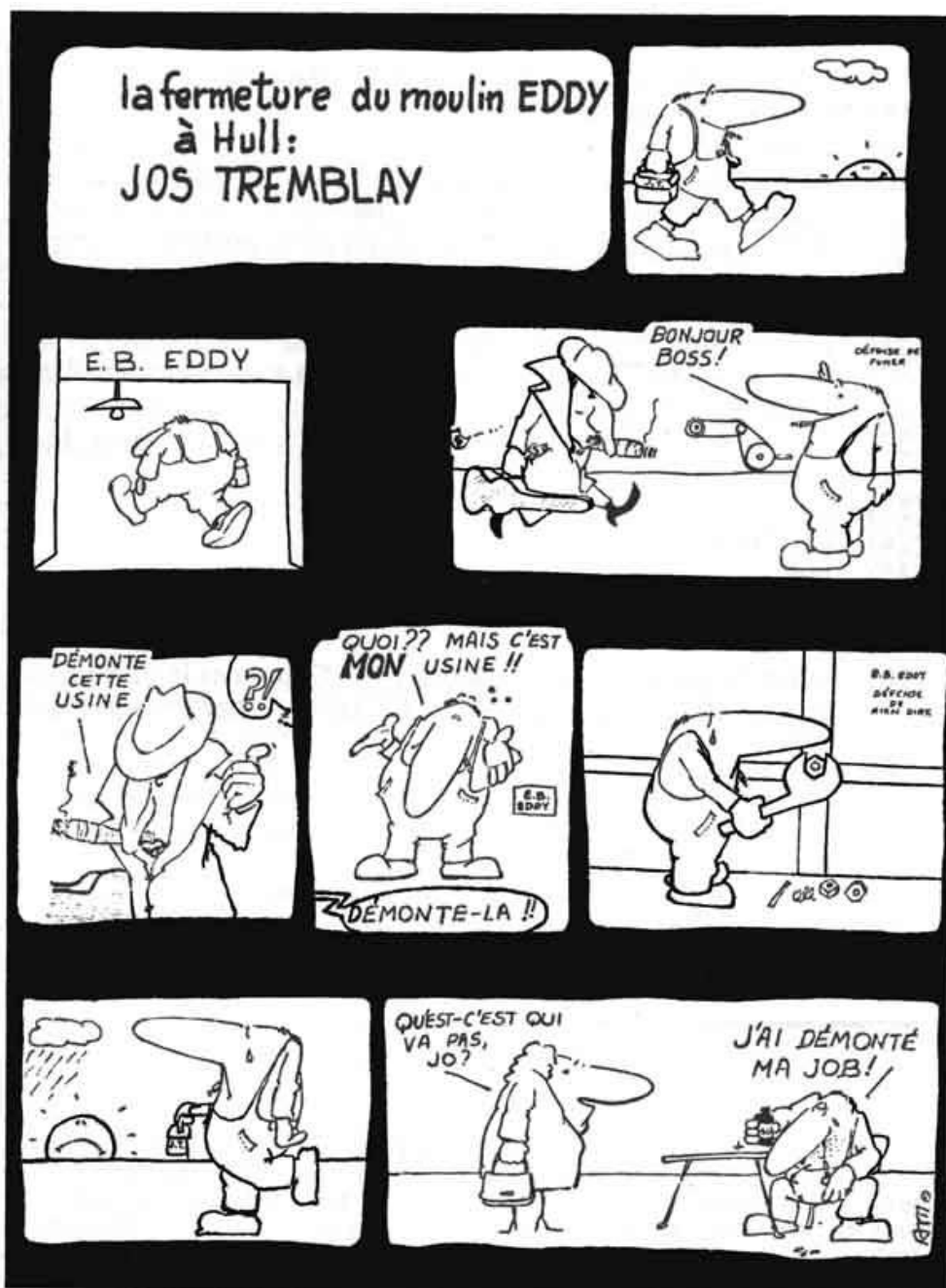
Notre adresse :

Interventions

Case postale 98, succ. Rosemont

Montréal, H1X 3B6.

[94]



SOURCE: VERSION DOSSIER E.B. EDDY, COOP. D'INFORMATION, 111 Carillon, Hull, Vol. 1, no 3, 18-2-72

SOURCE : VERSION DOSSIER E.B. EDOY. COOP. D'INFORMATION.
111 Carillon. Hull, Vol. 1, no 3. 18-2-72

[95]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DOSSIER

“ Les politiques de développement au Québec.

**S’EN SORTIR AVEC
L’ENTREPRISE PRIVÉE ?”**

Monique AUDET

[Retour au sommaire](#)

La nécessité de l'intervention du pouvoir d'État dans le fonctionnement de l'économie n'est pas nouvelle, même si, pendant longtemps, l'État fut considéré comme un corps neutre, représentatif d'une autorité politique instituée indépendamment de la situation économique. L'action gouvernementale concrète et ses retombées économiques inévitables ont, depuis, démontré la non-neutralité de l'État et son parti pris, comme corps représentatif des intérêts de l'une ou l'autre des classes fondamentales de la société. Qu'il s'agisse d'État capitaliste ou d'État ouvrier, le pouvoir politique en place est appelé à jouer un rôle de premier plan dans l'orientation des activités économiques, dans la poursuite du développement économique. Du point de vue politique, le pouvoir d'État s'exerce toujours en fonction d'intérêts économiques profonds. Nous n'avons qu'à nous référer au débat “constitutionnel” en cours pour nous convaincre que l'enjeu de ce débat, tant au Québec qu'au Canada anglais et pour les partis officiels en cause, est la relance économique, le rétablissement “harmonieux” au niveau national, d'un capitalisme en crise à l'échelle internationale. Si des tiraillements d'ordre politique se manifestent à l'intérieur et entre les partis bourgeois, il n'en reste pas moins que tous s'entendent pour “promouvoir la

croissance et l'efficacité de l'activité industrielle", pour "relancer" l'économie. D'où l'élaboration de "politique économique".

Toutefois, les interventions ad hoc, conjoncturelles ou sectorielles de l'État n'ont de chances de porter des fruits que si elles s'insèrent dans un plan d'ensemble, basé sur un diagnostic sérieux de la situation économique et sociale, sur l'identification des principaux problèmes et des moyens à prendre pour les résoudre. À son tour, une politique de développement économique ne devrait être envisagée qu'en coordination d'un ensemble de politiques visant le fonctionnement global d'une société, non seulement dans son cadre national mais aussi international.

Enfin, et c'est là l'enjeu fondamental, une telle planification ne peut se concevoir en-dehors soit du cadre du maintien du capitalisme, soit de celui de la transformation profonde des rapports sociaux de production et de l'émancipation économique et sociale des masses laborieuses.

[96]



Photo souvenir du sommet économique de Pointe au Pic en 1977. P. Desmarais, L. Laberge et R. Lévesque, (source *Zone Libre*, septembre 77)

Dans le premier cas, il s'agit tout au plus de concertation entre capitalistes et gouvernement dans le but de consolider et de renforcer le régime du profit fondé sur la propriété privée des moyens de production ; dans le second, il s'agit de l'expropriation du capital, i.e. de l'appropriation collective des moyens de production et de l'élaboration — centralisée et démocratique — d'un plan de développement économique et social répondant aux besoins des masses et libérant les forces productives du carcan dans lequel elles sont enfermées.

Du point de vue bourgeois, la lutte quotidienne entre capital et travail n'a de but que la sauvegarde d'un système en crise, en décomposition. Du point de vue des masses, elle n'a de but final que l'expropriation du capital, la révolution sociale, économique et politique sans lesquelles toute tentative de planification est vouée à l'échec.

L'objet des propos qui suivent ne consiste d'aucune manière à jeter les bases d'une telle planification ni à développer les mécanismes de coordination des diverses politiques composant un plan d'ensemble, ces objectifs ne pouvant être réalisés que dans le cours même de la lutte des classes. Il s'agit plutôt d'examiner - brièvement - dans une première partie les propositions avancées par le gouvernement québécois et certains de ses conseillers ; dans une [97] deuxième partie (no. 3 d'interventions Critiques), il s'agira de définir ce qu'il nous apparaît aujourd'hui être la voie de l'émancipation de la classe ouvrière et des masses opprimées, en regard du mot d'ordre péquiste de "souveraineté-association".

L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE, UNE ÉCONOMIE EN CRISE !

Il n'y a pas de doute là-dessus : la plupart des économistes traditionnels constatent unanimement depuis quelques années un déclin certain de l'économie québécoise. L'identification de ce déclin procède généralement de la comparaison des différents taux de croissance qui marquent les économies canadienne, ontarienne et québécoise.

L'examen, donc, des taux annuels de croissance des principaux indicateurs économiques pour le Québec, l'Ontario et le Canada permet de constater que les taux de croissance québécois pour la période 1967-

72 par exemple, sont pour la quasi totalité inférieurs à ceux de l'Ontario et du Canada. Ralentissement de la population, accroissement relativement modéré de la main-d'oeuvre, forte élévation du taux de chômage, croissance réelle du PNB à peu près nulle en vertu de l'inflation continue, voilà en bref ce qui marque l'économie québécoise des dernières années. Considérant que la situation de l'Ontario tend à "s'améliorer" par rapport à l'ensemble du Canada, il ressort que l'économie du Québec subit un recul net.

L'examen rapide, maintenant, de l'évolution des principaux secteurs de l'économie indique usuellement si le ralentissement économique du Québec est général ou s'il marque des activités particulières.

Au niveau du secteur primaire, on note un recul certain de l'économie du Québec, notamment au point de vue de l'emploi, de la production et des investissements. En effet, alors qu'en 1956, 8.5% du produit intérieur brut provenait des activités de ce secteur, ce taux n'est, en 1973, que de 4.8%. Pourtant, l'exploitation des ressources naturelles n'en demeure pas moins au centre de l'économie québécoise. L'agriculture ne prend guère part à la production : l'emploi diminue, les fermes disparaissent. On y vit presque exclusivement des recettes de l'industrie laitière. L'exploitation forestière a connu un essor depuis les années 1970 cependant que l'emploi y a diminué. Une [98] importance particulière doit lui être rattachée, compte tenu de la part relativement grande des industries de pâtes et papiers, de bois et du meuble dans notre économie. Quant à la production minière, sa part a diminué dans la production totale. Par ailleurs, il est à noter que nos minéraux sont pour la plupart contrôlés par l'étranger et exportés sans transformation notable.

Au niveau du secteur secondaire ou manufacturier, secteur le plus générateur d'emplois, on peut noter que bien que l'emploi y soit demeuré relativement stable, sa contribution au produit intérieur brut y diminue constamment. En 1956, elle était de 34.5 o/o, en 1966 de 28.8% et en 1973, de 25.5% seulement. Pourtant, dans la plupart des pays industrialisés, le secteur secondaire a connu un accroissement de

son importance économique. Les recherches d'explication de ce phénomène ⁶⁷ ont toutes abouti aux mêmes conclusions :

- il existe une spécialisation trop forte dans des industries dont la croissance de la demande est peu dynamique ;
- les industries traditionnelles (vêtement, textiles, chaussures...) font face à des difficultés concurrentielles ;
- on assiste à un trop faible développement d'industries modernes et à haute technologie.

Ces caractéristiques font qu'il est question généralement de la faiblesse de la structure manufacturière au Québec.

Finalement, pour ce qui est du tertiaire, il est à remarquer qu'il est le plus important en terme d'emplois (de 1966 à 1971, 90% des nouveaux emplois y furent créés), de production (depuis 1961, le taux annuel de croissance a varié autour de 10%) et d'investissements.

LE REMÈDE : LE SOUTIEN À L'ENTREPRISE PRIVÉE ?

Face à cette situation de "déclin" que l'économie québécoise connaît depuis quelques années, on a vu surgir une série d'études visant l'élaboration de solutions à ce qu'on appelle dorénavant le problème structurel de l'économie québécoise. La très vaste majorité des économistes défenseurs du système qui se sont penchés sur la question en sont venus à la conclusion que le gouvernement du Québec se devait d'intervenir plus directement et contribuer à la résolution des problèmes fondamentaux de l'économie. Le [99] développement d'une véritable politique industrielle s'est vite révélé l'objectif privilégié tant d'organismes

⁶⁷ Voir à ce sujet Higgins, Martin, Raynaud, *Les Orientations du développement économique régional*, ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa, 1970 ; Ministère de l'Industrie et du Commerce, *La Politique Industrielle* (oct. 71) et *Une politique économique québécoise*, op. cit. et Fréchette, P., Jouandet-Bernadat, R., Vézina, J. P., *L'économie du Québec*, op. cit.

gouvernementaux, para-gouvernementaux que d'économistes individuels. Si certains se sont attachés à des aspects particuliers d'une telle politique (innovation, recherche-développement, identification des industries plus dynamiques, etc.), d'autres ont prétendu à l'élaboration totale et globale d'une telle politique. Certains, enfin, ont voulu définir les fondements théoriques d'une politique industrielle.

Ces études, pour le moins qu'on puisse dire, ont ceci de commun qu'elles débouchent toutes, à un niveau ou à un autre, sur une politique d'aide aux entreprises privées, de soutien au capital, à la propriété privée, au profit.

Le Rapport Descôteaux (commandé en 1974 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce et dirigé par le péquiste J.P. Vézina) affirme pour sa part que "le premier objectif de la politique économique québécoise doit être de FAVORISER LES INITIATIVES AUTOCHTONES". Prenant pour acquis que l'économie des divers pays industrialisés s'est développée "avec le concours des gouvernements qui ont aidé financièrement et techniquement le secteur privé autochtone", le Rapport conclut que "c'est le rôle premier du ministère de l'Industrie et du Commerce, comme des autres ministères sectoriels, de fournir toute l'aide possible" aux entreprises possédées par des québécois. Il s'avère que ces entreprises sont pour la très vaste majorité des "Petites et Moyennes Entreprises" (PME). La logique obligeant, il en découle que la politique "industrielle" proposée par le Rapport Descôteaux en est une d'aide à la PME (sur le plan de l'exportation, de la recherche et du développement, des investissements, de la production, de l'entreposage...), prise en charge de certains coûts (prospection à l'étranger, formation de chefs d'entreprise, financement des fonds de roulement...), modification et réorientation des organismes existants en fonction de l'aide à la PME, mise sur pied de divers services, discrimination des investissements étrangers en faveur des autochtones, etc. etc. Voilà pour J.P. Vézina autant de mesures propres à réaliser les objectifs d'une politique de développement "industriel", développement devant reposer strictement sur les PME.

Quant aux entreprises publiques existantes, "il importe que leur action ne vise pas à créer une économie parallèle au réseau des entreprises étrangères...", (p. 81) De la sorte, par exemple, l'Hydro-Québec devrait participer avec le secteur [100] privé à la mise sur pied de nouvelles

entreprises de fabrication de matériel et d'appareils électriques, ou à l'expansion des entreprises existantes.

En bref, le Rapport Descôteaux préconise une association de plus en plus étroite entre le secteur public et le secteur privé, ce secteur étant d'abord et avant tout identifié à la PME.

Le Rapport Descôteaux ne fait pas exception à la règle. L'ensemble des lectures que nous avons effectuées suggèrent très majoritairement des mesures d'aide à l'entreprise privée et plus particulièrement à la PME. De la soixantaine d'instruments présentés par l'OCDE dans un document intitulé "Objectifs et instruments d'une politique industrielle : une analyse comparée" (1975), seuls 5 ou 6 n'ont pas trait directement à l'aide à l'entreprise privée. D'autres auteurs font de la recherche et du développement (R-D) l'axe prometteur du développement économique au Québec.⁶⁸ Tous orientent cependant leurs recommandations dans le sens d'une stimulation gouvernementale de la R-D dans le secteur privé. Enfin, ceux qui ont abordé les fondements théoriques d'une politique industrielle ont pris comme point de départ que seul le secteur privé peut assurer le fonctionnement de l'économie et que l'intervention gouvernementale doit se limiter à créer le climat approprié pour assurer ce fonctionnement. Pour Roger Dehem⁶⁹ par exemple, si un gouvernement désire promouvoir le développement économique d'un pays, il devra se limiter à tenter d'ouvrir le pays à la concurrence internationale, à rendre le marché des capitaux accessible à toute entreprise privée promiseuse et à corriger les distorsions du marché du travail. Le gouvernement est ainsi appelé à jouer un rôle de soutien à l'entreprise, non basé sur une politique globale industrielle, puisque l'entreprise privée demeure, en dernière analyse, la seule habilitée à décider de l'orientation des investissements. Albert Breton⁷⁰, finalement, laisse entendre qu'une politique industrielle est sinon impossible, du moins illusoire puisqu'il ne revient pas à l'État de se mouiller

⁶⁸ Dehem, Roger, Types de politiques industrielles, in *Actualité économique*, janvier-mars 1974.

⁶⁹ Dehem, Roger, Types de politiques industrielles, in *Actualité économique*, janvier-mars 1974.

⁷⁰ Breton, Albert, *Le fondement théorique d'une stratégie industrielle*, Conseil Économique du Canada, Information-Canada, 1974.

les pieds dans ce qui a été reconnu jusqu'ici comme le lieu sacro saint de l'entreprise privée.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT LÉVESQUE, DIFFÉRENTE ???

L'action passée et présente du gouvernement Lévesque, depuis son élection le 15 novembre 1976, ne fait pas de [101] doute : on peut affirmer sans sourciller qu'il a fait siennes de telles politiques de soutien à l'entreprise privée. En avril 1977, lors du débat sur la nationalisation de l'industrie de l'amiante, le ministre Yves Bérubé affirmait qu'il n'était pas un défenseur de la nationalisation — même avec indemnisation — mais bien plutôt un partisan de la négociation avec l'entreprise privée (Le Devoir, 6 avril 1977, p. 2). Quelques mois plus tard, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce (Rodrigue Tremblay) rendait public un projet de relance industrielle axé sur le développement régional de l'entreprise privée et sur la stimulation des investissements des PME. Officiellement, de \$35 à \$40 millions de dollars seraient déversés chaque année par le gouvernement, comme “manque à gagner” des entreprises privées, en plus des \$37 millions annuels constituant le fonds de relance et outre le dégrèvement fiscal alloué à toute entreprise acceptant de s'installer en-dehors des zones de grande concentration industrielle. Le 21 février 1978, René Lévesque, dans son discours inaugural, affirmait : “ce sont quelque \$300 millions qu'on a pu extraire ainsi des budgets terriblement serrés pour des objectifs économiques aussi pressants que le soutien au textile, au vêtement, à la chaussure et au meuble”. Au même moment, il coupait dans les budgets alloués à la santé, à l'éducation...

Les dernières mesures préconisées par le gouvernement du Québec ont trait pour la plupart au protectionnisme. Bien que le développement historique du capitalisme se soit effectué à l'échelle mondiale, dans l'établissement de liens internationaux tissés entre les divers États nationaux, les divers gouvernements bourgeois tentent aujourd'hui de trouver des solutions nationales à un phénomène mondial, ont recours au protectionnisme, retournent en arrière et consolident le camp de la réaction. Au Québec, ces mesures se sont plus particulièrement

concrétisées lors des mini-sommets économiques du gouvernement péquiste, mettant en cause les secteurs mous de l'économie québécoise. "Aucun homme d'affaires, aucune institution financière ne vont être particulièrement intéressés à entreprendre ou à financer un effort important d'investissement ou de réorganisation, à l'abri d'une barrière temporaire d'un an. Nous avons donc suggéré au gouvernement fédéral qu'il accepte d'imposer pour une période plus longue, par exemple, 4 ans, un système solide de protection", déclarait le 25 octobre 1977 Jacques Parizeau à la Chambre de Commerce de Montréal.

[102]

Dans ces tentatives de "dernière chance", dans ces mesures de soutien et de protection de l'entreprise privée, les gouvernements recherchent l'appui des grands dirigeants syndicaux. "Nous n'avons pas le choix, **la situation commande la concertation** entre les principaux agents économiques", de dire Bernard Landry, ministre d'État au développement économique.

Si, à un pôle, cette recherche de la "bonne entente" exprime l'impuissance, aujourd'hui, des gouvernements et du capital à "relancer" l'économie SANS l'accord des travailleurs à se serrer la ceinture, à voir leurs conditions de vie et de travail se détériorer de jour en jour, à voir le taux d'inflation et de chômage grimper irrémédiablement, elle exprime, à l'autre pôle, toute la puissance qu'aurait le mouvement ouvrier à se mettre en branle, de façon indépendante et autonome, pour son émancipation.

Tel qu'il a été avancé dans l'introduction, la seule voie qui puisse mener à l'émancipation des masses laborieuses, est celle de l'expropriation du capital. Il ne suffit pas, cependant, de proclamer ce but final pour enclencher la lutte qui y conduira. Au contraire, loin de partir de la finalité poursuivie, il nous faut partir de la situation actuelle et immédiate, économique et politique et tracer l'itinéraire qui nous rapprochera toujours plus de l'objectif à atteindre. C'est dans ce contexte que la deuxième partie de ce texte tentera de cerner le contenu véritable du mot d'ordre de "souveraineté-association" et de définir le contenu révolutionnaire dont est chargé le mot d'ordre d'indépendance du Québec.

Monique Audet

[103]

Interventions
critiques en économie politique
No 2

TEXTES À L'APPUI

[Retour au sommaire](#)

[103]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

TEXTES À L'APPUI

“ LES MARXISTES ET LA QUESTION NATIONALE.”

**Extraits de textes de K. Marx, V. Lénine,
J. Staline, L. Trotsky, et Mao Tsé TOUNG**

Nous présentons dans ce numéro une série de textes venant d'auteurs marxistes de diverses tendances. Le but que nous recherchons en publiant ces extraits N'EST PAS tant de présenter les réponses et les interprétations qu'ont pu apporter ces auteurs aux problèmes que soulèvent la question nationale que d'inciter « os lecteurs et lectrices à aller lire, dans leurs textes originaux, ces réponses. Ceci est d'autant plus nécessaire que les réponses sont parfois très divergentes, et cela, les textes que nous présentons le laisse voir.

Pour être rigoureux, il nous aurait fallu replacer chacun des textes dans son contexte historique et social. Mais cela nous fut impossible faute de temps et d'énergie. Pour cela, nous renvoyons nos lecteurs et lectrices à l'excellente anthologie publiée par les éditions L Etincelle, intitulée Les marxistes et la question nationale, 1848-1914.

Par contre, nous avons indiqué dans les références les dates auxquelles furent produits ces textes.

[Retour au sommaire](#)

[103]

Marx et Engels, 1848, Le manifeste du Parti Communiste.

La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production, ce qui veut dire les conditions de la production, c'est-à-dire tous les rapports sociaux. Le maintien sans changement de l'ancien mode de production était, au contraire, pour toutes les classes industrielles antérieures, la condition première de leur existence. Ce bouleversement continu de la production, [104] ce constant ébranlement continu de la production, ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation et cette insécurité perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux, traditionnels et figés, avec leur cortège de conceptions et d'idées antiques et vénérables, se dissolvent ; ceux qui les remplacent vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier ⁷¹. Tout ce qui avait solidité et permanence s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont forcés enfin d'envisager leurs conditions d'existence et leur rapports réciproques avec des yeux désabusés.

Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations.

Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au désespoir des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale. Les vieilles industries nationales ont été détruites et le sont encore chaque jour. Elles sont supplantées par de nouvelles industries, dont l'adoption devient une question de vie ou de mort pour toutes les nations civilisées, industries qui n'emploient plus des matières premières indigènes ⁷², mais des matières premières venues des régions les plus lointaines, et dont les produits se consomment non seulement dans le pays même, mais dans toutes les parties du globe. À la place des

⁷¹ C'est-à-dire devenir rigides.

⁷² C'est-à-dire tirées du pays même.

anciens besoins, satisfaits par les produits nationaux, naissent des besoins nouveaux, réclamant pour leur satisfaction les produits des contrées et des climats les plus lointains. À la place de l'ancien isolement des provinces et des nations se suffisant à elles-mêmes se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations. Et ce qui est vrai de la production matérielle ne l'est pas moins des productions de l'esprit. Les oeuvres intellectuelles d'une nation deviennent la propriété commune de toutes. L'étroitesse et l'exclusivisme nationaux deviennent de jour en jour plus impossibles ; et de la multiplicité des littératures nationales et locales naît une littérature universelle.

Par le rapide perfectionnement des instruments de production et l'amélioration infinie des moyens de communication, la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. Le bon marché de ses produits est la grosse artillerie qui bat en brèche toutes les murailles de Chine ⁷³ et contraint à la capitulation les [105] barbares les plus opiniâtrement hostiles aux étrangers. Sous peine de mort, elle force toutes les nations à adopter le mode bourgeois de production ; elle les force à introduire chez elles la prétendue civilisation, c'est-à-dire à devenir bourgeoises. En un mot, elle se façonne un monde à son image.

La bourgeoisie a soumis la campagne à la ville. Elle a créé d'énormes cités ; elle a prodigieusement augmenté la population des villes par rapport à celle des campagnes, et par là, elle a arraché une grande partie de la population à l'abrutissement de la vie des champs. De même qu'elle a soumis la campagne à la ville, les pays barbares ou demi-barbares aux pays civilisés, elle a subordonné les peuples de paysans aux peuples de bourgeois, l'Orient à l'Occident.

La bourgeoisie supprime de plus en plus l'émiettement des moyens de production, de la propriété et de la population. Elle a aggloméré la population, centralisé les moyens de production et concentré la propriété dans un petit nombre de mains. La conséquence fatale de ces changements a été la centralisation politique. Des provinces indépendantes, tout juste fédérées entre elles, ayant des intérêts, des lois, des gouvernements, des tarifs douaniers différents, ont été réunies en une

⁷³ Ici : les moyens de défense de certains pays contre le mode bourgeois de production.

seule nation, avec un seul gouvernement, une seule loi, un seul intérêt national de classe, derrière un seul cordon douanier.

[106]

Lénine, 1914, Du droit des nations à disposer d'elles-mêmes.

Le 10 décembre 1869, Marx écrit que son rapport sur la question irlandaise au Conseil de l'Internationale sera conçu de la façon suivante :

... En dehors de toute phraséologie « internationaliste » et « humanitaire » sur la « justice envers l'Irlande », — car la chose va de soi au Conseil de l'Internationale — les intérêts directs, absolus, de la classe ouvrière anglaise exigent que soient rompus ses liens actuels avec l'Irlande. Telle est ma conviction la plus profonde, basée sur des raisons que, partiellement, je ne puis découvrir aux ouvriers anglais eux-mêmes. J'ai longtemps pensé qu'il serait possible de renverser le régime irlandais grâce aux progrès de la classe ouvrière anglaise. J'ai toujours défendu cette opinion dans le New York Tribune [journal américain auquel Marx a longtemps collaboré]. Une étude plus approfondie de la question m'a convaincu du contraire. La classe ouvrière anglaise ne pourra rien faire tant qu'elle ne sera pas débarrassée de l'Irlande... La réaction anglaise en Angleterre a ses racines dans l'asservissement de l'Irlande.

Maintenant, la politique de Marx dans la question irlandaise doit être parfaitement claire pour le lecteur.

L'« utopiste » Marx est si « peu pratique » qu'il se prononce pour la séparation de l'Irlande, laquelle, même un demi-siècle plus tard, n'est pas encore réalisée. D'où vient donc cette politique de Marx, et n'était-elle pas erronée ?

Marx avait d'abord pensé que ce n'était pas le mouvement national de la nation opprimée, mais le mouvement ouvrier au sein de la nation oppressive qui libérerait l'Irlande. Marx ne fait pas des mouvements nationaux un absolu, sachant que seule la victoire de la classe ouvrière peut entièrement affranchir toutes les nationalités. Tenir compte à l'avance de toutes les corrélations possibles entre les mouvements

émancipateurs bourgeois de nations opprimées et le mouvement émancipateur prolétarien de la nation oppressive (problème qui rend précisément si difficile la question nationale dans la Russie moderne) est chose impossible.

Mais les circonstances ont fait que la classe ouvrière anglaise est tombée pour un temps assez long sous l'influence des libéraux, qu'elle se traîne à leur remorque, et qu'elle est décapitée par une politique ouvrière libérale. Le mouvement émancipateur bourgeois en Irlande s'est renforcé et a pris des formes révolutionnaires, Marx révisé son opinion et la corrige. « C'est un malheur pour un peuple d'en avoir asservi un autre. » La classe ouvrière d'Angleterre ne s'affranchira pas aussi longtemps que l'Irlande ne sera pas affranchie du joug anglais. L'asservissement de l'Irlande raffermi et alimente la réaction en Angleterre (comme l'asservissement d'une série de nations alimente la réaction en Russie !)

Et Marx, tout en faisant voter par l'Internationale une résolution de sympathie à la « nation irlandaise », au « peuple irlandais » (le subtil L. VI, aurait certainement mis en pièces le pauvre Marx pour son oubli de la lutte de classes !) recommande la séparation de l'Irlande d'avec l'Angleterre « dût-on, après la séparation, aboutir à la fédération ».

Quelles sont les prémisses théoriques de cette conclusion de Marx ? D'une façon générale, la révolution bourgeoise en Angleterre est depuis longtemps [107] terminée. Mais en Irlande elle n'est pas achevée ; les réformes des libéraux anglais ne l'achèvent qu'aujourd'hui, après un demi-siècle. Si le capitalisme avait été renversé en Angleterre aussi rapidement que Marx l'avait d'abord espéré, il n'y aurait pas eu place en Irlande pour un mouvement démocratique bourgeois, national. Mais puisqu'il est apparu, Marx conseille aux ouvriers anglais de le soutenir, de lui imprimer une poussée révolutionnaire, de le mener jusqu'au bout dans l'intérêt de leur propre liberté.

Les relations économiques de l'Irlande et de l'Angleterre étaient, vers 1860- 1870, certainement plus étroites que celles de la Russie avec la Pologne, avec l'Ukraine, etc. Le caractère « peu pratique » et « irréalizable » de la séparation de l'Irlande (ne fût-ce qu'en vertu des conditions géographiques et en vertu aussi de l'énorme puissance coloniale de l'Angleterre) sautait aux yeux. Ennemi en principe du fédéralisme,

Marx admet dans ce cas particulier la fédération ⁷⁴, *à la condition* que l'émancipation de l'Irlande se fasse par la voie révolutionnaire et non réformiste, par un mouvement des masses populaires d'Irlande que soutiendrait la classe ouvrière d'Angleterre. Il ne peut faire de doute que seule cette solution d'une tâche historique aurait le mieux favorisé les intérêts du prolétariat et accéléré le développement social.

Les choses ont tourné autrement. Le peuple irlandais et le prolétariat anglais étaient faibles. C'est seulement maintenant que la question irlandaise se résout (l'exemple de l'Ulster montre combien laborieuse-ment) par de misérables transactions entre les libéraux anglais et la bourgeoisie irlandaise, par une réforme agraire (avec rachat) et par une autonomie (pour le moment encore inappliquée). Qu'est-ce à dire ? S'ensuit-il que Marx et Engels étaient des « utopistes », qu'ils formulaient des revendications nationales « irréalisables », qu'ils se laissaient influencer par les nationalistes petits-bourgeois d'Irlande (le caractère petit-bourgeois du mouvement des fenians est indubitable), etc. ?

Non. Dans la question irlandaise également, Marx et Engels ont mené une politique prolétarienne conséquente, propre à éduquer réellement les masses dans l'esprit du démocratisme et du socialisme. Seule cette politique était capable d'épargner, à l'Irlande comme à l'Angleterre, le retard d'un demi-siècle apporté dans la réalisation des réformes indispensables, ainsi que leur mutilation par les libéraux désireux de plaire à la réaction.

La politique de Marx et d'Engels dans la question irlandaise a fourni le plus grand exemple, qui conserve jusqu'à présent une énorme

⁷⁴ Il est d'ailleurs facile de voir pourquoi par droit de « libre disposition » des nations, on ne saurait comprendre, au point de vue social-démocrate, *ni* la fédération, *ni* l'autonomie (bien qu'abstraitement parlant, l'une et l'autre entrent dans la notion de « libre disposition »). Le droit à la fédération est en général un non-sens, car la fédération est un contrat bilatéral. Les marxistes ne peuvent absolument pas inscrire dans leur programme la défense du fédéralisme en général : il ne saurait en être question. Quant à l'autonomie, les marxistes défendent non le « droit à » l'autonomie, mais l'autonomie *elle-même* comme principe général, universel, d'un État démocratique à composition nationale hétérogène et dont les conditions géographiques et autres seraient nettement différenciées. C'est pourquoi reconnaître « le droit des nations à l'autonomie » serait aussi insensé que reconnaître « le droit des nations à la fédération ».

importance pratique, de la façon dont le prolétariat des nations qui oppriment doit se comporter envers les mouvements nationaux ; elle a été une mise en garde contre l'« empressement servile » que les philistins de tous les pays, de toutes les couleurs et de toutes les langues, mettent à qualifier d'« utopique » une modification des frontières des États créées par la violence et les privilèges des [108] grands propriétaires fonciers et de la bourgeoisie d'une nation.

Si les prolétariats d'Irlande et d'Angleterre n'adoptaient pas la politique de Marx et ne faisaient pas de la séparation de l'Irlande leur mot d'ordre, ce serait de leur part le pire opportunisme, un oubli des tâches du démocrate et du socialiste, une concession à la réaction et à la bourgeoisie anglaises.



Vladimir Lenin

[109]

Mao Tsé TOUNG, 1948,
Sur la question de la bourgeoisie nationale
et des hobereaux éclairés.

Dans la bourgeoisie nationale, un petit nombre d'éléments de droite attachés à l'impérialisme, au féodalisme et au capitalisme bureaucratique et opposés à la révolution démocratique populaire sont aussi des ennemis de la révolution, tandis que les éléments de gauche, attachés au peuple travailleur et opposés aux réactionnaires, ainsi que le petit nombre de hobereaux éclairés qui se sont détachés de la classe féodale sont aussi des révolutionnaires. Mais les premiers ne sont pas plus la force principale de l'ennemi que les seconds ne sont la force principale des révolutionnaires. Ni les uns ni les autres ne peuvent déterminer le caractère de la révolution. La bourgeoisie nationale est une classe politiquement très faible et fort hésitante. Mais la plupart de ses membres, du fait qu'ils sont persécutés et bridés par l'impérialisme, le féodalisme et le capitalisme bureaucratique, peuvent ou se joindre à la révolution démocratique populaire ou adopter une position neutre. Ils sont une partie des larges masses populaires, mais ne constituent ni leur corps principal, ni une force qui détermine le caractère de la révolution. Cependant, comme ils présentent une importance économique et peuvent ou se joindre à la lutte contre les États-Unis et Tchong Kaï-Chek ou rester neutres dans cette lutte, il nous est possible et nécessaire de les unir à nous. Avant la naissance du Parti communiste chinois, le Kuomintang, sous la direction de Sun Yat-sen, représentait la bourgeoisie nationale et jouait le rôle dirigeant dans la révolution chinoise de cette époque (révolution démocratique inconséquente de type ancien). Mais dès que le Parti communiste chinois fut né et eut prouvé ses capacités, le Kuomintang ne fut plus à même d'assumer la direction de la révolution chinoise (révolution de démocratie nouvelle). La bourgeoisie nationale se joignit au mouvement révolutionnaire des années 1924-1927, puis, durant les années 1927-1931 (avant l'Incident du 18 Septembre 1931), une bonne partie de ses éléments se rallia à la réaction dirigée par Tchong Kaï-Chek. Mais ce n'est absolument pas une raison de dire que

durant cette période nous ne devons pas chercher à rallier à notre cause la bourgeoisie nationale sur le terrain politique, et à la protéger sur le terrain économique, ou que notre politique ultra-gauchiste d'alors à l'égard de la bourgeoisie nationale n'était pas une politique aventuriste. Au contraire, durant cette période, nous aurions quand même dû appliquer la politique de protéger la bourgeoisie nationale et de la rallier à notre cause pour nous permettre de concentrer nos efforts dans la lutte contre nos ennemis principaux. Pendant la Guerre de [110] Résistance, la bourgeoisie nationale a pris part à la guerre tout en hésitant entre le Kuomintang et le Parti communiste. À l'étape actuelle, la majorité de cette classe éprouve une haine croissante pour les États-Unis et Tchang Kaï-Chek ; ses éléments de gauche se rattachent au Parti communiste, et ses éléments de droite au Kuomintang, tandis que ceux du centre, restant dans l'expectative, hésitent entre les deux partis. Dans ces circonstances, il nous est nécessaire et possible de gagner la majorité de la bourgeoisie nationale et d'isoler sa minorité. Pour atteindre ce but, nous devons agir avec circonspection dans ce qui touche à la position économique de cette classe et adopter en principe une politique générale de protection. Sinon, nous commettrions des erreurs politiques.

[111]

Staline, 1913, Le marxisme et la question nationale et coloniale.

Qu'est-ce que la nation ?

La nation, c'est avant tout une communauté, une communauté déterminée d'individus.

Cette communauté n'est pas de race ni de tribu. L'actuelle nation italienne a été formée de Romains, de Germains, d'Etrusques, de Grecs, d'Arabes, etc. La nation française a été constituée par des Gaulois, des Romains, des Bretons, des Germains, etc. Il faut en dire autant des Anglais, Allemands et autres qui se sont constitués en nations avec des hommes appartenant à des races et à des tribus diverses.

Ainsi, la nation n'est pas une communauté de race ni de tribu, mais une communauté humaine historiquement constituée.

D'autre part, il est hors de doute que les grands États de Cyrus ou d'Alexandre ne pouvaient pas être appelés nations, bien que constitués historiquement, formés de tribus et de races diverses. Ce n'étaient pas des nations, mais des agglomérats de groupes, agglomérats dus au hasard et peu cohérents, qui se désagrégeaient ou se soudaient, suivant les succès ou les défaites de tel ou tel conquérant.

Ainsi, la nation n'est pas un agglomérat accidentel ni éphémère, mais une communauté humaine stable.

Mais toute communauté stable ne constitue pas une nation. L'Autriche et la Russie sont aussi des communautés stables, pourtant personne ne les appelle nations. Qu'est-ce qui distingue la communauté nationale de la communauté d'État ? Entre autres, le fait que la communauté nationale ne saurait se concevoir sans une langue commune, tandis que pour l'État la langue commune n'est pas obligatoire. La nation tchèque en Autriche et la nation polonaise en Russie seraient impossibles sans une langue commune pour chacune d'elles, cependant

que l'existence de toute une série de langues à l'intérieur de la Russie et de l'Autriche n'empêche pas l'intégrité de ces États. Il s'agit évidemment des langues populaires parlées, et non des langues officielles des bureaux.

Ainsi, la communauté de langue est l'un des traits caractéristiques de la nation.

Cela ne veut évidemment pas dire que les diverses nations parlent toujours et partout des langues différentes, ou que tous ceux qui parlent la même langue constituent forcément une seule nation. Une langue commune pour chaque nation, mais pas nécessairement des langues différentes pour les diverses nations ! Il n'est pas de nation qui parle à la fois plusieurs langues, mais cela ne signifie pas encore qu'il ne puisse y avoir deux nations parlant la même langue ! Les Anglais et les Américains du Nord parlent la même langue, et cependant ils ne constituent pas une même nation. Il faut en dire autant des Norvégiens et des Danois, des Anglais et des Irlandais.

Mais pourquoi, par exemple, les Anglais et les Américains du Nord ne constituent-ils pas une seule nation, malgré une langue commune ?

Tout d'abord parce qu'ils ne vivent pas côte à côte, mais sur des territoires différents. Une nation ne peut se former qu'à la suite de relations prolongées et régulières, qu'à la suite d'une vie commune des personnes, de générations en générations. Or, une longue vie commune est impossible sans un territoire commun. Les Anglais et les Américains habitaient autrefois un seul territoire, [112] l'Angleterre, et formaient une seule nation. Puis une partie des Anglais a émigré d'Angleterre dans un nouveau territoire, l'Amérique, et c'est là, sur ce nouveau territoire, qu'elle a formé, avec le temps, une nouvelle nation, la nation américaine. La diversité des territoires a entraîné la formation de nations diverses.

Ainsi, la *communauté de territoire* est l'un des traits caractéristiques de la nation.

Mais ce n'est pas encore tout. La communauté du territoire par elle-même ne fait pas encore une nation. Pour cela, il faut qu'il y ait en outre une liaison économique interne, soudant les diverses parties de la nation en un tout unique. Une telle liaison n'existe pas entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord, et c'est pourquoi elles forment deux nations

différentes. Mais les Américains eux-mêmes ne mériteraient pas d'être appelés nation si les différents points de l'Amérique du Nord n'étaient pas liés entre eux par le développement des voies de communication, etc.

Prenons, par exemple, les Géorgiens. Les Géorgiens d'avant la réforme vivaient sur un territoire commun et parlaient une seule langue ; et pourtant ils ne formaient pas, à parler strictement, une seule nation, car, divisés en une série de principautés détachées les unes des autres, ils ne pouvaient vivre d'une vie économique commune, se faisant la guerre depuis des siècles et se ruinant mutuellement, en excitant les uns contre les autres les Persans et les Turcs. La réunion éphémère et accidentelle des principautés, qu'un tsar chanceux réussissait parfois à réaliser, n'englobait dans le meilleur des cas que la sphère administrative superficielle, pour se briser rapidement contre les caprices des princes et l'indifférence des paysans. Et il ne pouvait en être autrement, vu le morcellement économique de la Géorgie... Celle-ci n'apparut en tant que nation que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque la chute du servage et le progrès de la vie économique du pays, le développement des voies de communication et la naissance du capitalisme eurent institué la division du travail entre les régions de la Géorgie et porté un coup définitif à l'isolement économique des principautés pour les unir en un tout.

Il faut en dire autant des autres nations qui ont franchi le stade du féodalisme et développé chez elles le capitalisme.

Ainsi, *la communauté de la vie économique, la cohésion économique* sont l'une des particularités caractéristiques de la nation.

Mais cela non plus n'est pas tout. En plus de ce qui a été dit, il faut encore tenir compte des particularités psychologiques des individus réunis en nation. Les nations se distinguent l'une de l'autre non seulement par les conditions de leur vie, mais aussi par leur psychologie qui s'exprime dans les particularités de la culture nationale. Si l'Angleterre, l'Amérique du Nord et l'Irlande, qui parlent une seule langue, forment néanmoins trois nations différentes, c'est qu'un rôle assez important est joué en l'occurrence par cette formation psychique originale qui s'est élaborée, chez elles, de génération en génération, par suite de conditions d'existence différentes.

Évidemment, la formation psychique en elle-même, ou, comme on dit encore, le « caractère national » apparaît à l'observateur comme quelque chose d'insaisissable ; mais pour autant qu'elle s'exprime dans l'originalité de la culture commune à la nation, elle est saisissable et ne saurait être méconnue.

Inutile de dire que le « caractère national » n'est pas une chose établie une fois pour toutes et qu'il se modifie en même temps que les conditions de vie ; mais, pour autant qu'il existe à chaque moment donné, il marque de son empreinte la physionomie de la nation.

[113]

Ainsi, *la communauté de la formation psychique*, qui se traduit dans la communauté de culture, est l'un des traits caractéristiques d'une nation.

De cette façon, nous avons énuméré tous les indices qui caractérisent la nation.

La nation est une communauté humaine, stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans une communauté de culture.

Avec cela, il va de soi que la nation, comme tout phénomène historique, est soumise à la loi du changement, qu'elle a son histoire, un commencement et une fin.

Il est nécessaire de souligner qu'aucun des indices mentionnés ne suffit, pris isolément, à définir la nation. Bien plus : il suffit qu'un seul de ces indices manque pour que la nation cesse d'être nation.

On peut se représenter des hommes ayant un « caractère national » commun, sans que l'on puisse dire toutefois qu'ils forment une nation, s'ils sont économiquement dissociés, s'ils vivent sur des territoires différents, s'ils parlent des langues différentes, etc. Tels sont, par exemple, les *Juifs* russes, galiciens, américains, géorgiens, ceux des montagnes du Caucase, qui, à notre avis, ne forment pas une nation unique.

On peut se représenter des hommes dont le territoire et la vie économique sont communs et qui cependant ne forment pas une nation, s'ils n'ont pas une communauté de langue et de « caractère national ». Tels sont, par exemple, les Allemands et les Lettons dans la Province balte.

Enfin les Norvégiens et les Danois parlent la même langue, sans pour cela former une seule nation, vu l'absence des autres indices.

Seule, la présence de tous les indices pris ensemble nous donne une nation.

[114]

Trotsky, 1929, La révolution permanente

Il n'est pas vrai que l'économie mondiale ne représente que la simple somme de fractions nationales similaires. Il n'est pas vrai que les traits spécifiques ne soient qu'un “**supplément** aux traits généraux”, une sorte de verrue sur la figure. En réalité les particularités nationales forment l'originalité des traits fondamentaux de l'évolution mondiale. Cette originalité peut déterminer la stratégie révolutionnaire pour de longues années. Il suffit de rappeler que le prolétariat d'un pays arriéré a conquis le pouvoir bien avant ceux des pays avancés. Cette simple leçon historique démontre que, contrairement aux affirmations de Staline, il serait tout à fait erroné de fonder l'activité des partis communistes sur quelques **traits généraux**, c'est-à-dire sur un type abstrait de capitalisme national. Il n'est pas du tout vrai que “l'internationalisme des partis communistes” se fonde sur cela. En réalité il repose sur la faillite de l'État national qui est une survivance et qui freine le développement des forces productives. On ne peut ni réorganiser ni même comprendre le capitalisme national si on ne l'envisage pas comme une partie de l'économie mondiale.

Les particularités économiques des différents pays n'ont pas une importance secondaire. Il suffit de comparer l'Angleterre et l'Inde, les États-Unis et le Brésil. Les traits spécifiques de l'économie nationale, si importants qu'ils soient, constituent, à un degré croissant, les éléments d'une plus haute unité qui s'appelle l'économie mondiale et sur laquelle, en fin de compte, repose l'internationalisme des partis communistes.

La définition stalinienne de l'originalité nationale comme simple "supplément" au type général se trouve en contradiction éclatante, mais non fortuite, avec la façon de comprendre (ou plutôt de ne pas comprendre) la loi du développement inégal du capitalisme. Comme on sait, Staline l'avait proclamée loi fondamentale, primordiale, universelle. A l'aide de cette loi, qu'il a transformée en une ' abstraction, Staline essaye de résoudre tous les mystères de l'existence. Mais, chose étonnante, il ne perçoit pas que **l'originalité nationale représente le produit final et le plus général de l'inégalité du développement historique**. Il faut avoir une juste idée de cette inégalité, en comprendre l'importance et l'étendre au passé pré-capitaliste. Le développement plus ou moins rapide des forces productives, l'épanouissement [115] ou, au contraire, l'appauvrissement qui caractérisent certaines époques historiques, comme, par exemple, le Moyen Age, le régime des corporations, l'absolutisme éclairé, le parlementarisme ; l'inégalité dans le développement des différentes branches de l'économie, des différentes classes, des différentes institutions sociales, des divers éléments de la culture, tout cela constitue les fondements des "particularités" nationales. L'originalité d'un type social national n'est que la cristallisation des inégalités de sa formation.

Sommaire du premier numéro

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
LE CONFLIT AU MODULE
DE SCIENCE ÉCONOMIQUE DE L'UQÀM
LE COLLOQUE DE TROIS-RIVIÈRES
RÉFLEXION SUR LE CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT
SUR LES PRÉTENTIONS DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE
ÉPISTÉMOLOGIE ET
HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE
L'ÉCONOMIE ET SON CHAMP D'ÉTUDE
L'ANTHROPOLOGIE ÉCONOMIQUE
ET LES OBJETS DE L'ÉCHANGE
ESPACE POLARISÉ
ET LE SOUS-DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

[117]

Interventions
critiques en économie politique
No 2

DÉBAT

SUR LES COOPÉRATIVES

[Retour au sommaire](#)

[117]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DÉBAT : SUR LES COOPÉRATIVES

“ LA COOPÉRATION.”

[Retour au sommaire](#)

L'importance du mouvement coopératif au Québec n'est certainement plus à souligner. La place que celui-ci occupe dans l'économie, l'attrait que la formule opère dans la population, la force politique que représente ses leaders, tout cela nous permet de comprendre pourquoi comme le cite Sylvie Bouchard dans son article, le Parti Québécois peut envisager d'en faire avec l'État, l'élément fondamental du développement d'un Québec indépendant.

Dans son article, sur la genèse du mouvement coopératif québécois, Alain Côté s'efforce de nous montrer de manière historique, comment une idée a pu devenir réalité à la fin du siècle dernier et comment cette idée a pu maintenir toute sa vigueur en dépit des difficultés qu'entraîne le fonctionnement d'une coopérative dans une économie capitaliste.

Quant à l'article de Sylvie Bouchard, il porte essentiellement autour du caractère utopique de l'idée coopérative, l'idéologie que celle-ci véhicule. Se penchant sur les ambiguïtés du Coopératisme et les contradictions de sa pratique quotidienne, elle n'en souligne pas moins l'importance des coopératives dans la lutte pour le socialisme.

Bref, deux contributions supplémentaires dans le débat que Temps Fou avait déjà soulevé, à propos de “l'institution” Cooprix...

[118]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DÉBAT : SUR LES COOPÉRATIVES

“ LA GENÈSE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS.”

(son défi national et social)

Alain CÔTÉ

[Retour au sommaire](#)

Les coopératives occupent une place de moins en moins négligeable dans la vie sociale et économique des québécois. De l’avis de plusieurs, ces dernières sont appelées à jouer un rôle déterminant dans le processus d’indépendance économique enclenché il y a plus d’un siècle.

Essentiellement, la coopérative se présente comme un outil de transformation négociée entre agents économiques. Elle existe au Québec depuis que des groupes d’individus se trouvent marginalisés par la pénétration du capitalisme marchand, c’est-à-dire depuis le milieu du XIX^{ième} siècle.

À l’aide de la coopération agricole, nous nous proposons dans cet article de retracer brièvement les principales conditions d’émergence de ce type d’institutions au Québec. Nous verrons qu’au Québec ces institutions avaient à relever un défi non seulement social mais aussi national. Mais, en premier lieu rappelons en quels termes le Conseil de la Coopération du Québec définit la coopérative et quels en sont les principes directeurs.

Une personne/un vote : propriétaire et usager

Pour le Conseil,

“une coopérative est une entreprise possédée et contrôlée par une association de personnes. Les membres de la coopérative sont à la fois les propriétaires et les usagers de l’entreprise qu’ils ont organisée en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations, pour la mettre à leur service et au service de la communauté”. ⁷⁵

Deux principes sous-tendent l’existence d’une coopérative : l’égalité démocratique et la proportionnalité. L’égalité [119] démocratique se réalise dans la règle bien connue, une personne/un vote ; quant au principe de la proportionnalité, il implique que le propriétaire soit l’usager lui-même de la coopérative.

La coopérative se distingue donc de l’entreprise * puisque les profits lorsqu’ils existent, ne sont pas répartis entre les propriétaires-usagers selon le capital investi, mais selon l’usage que ceux-ci font de leur coopérative.

De plus, si les objectifs peuvent différer suivant les besoins, la coopérative doit rester avant tout un ensemble de règles qu’un groupe de personnes se donnent dans le but d’améliorer leur situation et instaurer une égalité entre elles-mêmes.

Ces principes étant rappelés, nous pouvons maintenant nous tourner vers la genèse du mouvement coopératif québécois.

⁷⁵ *Le Québec coopératif*, CCQ, 1978, p. 2.

* capitaliste

LES ORIGINES DU MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS

Le besoin de rééquilibrage social

Depuis 50 ans, plusieurs auteurs nous ont rappelé que la coopération avait fait ses débuts au Québec sous l'impulsion d'Alphonse Desjardins (épargne et crédit, 1900) et de l'abbé Allaire (agriculture, 1903). En considérant de plus près le phénomène coopératif, il nous semble plutôt que son apparition remonterait bien avant cela.

En effet, Gaston Deschênes ⁷⁶ a pu dresser dans un ouvrage récent, la liste des institutions du XIX^{ième} siècle dont le fonctionnement s'apparente déjà à la formule coopérative. C'est donc dire que bien avant la "naissance historique" des coopératives au Québec, l'idée coopérative était déjà fortement répandue, voire qu'elle correspondait à une nécessité sociale.

Nous ne pouvons évidemment analyser toutes ces institutions ; la présentation des associations agricoles à l'origine des coopératives aujourd'hui si puissantes devrait néanmoins nous permettre de nous faire une idée de ce que pouvait alors représenter la coopération.

[120]

La vie autarcique des cultivateurs canadiens-français

Sous le régime français, les canadiens n'étaient pas seulement des cultivateurs même si cette activité dominait la vie économique. Comme le note Maurice Séguin ⁷⁷, "Ils procédaient à la colonisation au sens plein du mot, s'efforçant d'implanter en un territoire neuf, des activités

⁷⁶ Gaston Deschênes, Associations coopératives et institutions similaires au XIX^{ième} siècle, Québec, 1975.

⁷⁷ Maurice Séguin, La conquête et la vie économique des Canadiens, in *Le retard du Québec et l'infériorité économique des Canadiens-français*, Boréal Express, Montréal, 1974, p. 94.

agricoles, industrielles, commerciales aussi avancées que l’admettait, en ce temps, un pays d’Amérique”.

Après la conquête de 1760, l’émigration de la bourgeoisie locale décapite le groupe de l’élite canadienne-française.

Le Québec avec son économie coloniale axée sur l’exportation de fourrures, de blé, et plus tard de bois, doit rétablir ses relations avec l’Angleterre. La perte de contact avec les marchés européens, avec les sources de capitaux et le système d’influences politico-économiques entraîne une marginalisation des canadiens-français ; ceux-ci se repliant sur la terre. Le régime seigneurial, excluant la nécessité de détenir le capital, facilite cette prise de possession du sol. Récitons M. Séguin :

“La vie agricole en vint à s’identifier avec presque toute la vie économique des canadiens français pour plus d’un siècle après la conquête” ⁷⁸.

Face aux conquérants, les canadiens-français désirant affirmer leur valeur de groupe, vont se tourner vers l’église. C’est ainsi que les curés de par leurs qualités personnelles, vont jouer un rôle de catalyseur dans la formation des coopératives paroissiales. Alors que les anglais accumulent le capital par le commerce, un capital qui servira en partie, au “décollage” industriel de 1850, les canadiens-français pratiquent quant à eux, l’agriculture familiale caractérisée par une économie de subsistance.

Nous avons grâce aux écrits de Léon Guérin, une description précise de ce que pouvait être la vie casanière de l’habitant canadien-français en 1886 ⁷⁹. Sa monographie décèle la particularité de la structure familiale quant à l’interdépendance des membres de la famille.

“Ce groupe familial nombreux et varié dans sa composition, a pour premier objectif de tirer de son domaine rural et de diverses industries accessoires, par le travail en commun de ses [121] membres, tout ce qui est

⁷⁸ *Ibid.* p. 95.

⁷⁹ Falardeau J.C. et Garigue P., *Léon Guérin et l’habitant de Saint-Justin*, PUM, 1968.

nécessaire à la subsistance du groupe, au maintien du domaine et de la communauté et enfin, à l'établissement au dehors de ceux des enfants qui seront appelés à se séparer du groupe. ⁸⁰

De fait, le père parvient à établir ses fils non loin de chez lui jusqu'en 1830-1840, c'est-à-dire jusqu'au moment où le surpeuplement de la seigneurie le force à subdiviser son "domaine plein". Ce phénomène ainsi que la croissance exceptionnelle de la population, les malaises agricoles et le chômage urbain, place l'excédent de la population seigneuriale devant deux alternatives : l'émigration en Nouvelle-Angleterre ou la colonisation. Ainsi, se dessine suite à la Rébellion de 1837-38 et à l'acte d'Union de 1840, deux courants qui retiendront l'attention pendant près d'un siècle. Durant cette période, plus du tiers de la population quitte le Québec.

La pénétration du capitalisme marchand

En 1854, le gouvernement impérial finit par abolir le régime seigneurial qui selon lui, retarde l'industrialisation du Bas-Canada.

La loi qui est alors passée, a pour effet de marginaliser de nombreux agriculteurs, eux, qui bénéficiaient auparavant de droits égaux, d'une protection égale en contrepartie des devoirs égaux qu'ils avaient envers le seigneur. On voit dès lors, apparaître des sociétés coopératives de colonisation, comme celle dirigée par l'abbé Hébert dans le Saguenay, en 1842. Ces sociétés contrent partiellement le problème de l'inaccessibilité du sol due au manque de capital d'une part, et le problème de déséquilibre social dû à la pénétration du capitalisme marchand, d'autre part.

C'est la pénétration de celui-ci qui va en effet, provoquer dans un premier temps, une certaine augmentation de la productivité de laquelle tout le monde peut tirer parti. Par exemple, lors de la construction du chemin de fer aux environs d'un village auparavant difficile d'accès, le paysan peut devenir salarié, vendre ses surplus agricoles ou encore

⁸⁰ Ibid. p. 57.

écouler ses cultures spontanées. Cette période de prospérité introduit entre autres, un niveau de revenu jusqu'alors jamais obtenu.

Dans un deuxième temps, le même chemin de fer amène des marchands de la ville qui viennent directement concurrencer [122] le paysan en ce qui concerne la petite industrie domestique et artisanale. En plus de priver ce dernier de près des trois quarts de son revenu, on lui propose une multitude de biens, ce qui engendre l'usure et l'endettement. Les difficultés économiques subséquentes obligent les agriculteurs marginalisés à modifier leurs activités ou à s'urbaniser. Donc, la mise en place de cette nouvelle infrastructure ouvre de nouveaux débouchés pour la bourgeoisie commerçante mais déséquilibre un marché local non préparé à l'échange.

De cette façon, le peuple canadien-français sort de l'agriculture en prolétaire. Dans bien des cas, le secteur "Bâtiment et Travaux Publics" joue un rôle de redistribution de la main-d'oeuvre, faisant le pont entre le travail rural et le travail urbain.

La période de mutation

Pour plus d'un siècle après la Rébellion, le Québec évolue lentement, suivant un système de valeurs rétrograde. C'est l'agriculturisme et le messianisme qui dominent alors. Comme le note D. Monière :

“...l'idéologie dominante reflète le monde du clergé, ses intérêts et les sources de son pouvoir”. ⁸¹

Le clergé, désapprouvant le contact des fidèles avec le “grand atelier”, s'efforce de contrer l'exode des campagnes. À partir de 1862, apparaissent, dans plusieurs paroisses, des **cercles agricoles** ayant pour but l'enseignement des bonnes méthodes de cultures et le maintien de

⁸¹ Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, 1977, p. 158.

la structure familiale. Ces institutions sont de pure inspiration coopérative ⁸².

Graduellement, ces associations de cultivateurs, en réponse aux nouveaux besoins de leurs membres, canalisent le pouvoir d'achat nécessaire à l'approvisionnement en instruments aratoires, en animaux reproducteurs et en grains de provende. Ces cercles agricoles, par un esprit de coopération, invitent à l'étude en commun des besoins locaux et, par une réglementation sage, mettent à la disposition de leurs membres, un matériel trop coûteux pour chacun mais indispensable à tous.

En 1866, les États-Unis mettent fin au traité de réciprocité, laissant pour compte les producteurs de blé du [123] Haut-Canada et de l'Ouest canadien (Manitoba). Ces derniers déversent alors leurs produits sur les marchés du Bas-Canada qui voit ses cultivateurs dans l'obligation de réorienter leurs productions afin de survivre. Plusieurs optent pour l'industrie laitière.

Ces agriculteurs qui ignorent l'expérience inouïe des pionniers de Rockdale (1^{er} village coopératif anglais), ont suffisamment conscience de la situation. Si bien qu'à l'aide du curé, de l'agronome du gouvernement, et de personnes influentes, ils tentent de s'organiser. Il fallait planifier la production de fromage en fabrique, organiser le transport et assumer la liaison avec le marché européen. Face à l'indifférence des capitalistes pour ce secteur non payant, on organise en coopératives des fabriques laitières dirigées par les cultivateurs.

“Chacun de ces petits établissements est la propriété d'un particulier qui s'engage à transformer le lait que lui apportent ses “patrons” (cultivateurs du même rang), moyennant une rétribution de 15% sur le prix de vente du fromage et de 18 o/o sur le prix de vente du beurre. Les cultivateurs de chaque rang s'entendent pour charroyer à tour de rôle le lait de tous à la fabrique et rapporter à chacun la part de petit lait ou de lait écrémé qui lui revient. Un bureau de direction, choisi d'entre les patrons, est chargé d'opérer les ventes, et le produit de ces ventes est réparti entre les patrons, proportionnellement à la quantité de lait fournie par chacun d'eux”. ⁸³

⁸² Alain Côté, L'évolution des coopératives agricoles au Québec (1870-1950), HEC, 1978.

⁸³ Falardeau J.C. et Garigue P., [Léon Gérin...](#) *op. cit.*, p. 68.

Ce type d'institution couvre littéralement le Québec à partir de 1882, de sorte qu'au tournant du siècle, on en compte plus de 2,000. Donc la période de mutation de nos campagnes québécoises entre 1850 et 1880 annonce la période de création intensive de coopératives agricoles entre 1880 et 1910.

(Période 1850-1880)

1. Abolition du Régime seigneurial.
2. Révolution des transports.
3. Pénétration du capitalisme marchand.
4. Usure - endettement - exode rural.

[124]

5. Concurrence de l'ouest.
6. Marginalisation - prolétarianisation - exode.
7. Prise de conscience de la situation par le peuple (situation héroïque).
8. Rôles d'agents catalyseurs joués par le curé et l'agronome (les héros).
9. Présence d'un marché potentiel.
10. Absence de capitaliste dans ce secteur.

(Période 1880-1910)

11. Regroupement en coopératives permettant la liaison avec le marché.

Telle est grossièrement la situation dans laquelle évoluent durant la seconde moitié du 19^{ième} siècle, le capital et les idées nécessaires à l'émergence de la plus grande industrie canadienne-française en coopérative.



Photographie de la fromagerie de Damien Poirier, membre de la Société Coopérative Agricole des Fromageries du Québec qui allait devenir sous peu, la Coopérative Fédérée, Comté de Beauharnois, 1912.

[125]

La coopérative comme outil de rééquilibrage social et de reconquête économique

En 1867, à une époque où le Québec est encore à 80 o/o agricole, Médéric Lanctôt, un de nos premiers “théoricien social” se montre très perspicace lorsqu’il saisit l’importance de l’industrialisation dans l’avenir des canadiens-français.

À son retour d’un voyage en Europe, il réalise la contradiction du capitalisme :

"... il faut au Canada que le capital et le travail s'associent et une loi devrait obliger tout industriel capitaliste à partager les bénéfices de la manufacture, de l'usine, de l'atelier, avec les ouvriers qu'il emploie". ⁸⁴

De plus, son projet utopique vise à Montréal l'établissement d'un réseau de coopératives d'alimentation appelé "magasins à bon marché" ⁸⁵. Dénoncées par le clergé et les journaux bourgeois, ses initiatives avortent mais le mouvement amorcé ne mourra pas dans l'œuf pour autant. Selon Denis Monière, Lanctôt est probablement le premier à effleurer les théories des socialistes européens et a essayé de les appliquer à l'analyse de la société québécoise.

Suite à cette analyse, le foisonnement des sociétés de secours mutuel donne naissance à quelques organisations syndicales dont Les Chevaliers du travail en 1881. Cette organisation souhaitait "une modification de la structure sociale et économique. Ils voulaient, entre autre, substituer au système capitaliste basé sur le monopole et l'exploitation des travailleurs, des coopératives de production et de distribution." ⁸⁶

La Révolution industrielle avait changé la face du monde et à partir de ce moment, la lutte devient économique. Les canadiens-français doivent lutter sur deux fronts : le national et le social.

Une certaine bourgeoisie canadienne-française avait su se tailler une place dans diverses industries jusqu'au moment où la crise internationale de 1873-1896 contribue à changer les règles du jeu ; la conjoncture force la concentration des entreprises qui force à son tour la concentration du Capital. Georges Pelletier en 1921, résume l'effet sélectif qu'a joué le Capital au Québec entre 1890 et 1910 :

⁸⁴ Cité par Denis Monière, "Médéric Lanctôt, L'association du capital et du travail, Montréal, 1872" dans [*Le développement des idéologies...*](#) *op. cit.*

⁸⁵ *Ibid.* p. 206.

⁸⁶ Denis Monière, *op. cit.* p. 208.

[126]

“Entre temps, dans nos villes, la grande industrie avait fini de livrer bataille à la petite et à la moyenne. Elle les absorba ou les anéantit. Presque tout passa à l’Anglais, de 1890 à 1910.” ⁸⁷

Le manque d’appui financier des canadiens-français s’explique en partie par les conditions historiques qu’ont déterminé le rôle et la place de chaque ethnie (canadienne-française et anglaise) face au développement du capitalisme marchand et industriel ⁸⁸.

La cause de ce phénomène, c’est-à-dire la concentration du Capital, a pour effet la “destruction nationale” et par conséquent la remise en question du capitalisme par le peuple francophone.

Tel est le contexte dans lequel Alphonse Desjardins construit son projet de “société globale” au début du siècle. Reprochant aux coopératives agricoles leur erreur de procédure ⁸⁹, il prend bien soin d’édifier des caisses d’épargnes et de crédit indépendantes de l’État.

En 1905, dans son Mémoire sur l’Organisation de l’Agriculture, il précise le défi national que devraient relever les futures caisses populaires :

“... ces multiples et si bienfaisantes cellules destinées à recueillir l’épargne, créeraient du même coup le Capital vraiment national, capital propre à nos populations, patrimoine des canadiens-français, qui nous permettrait de prendre notre essor et donnerait libre carrière à notre initiative en fortifiant nos qualités qui valent bien, après tout, celles des autres nationalités. Si notre développement matériel n’a pas été ce qu’il aurait dû être, n’est-ce pas dû à l’absence de capitaux, tandis que cette force était fournie avec abondance à nos concurrents plus heureux ?” ⁹⁰

⁸⁷ G. Pelletier, *Action française*, juin 1921, p. 330.

⁸⁸ Voir Arnaud Sales, *Capital, entreprises et bourgeoisie...* Thèse de doctorat, Paris, 1977.

⁸⁹ Il leur reprochait de s’être développé de haut en bas plutôt que l’inverse.

⁹⁰ Alphonse Desjardins, *Mémoire sur l’organisation de l’agriculture*, 1905, dans A. Faucher et C. Vaillancourt, *Alphonse Desjardins*, Lévis, 1950, p. 144.

Aujourd'hui, c'est-à-dire plus de 75 ans après ce vœux de Desjardins, les québécois possèdent un outil national de force avec les milliards de \$ du Mouvement Desjardins. Il sera intéressant d'observer l'usage qu'on en fera.

La Déviation : une ombre au tableau

Avant de conclure, je voudrais faire ressortir le danger [127] qui guette toute coopérative de perdre son "sens" à mesure qu'elle acquiert de la "puissance".

Dès leurs naissances, les coopératives laitières voient s'unir leurs conditions d'existence et de production dans leur mission de liaison avec le marché. À mesure que ces coopératives évoluent, elles grossissent, se centrent sur les conditions du marché et, prévoyant l'évolution de ce dernier, en avertissent simplement leurs membres, ce qui entraîne progressivement les conditions d'existence et de production à se dissocier.

De plus en plus, le jeu des directeurs généraux est de convaincre les agriculteurs de s'adapter au marché ; d'où le danger d'une augmentation du pouvoir des gestionnaires au détriment des sociétaires. De fait, les sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec pourraient être justifiés de percevoir leur entreprise comme une courroie du système plutôt qu'un instrument à leur service !

Le fait que la vie économique domine maintenant en importance, la vie sociale de la coopérative risque de corrompre le "sens" original de la coopération. Il est évident que, compte tenu du contexte actuel, le maintien du "sens coopératif" est de plus en plus difficile :

"... créer une entreprise c'est déjà difficile, créer une association n'est guère facile. Mais créer l'une dans l'autre, c'est multiplier la première difficulté par la seconde." ⁹¹

⁹¹ Cité par J.G. Desforges "Desroches Henri : Le projet coopératif, E.O., Paris, 1976", Les coopératives dans les économies de marché : un défi à la gestion, Athènes, 1978.

Conclusion

Les institutions coopératives au Québec sont donc apparues bien avant les lois qui les régissent actuellement. Elles s'inscrivent contre la logique du développement du capitalisme marchand qui, dans une période d'exode massive, comportait un danger réel au maintien de la structure des familles canadiennes-françaises.

Les institutions financières de l'époque représentaient des outils au service de la désorganisation du social et du national, alors qu'au contraire elles auraient pu les réorganiser. Le projet coopératif de l'époque visait donc à réinstaurer un ordre social en plus de servir la cause de la reconquête économique.

[128]

Les coopératives, émergeant dans une économie de marché, doivent par conséquent fonctionner avec les règles de cette économie, essayant de les modifier en les socialisant.

Les coopératives québécoises représentent une grosse partie de l'avoir collectif des québécois. Il est à souhaiter qu'elles élargissent leur rôle face au développement du Québec.

ALAIN CÔTÉ

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[129]

Interventions Critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites parvenir vos critiques et vos articles au casier postal 98, succ. Rosemont, Montréal. H1X 3B6.

[129]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DÉBAT : SUR LES COOPÉRATIVES

“ LA COOPÉRATION : UN SOCIALISME UTOPIQUE ?”

Serge BOUCHARD

“Le Parti Québécois croit tellement au système coopératif qu’il propose aux Québécois d’en faire, avec l’État, le fondement du système économique d’un Québec indépendant. ”

Guy Joron ⁹²

[Retour au sommaire](#)

C’était avant la victoire électorale (et non la prise de pouvoir...) du PQ, avant le fameux 15 novembre...

Mais le rêve coopératif, tout comme sa réalité, est cher au peuple québécois et à ses leaders ; esprit de famille ou retour aux origines ? Toujours est-il que ‘contestataires et nationalistes’ n’ont juré que par Alphonse Desjardins jusqu’à ce qu’un jour un “Complexe” se développe, et qu’ouvrant les yeux sur un objectif franchement raté, on reporte [130]ses espoirs sur un mouvement montant, les coopératives de consommation, dont l’exemple le plus “sain” (car on préfère fermer les yeux sur Cooprix) est celui des comptoirs alimentaires.

Mais le mouvement coopératif, québécois et international, est beaucoup plus complexe, car ce n’est pas seulement un système ou un type

⁹² Guy Joron, in Le Citoyen “*Les coopératives... la solution ?*”, éd. du Parti Québécois, février 1973, p. 69.

d'entreprise différents ; il réfère à un cheminement idéologique révolutionnaire (ou réformiste...) malheureusement souvent récupéré par l'idéologie capitaliste même.

LES IDÉOLOGIES COOPÉRATIVES

Le coopératisme est né d'un besoin de contrer l'exploitation. Robert Owen, utopiste anglais du XIXe siècle, en participant aux luttes ouvrières pour l'émancipation de la classe laborieuse, contribua à l'élaboration des lois de fabrique, premier exemple de fabriques coopératives, dans sa propre filature de coton de New Lanark en Ecosse.

De ces lois de fabrique, Marx dit :

“Avec les conditions matérielles et les combinaisons sociales de la production, elle développe en même temps les contradictions et les antagonismes de sa forme capitaliste, avec les éléments de formation d'une société nouvelle (communiste), les forces destructives de l'ancienne.”⁹³

Il reconnaissait ainsi la nature dialectique de l'idéologie coopérative. A cette époque la classe ouvrière avait encore besoin de la petite-bourgeoisie dont les intérêts convergeant vers les siens justifiaient une théorie de coopération de classes. Toutefois, avec l'industrialisation, le conflit de classes s'accroissant, une telle théorie devenait utopique, puisque ne reprenant pas dans son analyse ni dans sa pratique, les principes d'autonomie de la classe laborieuse. Il s'en suivit une sectarisation croissante des utopistes, isolant les fabriques coopératives, et diminuant ainsi toute la portée sociale et économique des ouvriers dans leur association, et démontraient pour eux la nécessité de se regrouper dans l'action et de se donner les moyens d'acquérir un pouvoir économique et politique au niveau de la société et ce, en montrant les limites mêmes de la coopération en institutions isolées.

⁹³ ENGELS, F., Karl Marx, [Utopisme et communauté de l'avenir](#). éd. FM, Petite collection Maspero, Paris 1976 p. 111.

[131]

Il faut d'ailleurs souligner que Robert Owen (que Engels appelle "père du socialisme anglais") ne voyait pas dans les fabriques coopératives une fin, mais considérait l'impossibilité pour les ouvriers d'acquiescer des droits s'ils ne se regroupaient pas en un seul syndicat fort : la "Great Consolidated Trade Union" contre laquelle le gouvernement anglais prendra des mesures répressives violentes, mais qui par son influence engagera l'action ouvrière sur le terrain politique avec le "charisme".⁹⁴ La fabrique coopérative n'étant, comme nous l'avons dit, qu'un moyen de se donner une certaine autonomie.

C'est avec le développement de l'industrialisation et le grossissement de la classe salariée, que l'on entrevoit la nécessité de moyens violents pour amener des changements radicaux dans la société.

"La Commune ne supprima pas la lutte des classes, grâce à laquelle la classe ouvrière s'efforce d'abolir toutes les classes, et, donc, toute domination de classes (...), mais elle créa le stade rationnel à partir duquel cette lutte des classes pouvait passer par ses différentes phases de la manière la plus rationnelle et la plus humaine. La Commune devait être le point de départ de réactions violentes et de révolutions tout aussi violentes. "

Engels à F. Tönnies, 24 janvier 1895

C'est ainsi que Marx et Engels considèrent que le mouvement coopératif généralisé à la société devient un exemple pratique du passage de la forme capitaliste à celle du "travail associé", - prélude du socialisme...

Il existe en effet, une contradiction profonde entre les objectifs et principes coopératifs et leur installation dans le système capitaliste, entre la pratique socialiste et les intérêts capitalistes. Cette contradiction est l'essence même de la force politique que peut avoir le mouvement coopératif.

⁹⁴ NIVEAU, M. *Histoire des faits économiques contemporains*, PUF, coll. Thémis, Paris 1970, p. 132.

Toutefois, comme il y a toujours deux revers à une médaille (ou deux tranchants à un couteau) le coopératisme a également puisé à la source du capitalisme, une idéologie trempée à toutes les sauces...

[132]

Coopération et gestion capitaliste

Précisons au tout début que la plupart des ardents défenseurs de la coopération, sont assez fréquemment des gens qui se veulent critiques face au système capitaliste, ou du moins au système actuellement en place. Ces attitudes critiques n'ont en commun que ce qu'elles combattent et quelques principes que l'on retrouve dans l'entreprise coopérative. Cependant, il n'est pas rare de voir des contradictions profondes entre les différents défenseurs de la coopération, quant aux rôles social, économique et politique que doit jouer l'entreprise coopérative, voire la société coopérative.

Assez régulièrement, l'on retrouve dans les traités sur la coopération une association faite entre l'action ouvrière et l'action coopérative.⁹⁵ On y fait alors appel à la "tendance associationniste" des travailleurs et du peuple. On note également dans plusieurs cas, des expériences coopératives lancées non pas par la base, mais par le haut.

"Partout, en outre, le mouvement coopératif prétend apporter, non seulement de nouveaux principes d'organisation économique, mais aussi une nouvelle conception des relations humaines, une nouvelle éthique sociale."⁹⁶

Par exemple, au Québec, l'idéologie coopérative doit son implantation particulièrement à l'influence du clergé sur les paroisses. Et, comme à l'origine de nombreuses coopératives, les premières expériences québécoises, furent mises en œuvre pour pallier à la trop grande pauvreté et aider les petits marchands (exploitants ruraux et artisans urbains) dans leurs besoins de crédit. L'idéologie coopérative au Québec

⁹⁵ *La coopération*. Bureau International du Travail, Genève, 1971.

⁹⁶ *Ibid.*

est fondée sur le principe d'association d'individus — l'individu étant toujours l'élément important et vers lequel tout converge. Ceci n'est pas étonnant dans une société où l'individualisme est valorisé et même considéré comme le principe d'organisation.

Donc, la coopérative est un groupement d'individus qui recherchent leur intérêt propre (qui, dans une société individualiste est posé comme concordant à l'intérêt général — ce qui risque de devenir dangereusement contradictoire). Au début, on rencontre la coopérative de crédit Desjardins — qui, même si lancée par un seul homme, est encore organisée pour la base, dans un groupement communautaire [133] fort — la paroisse — encourageant l'entraide et la motivation à s'occuper de ses intérêts. À cette époque, intérêts sociaux et intérêts individuels concordent encore, tandis que les intérêts de la société capitaliste n'étaient pas encore tout à fait incompatibles avec l'organisation communautaire...

Puisque fondé sur la participation, le coopératisme tente de répondre à deux besoins principaux, soient : se procurer les biens et services aux meilleurs prix possibles, et assouvir le besoin de se réaliser des individus, à travers une expérience administrative collective.

Les principes appliqués à l'entreprise coopérative sont, semble-t-il, aussi démocratiques que l'on puisse souhaiter - naturellement lorsque la taille de l'entreprise le permet. Car, naturellement, comme dans toute entreprise non discriminatoire, le nombre de membres augmente et avec cet accroissement, les difficultés de gestion s'accroissent. Il devient presque impossible que l'entreprise soit gérée par les seuls usagers, les objectifs de survie nécessitant les services de professionnels du système (administrateurs formés par l'économie de marché, gestionnaires habitués à la maximisation du profit). Ainsi, bien que les principes de base soient toujours gardés en mémoire (ou en filière) l'approche employée demeure fondamentalement capitaliste et individualiste.

Prenons le cas du mouvement Desjardins, sujet malheureusement décadent, devenu symbole d'un empire coopératif. Selon Alfred Rouleau ⁹⁷, on ne réalise pas encore de profit, on conserve encore le principe de l'usager propriétaire part sociale — 1 personne / 1 vote, et délégués aux différentes instances). Malheureusement on ne voit plus très

⁹⁷ *L'or et l'argent*, du 3 septembre 1978, station 10, MTL.

bien la différence idéologique entre la coopération et le “libre” marché. Les politiques de développement font converger les investissements vers des secteurs “privilégiés” par les conseils d’administration. (A. Rouleau mentionne entre autres ceux de la santé, de l’alimentation et du loisir.)

Lorsqu’on lui demande quel est selon lui le rôle social qu’a joué le mouvement coopératif, M. Rouleau nous cite des faits : la Fondation Girardin Vaillancourt qui attribue des bourses d’études, les critères étant des plus démocratiques puisque se fondant sur les notes obtenues, peu importe la classe sociale. (Ce critère est réellement non discriminatoire puisque, comme toute le monde le sait, il est tout aussi facile de réussir des études brillantes quand on est issu [134] du milieu ouvrier, que lorsqu’on vient d’un milieu intellectuel... toute objection n’étant que balivernes !...)

Ainsi donc, on privilégie, on investit, mais on ne s’arrête jamais à remettre en question les principes mêmes de cette économie que “collectivement on contribue à construire et qui nous appartient” (6). Pris dans l’engrenage capitaliste, on a même dû fonder une société d’investissement et une société spécialisée dans les prêts garantis ayant déjà consenti des prêts s’élevant pour la dernière année à environ \$90 millions. D’ailleurs les coopératives d’épargne et de crédit ont à elles seules un actif de \$8 milliards. Les proportions démesurées qu’a prises ce mouvement entraînent une coupure profonde entre la coopérative et son milieu. On s’illusionne, on appelle à la solidarité, mais les résultats sont tristement évidents - “rançon d’un mouvement qui évolue à l’échelle du Québec”...

Puisque ce mouvement fut longtemps (et est encore pour plusieurs) le pilier de la coopération québécoise, n’est-il pas terriblement dangereux quant à la propagande et à l’attitude qu’il donne aux usagers face à la coopération ?

Il s’est développé face à cette contradiction un mouvement de rejet des coopératives à vocation capitaliste, pour se tourner vers la petite coopérative de quartier, dont le plus fier représentant est sans contredit le comptoir alimentaire. ⁹⁸

⁹⁸ voir à ce sujet le Numéro 2, vol. I de *Le Temps Fou*, juin, juillet, août 1978.

LES COMPTOIRS ALIMENTAIRES

Bien établi dans son quartier, le comptoir recrute ses membres particulièrement parmi les couches populaires de la société, et également chez les intellectuels. Etre membre d'un comptoir, c'est à la fois participer à la propriété et à la gestion. Chaque membre (ou famille) doit fournir au comptoir quelques heures de son temps, par mois. Ainsi, le personnel bénévole permet d'offrir les biens au prix coûtant. De plus, on abolit le principe de ristourne pour adopter celui du "prix juste", c'est-à-dire de redistribution à l'achat. Les membres n'ont donc maintenant à payer que des frais directs chaque semaine plutôt que de consentir une partie de la ristourne totale une ou deux fois l'an. Il n'existe donc plus aucun profit sur les produits.

Toutefois, les comptoirs restent de petite taille et rencontrent régulièrement des difficultés financières ; les prix

[135]



ET OUI MACHÈRE... NOUS SOMMES TOUS
ÉGAUX COMME CONSOMMATEURS ! ...

[136]

à l'alimentation continuent de s'élever et très souvent les consommateurs sont attirés par la concurrence déloyale des "gros". (Steinberg, Dominion, Cooprix). Bien que les comptoirs, achètent assez souvent chez Cooprix et dans les marchés, les prix y étant plus avantageux, la gestion demeure périlleuse. Ouverts que quelques jours par semaine, les pertes son nombreuses. (Pertes en marchandises, financières et en usagers). Cependant, le problème majeur, et il est de taille, semble provenir de la participation. En effet, le principe du comptoir convient particulièrement aux personnes qui sont libres de fournir du temps : chômeurs(ses), femmes(ou hommes) à la maison, étudiants, etc. Mais ceux et celles qui travaillent toute la semaine sont tous disponibles au même moment (les fins de semaine), cette période n'étant pas nécessairement la plus propice aux démarches et préparations administratives. En fait, être membre d'une seule de ce genre d'entreprises, c'est possible. Toutefois, il faut se demander ce qui adviendrait si le principe était étendu ailleurs dans le quartier (coopérative de santé, garderies coopératives gérées par les usagers). On tomberait bientôt dans la semaine de quarante heures bénévole et sûrement dans l'absentéisme chronique.

On devrait donc alors faire appel à des gestionnaires professionnels, et retomber dans le cercle vicieux de la déformation idéologique n'excluant pas le profit. ⁹⁹

Et bien que la petite coopérative soit critique face à la grande entreprise et à la gestion capitaliste en général, remet-elle vraiment en question les principes de fonctionnement de la société ? Prenons cette assertion de G. Fauquet ¹⁰⁰ :

⁹⁹ Charles Perreault, ex-président du conseil du Patronat déclare : "Le profit (...) n'acquiert pas un caractère vertueux quand il est réalisé par une coopérative et vicieux quand il est réalisé par une entreprise privée. *Il n'est en définitive qu'une preuve et une mesure de bonne gestion*", in *Le Citoyen*, op. cit. p. 60.

¹⁰⁰ G. Fauquet *Le problème de la concentration économique dans le mouvement coopératif*. Conférence faite à la Semaine sociale de l'exposition internationale de Barcelone, sous le patronage de la Fédération régionale des coopératives de Catalogne, le 1er décembre 1929, publiée par l'Union suisse des coopératives de consommation, Bâle 1930.

“La petite société a en effet des qualités qui compensent ses faiblesses : son personnel est réduit, son Service est simple et, en partie, assuré par les sociétaires eux-mêmes. Son installation est modeste, rudimentaire, même, mais sa modestie est un élément de l’intimité que ses sociétaires aiment y trouver. Le lien social est fort ; c’est une famille avec, je présume de temps ça autre quelques difficultés intérieures mais un vif esprit de solidarité, un attachement simple et robuste au petit foyer commun, attachement qui assure à la société la fidélité de ses membres dans les bons et les mauvais jours.”

Fidélité qui devient la pierre d’achoppement de la société coopérative, puisque Fauquet précise, “L’écueil c’est [137] que la **démocratie coopérative** peut être mise en sommeil par la passivité des membres ; c’est que l’équilibre délicat entre les divers organes peut être troublé s’il se produit des conflits d’attribution et si la confusion s’introduit dans le partage des responsabilités.” ¹⁰¹

N’est-ce donc pas un peu utopique de croire que, dans une société capitaliste ; où tout le conditionnement retourne à la propriété privée, où l’on vénère l’individualisme - n’est-il donc pas utopique d’espérer un dévouement et une participation constante et une implication profonde dans la vie sociale ?

De plus, n’y a-t-il pas danger de s’illusionner sur un retour à une économie d’autosuffisance et d’oublier la nécessité de s’autogérer non pas uniquement économiquement mais aussi politiquement et à l’échelle du pays ?

COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION OU DE PRODUCTION ?

Et si l’on parle d’étendre la coopération à l’échelle du pays, quel serait le principe de plus valide ; la coopérative de consommation, fondée sur la gestion par les usagers des services et les consommateurs des biens, ou la coopérative de production, gérée et possédée par les

¹⁰¹ *Ibid.*

travailleurs eux-mêmes ? À la base du débat réside un écart de valeurs important.

Si l'on prend, d'un côté le principe des coopératives de consommation, par exemple la thèse défendue par Bernard Lavergne dans **Le socialisme à visage humain - l'ordre coopératif**. On doit poser comme prémices que :

“Il y a exploitation de tous les hommes en qualité de consommateurs. Ce n'est pas en qualité d'agents de la production que la plupart des hommes sont à l'heure actuelle exploités. C'est en tant que consommateurs des produits ou services nécessaires qu'ils sont rançonnés.” ¹⁰²

Et, c'est de ce principe que découle la thèse voulant que toute l'économie d'un système coopératif, parte du consommateur pour y revenir, et que celui-ci en soit l'influence prépondérante. Lavergne va même plus loin, en posant qu'en tant que consommateurs tous les hommes sont également compétents, et c'est seulement en tant que [138] tels qu'ils sont tous égaux, alors qu'en tant que producteurs les compétences varient, et par cela, les inégalités sont infinies. Toutes les différences reliées aux classes sociales étant semble-t-il oubliées au profit de la grande solidarité “consommatrice”. Les coopératives, pour leur part, sont gérées par des délégués (professionnels de la gestion) ; quant aux travailleurs, étant donné leur inégale compétence, ils ne retrouvent la propriété des entreprises que par le seul fait qu'ils sont aussi consommateurs, et utilisateurs des biens et services.

Pour Lavergne, les implications d'une telle thèse sur un système d'économie coopérative seraient l'abolition du profit, les consommateurs n'étant pas intéressés à faire du profit sur leur propre dos — une élévation du niveau de production (selon les besoins réels des consommateurs) contrairement à la recherche d'un niveau optimum de rentabilité et — finalement, l'abolition du salariat, les salariés étant transformés en travailleurs associés. De cette façon, toujours selon Lavergne, la participation aux dividendes résoud le problème du “juste salaire”.

¹⁰² Lavergne, Bernard. *Le socialisme à visage humain - l'ordre coopératif*, PUF, France 1971.

Ainsi,

“L’Ordre coopératif restitue sous forme directe ou indirecte à l’ensemble des travailleurs, en tant que consommateurs des produits des organisations coopératives, la co-propriété collective des moyens de production.”

Cette thèse rejette donc totalement la possibilité d’autogestion ouvrière des entreprises (i.e. par les travailleurs eux-mêmes). Puisque, pour Lavergne, l’administration des entreprises devant être faite par des gens compétents (on devrait donc démocratiser le processus éducationnel), cela s’oppose au principe d’appropriation du profit de ces mêmes entreprises.

Ainsi, de dire Lavergne, “le corporatisme ouvrier — en voulant s’éloigner du capitalisme — est insoutenable, car il contient en lui-même une contradiction mortelle : il y fait adhésion.” Ce, parce que le travailleur a l’âme du capitalisme actuel, il recherche le profit.

Lavergne rejette ainsi le coopératisme ouvrier (autogestion ouvrière) pour cette raison même dont Marx et Engels disaient qu’elle était la nature dialectique du coopératisme — le point de rupture entre capitalisme et travail associé — par la contradiction profonde qu’elle apportait.

[139]

D’autre part, si l’on considère les coopératives de production, on doit faire face à l’objection toujours renouvelée, i.e. la supériorité organisationnelle et administrative des professionnels de la gestion sur les ouvriers.

L’autogestion (ou la cogestion) ouvrière, implique la propriété de l’entreprise par les travailleurs eux-mêmes, donc la mise en commun des capitaux et la redistribution des profits entre eux. Dans la co-gestion, on assiste à des conseils d’administration formés à la fois par les administrateurs et par les délégués des travailleurs. Ceci entraîne évidemment des situations tragico-comiques où les délégués, peu “entraînés” au fonctionnement de telles assemblées ne remplissent qu’une position vaguement observatrice, et peu contestataire...

Dans l'autogestion, toutefois, les travailleurs participent à la fois à la production et à la bonne marche de l'entreprise. L'assemblée générale est le genre de réunion le plus employé à cette fin. Un des principaux problèmes cependant, est l'insertion de telles entreprises dans le système. Malgré des supports extérieurs (exemple, Tricofil, supporté moralement et financièrement par le PQ et plusieurs coopératives de consommation), ces entreprises éprouvent fréquemment de graves difficultés. Difficultés provenant, premièrement des objectifs qu'elles se fixent (la concurrence demandant de respecter les règles du marché), et, tout comme pour la coopérative de consommation, de la contradiction inhérente entre le principe d'organisation coopérative et la société capitaliste. Formés à l'école du capitalisme, les travailleurs transformés en "patrons", tendent vers la "bonne gestion financière" de l'entreprise, soit la maximisation du profit...

VERS UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ?

On a donc vu brièvement qu'originellement les adeptes du coopératisme recherchent une solution aux contradictions du système actuel. On pourrait même établir certaines analogies entre les principes coopératifs et ceux défendus par les mouvements contre-culturels - dans une certaine mesure. L'idéologie du "SMALL IS BEAUTIFUL" par exemple, se retrouve chez certains partisans des comptoirs alimentaires. Et, de même, cet engouement pour le retour aux sources, à la terre, et pour la commune. Cet "humanisme critique" semble sous-tendre les deux attitudes. [140] Mais, il y a danger à tant généraliser car, autant dans l'un que dans l'autre, on retrouve des philosophies contradictoires. Un seul trait restera donc dominant chez l'aile critique des deux mouvements : l'anti-capitalisme.

L'application des principes de la coopération pose de sérieux problèmes en économie capitaliste, autant par la force et l'envergure des concurrents (monopoles, État, etc.) que par la profonde influence de l'individualisme sur la mentalité (conditionnement qui commence au berceau avec l'attribution de la propriété privée des objets et territoires.)

Toutefois, l'influence du mouvement est primordiale pour plusieurs raisons. Elle contribue premièrement à regrouper les couches

populaires et travailleuses dans la recherche de leur intérêt — intérêt communautaire se posant rapidement comme contradictoire de l'intérêt général jusqu'ici défendu par l'entreprise privée. De plus, l'isolement dans lequel se retrouve la petite coopérative démontre pour elle la nécessité vitale d'un regroupement — démocratique — de ses forces. Et, par là même, les contradictions et différences de classes ne pourront plus rester en sourdine, les forces en présence étant par trop différentes.

Finalement, la classe laborieuse découvrant la pratique communautaire (par la coopération) entre en contradiction avec l'idéologie dont la société est imprégnée depuis des générations (recherche du bien et de la fortune individuelle). Cette contradiction ("mortelle" comme dit Lavergne) devra provoquer une prise de conscience en tant que classe et démontrer la nécessité d'une économie "autogérée" non plus par association de capitaux privés, mais par des entités humaines formant une société.

En fait, si la société coopérative est du domaine du possible, les fondements capitalistes de la société entraînent des contradictions insolubles menant vers des changements nécessairement accompagnés de crises violentes.

S. Bouchard

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[141]



Alphonse Desjardins. 1854-1920.

[142]

[143]

Interventions
critiques en économie politique
No 2

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[143]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

NOTES D'ACTUALITÉ

“ LE SALAIRE MINIMUM AU QUÉBEC.”

Monique AUDET

[Retour au sommaire](#)

L'économiste Pierre Fortin, professeur à l'Université Laval, publiait en juin dernier un rapport intitulé “Une évaluation de l'effet de la politique québécoise du salaire minimum, sur la protection, l'emploi, les prix et la répartition des revenus”. ¹⁰³ L'auteur conclut son rapport par la recommandation du ralentissement de croissance du salaire minimum : 1) par le gel du salaire minimum à son niveau de \$3.27 jusqu'au 1^{er} janvier 1979 et 2) par une augmentation annuelle subséquente du salaire minimum québécois inférieure de 2 unités de pourcentage à celle du salaire minimum ontarien et américain. En fait, la proposition de P. Fortin est synonyme de baisse réelle du salaire minimum, i.e. de diminution du pouvoir d'achat des travailleurs à bas salaires.

Une analyse minutieuse du rapport Fortin exigerait, il va de soi, un cadre d'élaboration beaucoup plus vaste que ne nous le permettent ces notes. Cette analyse étant par ailleurs importante, non seulement pour les travailleurs gagnant le salaire minimum mais pour l'ensemble du mouvement ouvrier, des pages lui seront consacrées dans le prochain numéro d'interventions Critiques. Les notes qui suivent consistent plutôt en une série de remarques faisant ressortir des interrogations évi- dentes que suscite la lecture du rapport Fortin.

¹⁰³ Rapport présenté à la Commission du Salaire Minimum (CSM) et au Secrétariat du Comité ministériel permanent du développement économique.

1. Pierre Fortin affirme, dès le début de sa conclusion qu’“avant d’entreprendre cette étude, nous ne savions pas [144] vers quelle conclusion elle nous mènerait”. Cependant, lors de la présentation de son projet à la Commission du salaire minimum en mars 1978 ¹⁰⁴, P. Fortin affirmait d’ores et déjà qu’une hausse du salaire minimum provoque une “réduction directe de l’emploi total”, une “pression inflationniste sur la structure des salaires”, une “perte de marchés”, une “hausse des transferts d’aide sociale et d’assurance-chômage” ainsi qu’une “réduction des salaires pour les jeunes de 15 à 24 ans”. L’identification a priori de ces effets conduisait bien “avant” qu’il entreprenne son étude, à la conclusion que l’on connaît.

2. Dans son introduction, P. Fortin avertit le lecteur “qu’il doit s’attendre à des ‘surprises’ et l’invite à ne pas se porter ‘incrédule’ à ce qui pourrait ‘choquer son intuition’”. Or, P. Fortin se garde d’une part de publier son annexe technique qui nous permettrait d’examiner sa démarche et d’autre part, il affirme à plusieurs reprises dans son étude que ses résultats quantitatifs sont affectés “d’une imprécision inhérente à la déficience du niveau des connaissances” et que “la question étudiée n’a pas encore fait l’objet d’une démonstration scientifique rigoureuse”. Simultanément cependant, il affirme que ses résultats sont “fiables” puisqu’il existe depuis une dizaine d’années une “certaine convergence des résultats théoriques et empiriques” sur la question. On note cependant que la bibliographie de P. Fortin ne comprend pas d’études manifestant une certaine DIVERGENCE ou contrecarrant clairement ces “résultats”. ¹⁰⁵

¹⁰⁴ “L’impact du salaire minimum sur l’emploi et la répartition des revenus au Québec - Projet d’étude présenté à la CSM par Pierre Fortin”. Mars 1978.

¹⁰⁵ Entre autres,

Dépatie, R., Augmentation du salaire minimum : implications sociales et économiques, in *Actualité Économique*, avril-juin 1972.

Deruelle, J., Hausses à court terme du salaire nominal, tension du marché du travail et mouvements des prix du SM IG, 1975.

Vietorisz, “We need a \$3.50 minimum Wage”, in *Challenge*, mai-juin 1973.

Barth, P.S., “The minimum Wage & Teenage Unemployment”, *I.R.R.A. Proceedings*, 1969, Ed. G. Somers, New York.

U.S. Department of Labor & Bureau of Labor Statistics. Bulletin 1657, “Youth Unemployment & Minimum Wages”, Washington, 1970.

3. P. Fortin dit s'appuyer "sur une approche vieille de 88 ans" (Marshall, 1890). Or, il est connu que ces fondements théoriques ont été démolis sinon fortement contestés depuis longtemps et que leurs liens avec la réalité relèvent purement et simplement de l'imagination. Est-ce sans raison, que P. Fortin "n'a pas eu le temps de procéder à des vérifications empiriques exhaustives" ?

4. Dernière remarque, de nature plus technique. Fortin affirme que 80% des travailleurs gagnant le salaire minimum se retrouvent dans le secteur des services (dont 45% dans les hôtels et restaurants) et que 52% sont des jeunes. Pourtant, il ne tient nullement compte, au cours de son analyse, du fait que le salaire minimum pour les jeunes est de \$3.07 et qu'il est de \$2.90 pour les employés d'hôtels et de restaurants recevant des pourboires, alors qu'il est de \$3.27 pour le reste. Par ailleurs, il s'appuie sur le fait que les industries touchées par le salaire minimum [145] sont en forte concurrence (notamment au niveau international) et qu'une hausse du salaire minimum aurait des conséquences sur leur position de marché. Or, il est connu que le secteur des services (comprenant 80 o/o des travailleurs au salaire minimum) est peu concurrentiel.

Ces quelques remarques susciteront sans aucun doute l'intérêt de certains lecteurs et des questionnements quant à la validité du rapport Fortin, questionnements auxquels le prochain numéro d'interventions Critiques visera à apporter des réponses plus étayées.

Monique Audet

[146]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

NOTES D'ACTUALITÉ

“ LE RAPPORT DE LA COMMISSION BRYCE.”

Christian DEBLOCK

[Retour au sommaire](#)

Comme dans la plupart des pays capitalistes, la législation canadienne en matière de concurrence ne vise guère qu'à définir les conditions générales dans lesquelles peut se développer pour ne pas dire s'épanouir, l'entreprise privée. Tout au plus cherchera-t-on à mettre toutes les entreprises sur un pied d'égalité et à limiter certaines pratiques commerciales jugées abusives ou contraires à l'intérêt public. Le problème c'est que dans les fondements mêmes de la législation, la présomption de bonne foi dans les affaires est de prime abord reconnue à l'entreprise. Aussi, à moins de remettre en cause la liberté même du commerce, toute législation sur la concurrence ne peut être que décalée par rapport à la pratique même des affaires dont les formes toujours renouvelées obligent à la réévaluation continue des textes de loi faute de pouvoir fixer a priori les règles du jeu. Quant à savoir si telle ou telle pratique se trouve aller à l'encontre de l'intérêt public, toute évaluation s'avère d'autant plus difficile qu'ici aussi, "l'esprit des lois" présume que ce qui est bon pour le commerce est bon pour la société.

Il n'y a donc pas lieu dans ce cas, de s'étonner de voir les autorités continuellement prises de court par les subtilités juridiques dont font preuve les compagnies non pas tellement pour détourner la loi, mais plutôt pour jouer sur l'absence de lois qui pourraient entraver les aspects nouveaux de la centralisation et de la concentration du capital. Aucune législation n'est parvenue à contrecarrer voire à limiter, la

tendance au monopole. Bien plus, celle-ci s'est toujours avérée inadéquate dès l'instant qu'une vague majeure de concentration est apparue. Faute de pouvoir donner des limites à la liberté des affaires et d'évaluer les rapports entre l'intérêt privé et l'intérêt public, on s'en tiendra aux présomptions et à une attitude "pratique et réaliste" dans l'élaboration de textes de loi sur la concurrence.

[147]

Si nous sommes passés par un tel détour pour présenter le rapport que vient de sortir la "commission Bryce" c'est pour nous permettre justement, de mieux cerner les raisons et la philosophie qui ont présidé à sa création. En fait, n'eussent été les problèmes et surtout disons-le bien, les craintes soulevées dans le public, par l'offre publique d'achat de Power Corp. sur Argus en mars 1975, la commission n'aurait sans doute pas vu le jour, du moins pas dans un avenir immédiat. L'urgence d'une nouvelle législation en matière de concurrence est loin d'être ressentie par le monde des affaires. D'ailleurs, heureusement diront certains, l'offre d'achat se soldant par un échec, la question des conglomérats semble devenue plus un fait accompli qu'un réel souci pour les autorités. Il n'y a qu'à voir le peu d'intérêt soulevé par la parution du rapport pour se rendre compte à quel point, il n'y a guère d'inquiétude à avoir. Comme le disent si bien les commissaires, tout va bien au Canada ; ceux-ci nous rappelant dans la préface, que,

"Notre système politique qui accorde aux gouvernements et à l'entreprise privée un rôle prépondérant, tout en respectant et garantissant la liberté des individus, est fondamentalement sain et convient mieux au Canada que tout autre".

Quant à la philosophie générale du rapport, elle ressort très nettement dans la préface générale et ce, en dépit de la manière somme toute assez frivole, avec laquelle les commissaires (MM P. Nadeau et R.W.V. Dickerson) traitent les problèmes qu'inévitablement soulève toute législation en matière de concurrence. Toute la question est de savoir si l'existence de grosses entreprises est susceptible de remettre en cause les fondements du capitalisme par le pouvoir dont elles peuvent disposer et les pratiques qui ne vont pas nécessairement dans l'intérêt du public. La question est fondamentale et nous l'avons posé dès le départ

pour cette raison. En fait, si les commissaires ne peuvent l'esquiver[^] d'autant que les craintes du public vis-à-vis des monopoles reposent dessus, c'est avec très grande habileté qu'ils l'écartent dès le départ pour pouvoir se consacrer par la suite à ce qu'ils considèrent comme leur mandat.

Les monopoles sont-ils trop puissants ? La puissance tant politique, qu'économique ou sociale que tirent les grosses entreprises du fait de leur taille, est-elle à même d'exercer des effets néfastes sur notre société ? Aucunement. [148] Certes, l'individu en tant que tel, peut se sentir bien écrasé par la puissance d'entreprises qui semblent le dépasser et sur lequel il n'a guère de contrôle, seulement, celle-ci se trouve contrebalancée par la puissance des syndicats, du gouvernement et d'autres groupes. D'ailleurs, sur ce point, on ne peut se tromper puisque les sondages nous révèlent que les canadiens "se souviennent plus de la puissance des grands syndicats et des gouvernements, que de celle des grandes entreprises".

Un autre objet d'inquiétude aurait pu être le fait que l'intérêt privé que véhiculent les entreprises, aille à l'encontre de l'intérêt public. Mais qu'est-ce que cet intérêt privé ? Par la nature et la multiplicité de ses opérations tant internes qu'externes, l'entreprise ne représente pas un intérêt particulier mais au contraire l'intérêt collectif des personnes touchées par ces opérations. De plus, comme divers intérêts sont en jeu (salariés, actionnaires, banques, etc.) on peut s'attendre à ce que ceux-ci se contrebalancent mutuellement.

Dès le départ donc du rapport, la présomption du laissez-faire/laissez-passer se trouve justifiée par "l'équilibre dialectique"¹⁰⁶ des rapports de force tant au sein de l'entreprise que de la société dans laquelle celle-ci gravite. Les problèmes qu'on aurait pu se poser se trouvent ainsi aisément esquivés comme des faux problèmes, la commission pouvant alors au travers de son mandat (à savoir "étudier les conséquences sociales et économiques des groupements de société"), apporter ses recommandations pour améliorer les règles du jeu.

Divisé en 18 chapitres, qu'on peut regrouper en trois parties, une sur les conséquences économiques, une sur les conséquences sociales et une sur les banques, le rapport reflète tout ce que la commission aura

¹⁰⁶ Si cette expression a un quelconque sens !

pu lire et écouter comme rapports, études et autres analyses au cours de son périple à travers le Canada. Inutile d'entrer dans le détail, vu qu'il n'y a rien de vraiment percutant et de nouveau dans tout cela. Ce qu'il nous semble plus intéressant à noter c'est l'usage qui est fait dans de telles commissions des analyses scientifiques, leur donnant ainsi le sérieux et la caution d'objectivité qu'on leur connaît.

Si nous nous limitons simplement à l'aspect économique du rapport, nous nous trouvons en présence d'un certain nombre d'études et de recherches portant sur la taille des entreprises, la concurrence, les économies d'échelle, etc. Toutes ces études tant par la question étudiée que par [149] la démarche, s'inscrivent pleinement dans le cadre de la théorie néoclassique. Or la clé de voûte de cette approche il faut le rappeler, c'est d'une part la relation existant entre le marché et l'équilibre concurrentiel, d'autre part l'allocation optimale des ressources qui en découle une fois cet équilibre atteint. C'est donc dire que la manière dont seront abordés les problèmes soulevés par la concentration des entreprises, le sera en rapport avec ces deux points, et notamment, ceux touchant les entraves au fonctionnement du marché et l'efficacité des entreprises. Il ne peut donc être question de prendre les études et encore moins les conclusions qu'elles soulèvent, indépendamment de la démarche théorique qui les sous-tend, et ce dans toute sa cohérence.

Manifestement, la conception qu'a la commission Bryce de la concurrence n'a rien à voir avec celle qui est au coeur de l'analyse néoclassique, même s'il s'agit du même terme. Cette différence est tellement fondamentale, qu'à la concurrence des néoclassiques perçue comme une utopie, les commissaires préfèrent lui substituer le concept de "concurrence pratique" qui se rattacherait lui à la liberté d'entreprise et à la "saine rivalité" qui existerait entre les entreprises. Ainsi, les pieds bien sur terre et le portefeuille à la bonne place, ceux-ci pourront simplement par ce qui ne pourrait être qu'une question de mots, détourner à leur profit les conclusions des études qui leur ont été fournies, comme si par pur empirisme voire opportunisme, on pouvait les vider de la logique de leur démarche scientifique. Là où les néoclassiques verront dans le bon fonctionnement des marchés, les conditions à l'obtention d'un équilibre concurrentiel, les commissaires verront une position de principe en faveur de la libre entreprise ; là où les premiers verront dans l'existence de cet équilibre, les conditions d'une allocation optimale des ressources, les seconds y verront la preuve de l'efficacité du

capitalisme. Après tout, même si l'on n'est pas bien sûr que le fonctionnement des marchés canadiens soit conforme à l'équilibre général, on est au moins sûr que l'intervention de l'état nous en éloignerait encore davantage. Et, si l'allocation des ressources n'est pas optimale dans notre société, on est sûr qu'elle l'est encore moins dans d'autres sociétés. À cet égard, il suffit de rappeler la position de principe de l'introduction reproduite plus haut. Ce qui importe, c'est que les entreprises plus grosses "ne puissent abuser de leur pouvoir" et que le "consommateur soit satisfait des bienfaits d'une saine rivalité".

[150]

Loin de moi de justifier la théorie néoclassique mais, il n'en demeure pas moins vrai que si on a souvent critiqué son caractère apolo-gétique vis-à-vis du capitalisme, on peut voir ainsi avec quelle aisance, comment, ne serait-ce qu'en jouant sur les mots, il est possible d'utiliser ses conclusions pour venir cautionner et justifier le fonctionnement et le développement de celui-ci. De concepts qu'ils pouvaient être dans la théorie, des termes comme efficacité, optimum, équilibre, taille minimale, etc., ne deviennent comme c'est le cas dans le rapport, que des mots dont le contenu idéologique ne vise plus sous leur travesti scientifique, qu'à cautionner ce que l'on peut appeler poliment la pratique des affaires.

Empreint d'un tel réalisme, d'un tel bon sens à quelles conclusions peuvent nous amener les commissaires si ce n'est au fait, que la concentration loin d'avoir des conséquences négatives est une chose tout à fait normale. Nous avons à tenir compte au niveau social, de la responsabilité sociale des entreprises et au niveau économique, de l'étroitesse des marchés canadiens. Comme "ces deux caractéristiques sont certainement appelées à se maintenir" autant faire confiance au dynamisme intrinsèque du capitalisme et à limiter au maximum l'intervention de l'État, d'ailleurs toujours mauvaise pour tout le monde. Puisque tout va bien, il n'y a donc aucune nécessité d'apporter des changements majeurs dans la législation en matière de concurrence et de concentration. Comme le dit si bien le dernier paragraphe du rapport,

"En résumé, les influences qui ont modelé l'économie canadienne ont inévitablement créé un haut degré de concentration. Toute évolution en ce domaine ira vraisemblablement dans le sens d'une plus forte concentration,

principalement à cause des influences de la concurrence sur le plan international. Les canadiens devront donc reconnaître que, à cet égard, des changements profonds et de vaste portée sont irréalisables. Le Canada devra s'efforcer de parvenir au meilleur équilibre possible du rapport entre les avantages et les désavantages d'un tel régime, grâce à une vigilance constante et à un recours sélectif et judicieux aux instruments de la politique officielle. Tout en recommandant un certain nombre d'améliorations, nous concluons qu'aucune modification radicale des lois qui régissent l'activité des entreprises n'est actuellement nécessaire pour protéger l'intérêt public".

[151]

Voilà. La commission a bien rempli son mandat. Elle aura coûté \$700,000.00. Tout le monde est content. Les journalistes qui ont un beau gros rapport objectif comme ils les aiment ; le gouvernement qui peut dormir en paix jusqu'aux élections, les chercheurs qui auront pu travailler et le monde des affaires qui peut continuer tranquillement ses petites magouilles. Il ne reste plus qu'à attendre la prochaine.

Christian Deblock

[151]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

NOTES D'ACTUALITÉ

“ L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE : UNE NOUVELLE MODE ?”

Vincent van SCHENDEL[Retour au sommaire](#)

Depuis quelques années et surtout depuis quelques mois, l'éducation économique connaît une vogue sans précédent : les effectifs des départements de science économique ne cessent de croître, les publications de vulgarisation économique se multiplient, les pages de journaux se couvrent d'articles sur la situation économique, etc... L'été dernier, le canal 10 présentait une série télévisée : “l'or et l'argent” qui se voulait une série de vulgarisation (l'économie à la portée du consommateur était le sous-titre de l'émission) ; récemment, le gouvernement du Québec annonçait que les cours d'économie seraient bientôt obligatoires au secondaire et au CEGEP.

Quelle explication peut-on donner à cette “nouvelle vogue” ?

Il faut d'abord distinguer entre l'intérêt croissant que suscitent les “questions économiques” dans la population en général, des mécanismes d'éducation (ou d'intégration) prévus par les gouvernements, les entreprises, les médias, [152] etc...

Que dans une période de récession généralisée à l'échelle internationale, de crise économique, d'inflation, de chômage, etc..., la “réalité économique” suscite un intérêt accru par rapport aux vingt ou trente dernières années ne doit pas nous surprendre. Quand des usines ferment les unes après les autres ou licencient à tour de bras, quand inflation et chômage ne cessent d'augmenter, quand on coupe les budgets des services publics, il est inévitable, pour le commun des mortels habitué à se

faire dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que les spécialistes règlent tous les problèmes, de se poser quelques questions sur le pourquoi-comment de l'activité économique.

Mais toute question de ce genre est potentiellement dangereuse et contient en germe une remise en question du fonctionnement du système capitaliste : pourquoi y a-t-il du chômage ? Pourquoi les usines ferment-elles ? Pourquoi y a-t-il hausse des prix ? Et pourquoi y a-t-il en même temps "surproduction" et pauvreté ? Questions embarrassantes pour ceux qui disaient, il n'y a pas si longtemps encore que le système capitaliste avait définitivement surmonté ses contradictions ! Mais ces questions, il faut bien y répondre... Après tout, une des conditions du modèle néo-classique de la concurrence pure et parfaite n'est-elle pas : une information parfaite ?

Mais quelle information ? Quelle connaissance ? L'exemple le plus caricatural est sans doute celui de l'émission "l'or et l'argent" télévisée tous les dimanches à 16h30 l'été dernier au canal 10 : un vrai cours de microéconomie néo-classique pour tous ! Qu'est-ce que l'économie ? c'est la science de la répartition des ressources rares. Qu'est-ce que le profit ? c'est la rétribution de l'entrepreneur, c'est ce qui permet à l'entreprise de donner de meilleures conditions de travail à ses employés... (je vous jure que je n'invente rien !). Les travailleurs amiantosés de Thetford Mines pourraient peut-être en dire quelque chose... C'était comme ça pendant 3 mois. Pour la circonstance, on avait invité un courtier d'assurance, le président de la bourse de Montréal, etc. etc... Bref, de bons éconocrates pour expliquer les rouages de l'économie aux "consommateurs". "Faut-il pleurer, faut-il en rire, je n'ai pas le coeur à le dire" comme dirait l'autre.

Au secondaire et au CEGEP, les cours d'économie seront bientôt obligatoires. En soi, ce n'est pas une mauvaise [153] nouvelle ; en un sens, elle est même très bonne : l'ignorance n'ayant jamais été que le terrain de prédilection du conformisme. Mais encore une fois peut-on se demander : quelle formation y donnera-t-on ? Quand on sait que, selon une étude américaine "bien des étudiants sortent de leur formation en économie sinon plus conservateurs, du moins plus réalistes qu'auparavant" (cf. *"Le Devoir"* du lundi 2 octobre 1978), on ne peut s'empêcher de demeurer songeur... Sans doute n'assommera-t-on pas les étudiants du secondaire à coup d'utilité marginale ; mais la question demeure quand même : qui formera-t-on ? Des éconocrates ? des

apologistes (“c’est comme ça parce que c’est comme ça et c’est mieux comme ça”) ? Ou des individus critiques et réfléchis capables de comprendre la réalité pour la transformer ? Ou peut-être simplement des gens qui auront “compris” que si les choses sont ce qu’elles sont c’est qu’elles ne peuvent être autrement et qu’il ne sert à rien de se battre ? Bref les cours d’économie obligatoires n’auront-ils pas pour fonction de **légitimer** l’ordre existant ? Il est sans doute trop tôt pour affirmer quoi que ce soit dans le cas des cours d’économie, mais dans celui de “l’or et l’argent”, c’est d’une évidence absolue.

Il faut bien sûr éviter tout mécanisme style : réforme bourgeoise égale attaque. La bourgeoisie ne forme pas dans ses écoles que des éconocrates et des apologistes ; elle forme aussi ses dirigeants de demain. Mais ceux-là c’est “l’élite”, que l’on retrouve aux H.E.C., à Mc Gill ou tout simplement aux États-Unis...

Quoiqu’il en soit, on n’est jamais trop prudent. Et, c’est bien connu : l’économie est une chose trop sérieuse pour être laissée aux économistes...

Vincent van Schendel

N.B. : Je n’ai pas fait mention ici des cours de formation donnés par les centrales syndicales qui visent plutôt à donner aux travailleurs les connaissances nécessaires à la compréhension de leurs combats quotidiens. Mais ce n’était pas le but de cette note.

V.v.S.

[154]



-ET MAINTENANT, JE VAIS VOUS PARLER
UN PEU DE MOI ...

[155]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

NOTES D'ACTUALITÉ

“ TRAVAIL ET PRODUCTIVITÉ.”

Christian DEBLOCK

[Retour au sommaire](#)

Il est inutile de présenter J. Grand'Maison. Philosophe attitré du *Devoir*, il a pris l'habitude de nous présenter dans ce quotidien, de beaux et grands sermons qui n'ont rien à envier à Bossuet. Grand'Maison, c'est la voix de notre conscience ; c'est le bon sens qui parle par sa bouche.

Or, notre philosophe national a entrepris cet été, de nous livrer le fruit de sa pensée sur la gauche au Québec et depuis lors, sur la droite. Nous dressant sur le ton de la confiance, une large fresque panoramique des problèmes qui secouent le Québec, il s'interroge sur la crise que semble traverser notre système de valeurs depuis un certain nombre d'années. Certes en homme “de gauche” qu'il est, Grand'Maison en profite pour en imputer en partie la cause aux méchants spéculateurs, monopoles et autres syndicats qui ne visent que leur intérêt personnel au détriment du bien-être de tous. Mais fondamentalement, s'interroge-t-il, l'origine de la crise ne serait-elle pas en nous, en nous québécois qui voulons tout avoir sans rien faire ? C'est de là que vient le problème selon lui. Nous aurions perdu le sens du travail.

En soi, de telles affirmations gratuites sont monnaie courante. Ce qui semble plutôt intéressant de remarquer c'est l'analogie qui existe entre l'argumentation avancée par Grand'Maison, grand nationaliste de gauche, et celle que nous avait déjà présentée il y a un an de cela, dans le *Montreal Star*, l'économiste H.G. Johnson, quant à lui très libéral et

fédéraliste. De prime abord, entre les deux hommes, il n'y a rien de commun. Pourtant dressant le constat des problèmes qui secouent le Canada, Johnson en venait également à la conclusion que les canadiens avaient perdu la valeur du travail, pour ne pas parler du sens des valeurs en général.

En gros, l'argumentation se résumerait en trois points.

Nous vivons au-dessus de nos moyens. Nous ne travaillons pas comme nous pourrions le faire. Nous ne cherchons à faire que ce qui rapporte le plus. Une nation de petits calculateurs et de fainéants, voilà ce à quoi nous en sommes rendus.

[156]

Comme on le voit, le problème est de taille. Puisqu'en remettant en cause la notion même du travail, véritable source de la richesse, ce sont les fondements mêmes de notre civilisation que nous nous trouvons à remettre en cause. Notre véritable problème c'est nous-mêmes. De deux choses l'une, ou l'on s'en va chez le diable, Johnson nous rappelant que la plupart des civilisations sont mortes par inefficacité interne et non par accident, ou alors, il faudra se remettre au travail,, et Grand'Maison en bon croquemitaine qu'il est, nous rappelant les horreurs des camps de la mort.

Y a-t-il réellement lieu de s'étonner que deux personnages aussi différents puissent tenir un discours aussi semblable, aussi méprisant pour les travailleurs au crochet desquels ils vivent comme des sangsues ? Pas tellement. Cela fait depuis que le capitalisme existe, qu'on tient de tels discours. Le travail étant à la base même de son système, quoi de plus normal que d'insister sur les avantages que notre société en tire, quoi de plus normal que de dire que les travailleurs ne travaillent pas assez. Pour tous les Johnson et autres Grand'Maison, toujours le travailleur devra se contenter de son sort, toujours devra-t-il travailler plus fort qu'il ne le fait. En fait, lorsqu'on considère le contenu de ces discours vides, on retrouvera toujours les mêmes énoncés : autant le travailleur peut être fainéant, prodigue et stupide, autant le capitaliste peut être travailleur, abstinent et innovateur. D'ailleurs, n'est-ce pas de là que vient la nécessité du deuxième ? Ca prend des têtes !

Mais, peut-on simplement en rester là dans la critique. Nous ne le pensons pas. Ne serait-ce qu'en raison de l'impact de ces discours, en

raison de l'évidence qu'ils soulèvent. Fondés sur le bon sens, ils s'efforcent de ramener la crise à une simple crise des valeurs et son origine, pratiquement à la nature humaine.

Dans le fond l'argumentation procède comme nous l'avons dit plus haut, en trois temps : le travail, c'est l'origine du problème ; le rendement est trop faible : ce sont les faits, il faut travailler davantage, voilà la solution.

Posé de cette manière, le problème se trouve à être déplacé dans le champ du pur spéculatif, du pur pensé. Réduisant la crise à une crise idéologique, les auteurs opèrent une coupure entre les différents niveaux économiques, politiques, idéologiques dans les rapports sociaux et ce, pour nous confiner dans un champ purement idéologique, celui de la morale en fait, où le système des valeurs qui est nôtre, [157] trouverait son origine dans un ensemble de vérités éternelles qu'on ne peut remettre en cause. Or, remettre en cause le travail, c'est justement remettre en cause les principes qui doivent gouverner le comportement social, c'est remettre en cause l'ensemble de notre système de valeurs sur lequel s'appuie notre civilisation pour l'humaniste qu'est Johnson, ou notre vie sur terre pour le chrétien qu'est Grand'Maison.

Le travail étant ainsi pris avec un grand T, il devient alors possible de se pencher sur les problèmes qui se posent au niveau du procès de production capitaliste sans qu'il soit nécessaire d'en analyser les causes et encore moins, de se rapporter au système d'exploitation qui le fonde. C'est du travail en général qu'on parlera et de la nécessité de bien travailler sans avoir à nous interroger sur la manière dont il se pose dans les conditions matérielles d'une production capitaliste. Après tout, nous n'avons pas affaire à des technocrates qui rédigent des traités sur la manière d'accroître la productivité de la main-d'oeuvre, mais à des philosophes qui pensent sur le travail, sur l'épanouissement que l'homme y trouve ou encore, sur les progrès que celui-ci a accompli depuis deux ans, en matière de relations humaines. Evitant ainsi d'avoir à trop rentrer dans le détail de l'organisation du travail dans nos économies, nos deux philosophes ne s'en proposent pas moins de venir nous sermonner pour travailler un peu plus fort et un peu mieux.

Vide de sens, le concept de travail dont ils usent n'est guère qu'un ensemble de représentations idéologiques, qui jamais nous permettra de comprendre le pourquoi de la nécessité d'accroître la productivité et les

rendements. Ce sera aux banalités du genre, “il faut travailler pour vivre”, ou du “pas de production sans travail”, que nous seront renvoyés. Au procès de production capitaliste, jamais ! À ce que représente l’ouvrier comme force de travail encore moins, l’ouvrier étant avant tout un homme ! Quant à l’exploitation, inutile d’en parler puisqu’il va de soi que chacun reçoit le juste fruit de son travail. Du moins, que “chacun devrait recevoir” puisqu’il était déjà entendu que nous recevions des salaires bien au-dessus de l’effort accompli. Quel sens allons-nous pouvoir donner au travail, si ce n’est celui qu’on donne dans les mythes ? Que le mythe soit celui d’Adam et Eve, de Sisyphe ou de Robinson Crusoé, cela importe peu. Laissons l’origine et la nécessité du travail aux métaphysiciens, ce qui importe concrètement aujourd’hui, c’est qu’il faille travailler et travailler [158] plus fort qu’on ne le fait présentement puisque c’est cela qui fait l’objet de la réflexion.



Où le simplisme de l’approche devient patent, c’est lorsque Johnson et Grand’Maison viennent à nous parler du rendement et de la productivité dans nos économies, du faible degré d’efficacité qu’on y trouve. La moindre analyse un tant soit peu rigoureuse nous oblige à situer la question de l’efficacité par rapport à la nature même du mode de production dans lequel nous nous trouvons, par rapport à la manière dont se trouvent organisées les forces productives dans ce mode de production. Impossible de cerner cette question sans poser la question du profit

et sans tenir compte des rapports existant entre le travailleur et les moyens de production. Or, de cela il n'est nullement question. Le procès de production se présente comme un rapport simple de l'homme à la nature, un rapport simple du travail à son produit. Si comparative-ment à d'autres pays, notre productivité est basse, n'est-ce pas là le signe que nous ne travaillons pas assez ? Si le problème en URSS tient au fait qu'il y a trop de monde pour le produit réalisé, chez nous le problème ne serait-il pas qu'on veut tout avoir en faisant le minimum d'efforts ? Allons-nous comme le souligne Johnson, suivre la voie de l'Angleterre, elle qui tuée par les pauses-thé semble stagner à un niveau bien bas ?

[159]

Voilà ce à quoi se réfèrent les auteurs, lorsqu'ils parlent de la productivité, à des images et des clichés usés comme le sont toutes les robinsonnades. Pourtant le problème auquel ils se réfèrent n'est pas sans importance. Qu'il y ait une remise en cause du travail aujourd'hui, peut-être. Ce qu'il y a sûrement depuis quelques années, c'est une baisse des profits dans nos économies. Ce que cernent tant bien que mal les calculs de productivité, c'est avant toute chose la baisse de rentabilité de l'économie. C'est cette baisse que les entreprises s'efforcent notamment avec l'aide de l'État, d'enrayer et ce, au travers de l'inflation, de l'investissement, de l'augmentation des cadences, etc. Elles y parviennent d'ailleurs ! C'est par rapport au profit que se juge l'efficacité dans les économies capitalistes. Certainement pas dans l'absolu ou dans le rapport entre le fruit et la sueur de notre travail, comme tentent de nous le faire accepter Johnson et Grand'Maison. Cela prend tout le simplisme des philosophes de salon pour venir nous expliquer que si les Allemands ou les Japonais sont plus "productifs" que nous, c'est parce qu'ils travaillent davantage et qu'ils ont plus que nous le sens du travail.

Le discours tenu est ainsi, un discours implicite sur le mode de production capitaliste ; un discours qui, s'il s'appuie sur les conditions de production et de travail, ne nous y renvoie jamais. Parler du travail, c'est parler des conditions de travail dans le MPC, de l'exploitation de la force de travail dans le MPC. Parler du rendement du travail, c'est parler de la recherche du profit. C'est de cela qu'auraient dû nous faire part Grand'Maison et Johnson. Au contraire par des subtilités scolastiques leur donnant des airs de grands démocrates, ils nous parlent du travail en général, de notre travail, de notre comportement. Ayant

ramené le problème de la crise actuelle au niveau de la crise des valeurs, il ne reste plus qu'à justifier les moyens d'en sortir au nom même du retour aux valeurs et au sens du travail. C'est à coup de "il faut travailler", qu'ils viennent cautionner les pratiques capitalistes actuelles, si ce n'est que celles-ci ne se font pas au nom de la morale, mais au nom du profit.

C'est au nom de la morale que ces messieurs s'offusquent, s'étonnent de notre comportement soi-disant paresseux ou calculateur. Et pourtant, aurait-il lieu de s'étonner de la fuite devant le travail alors même que la force de travail ne représente guère qu'une marchandise comme une autre ? Y aurait-il lieu de s'étonner du désintérêt vis-à-vis [160] de ce que l'on fait, alors même que l'objet du travail ne vise rien d'autre que la valorisation d'un capital ? Y aurait-il lieu de s'étonner de voir l'ouvrier "gérer son travail" pour reprendre Johnson, plutôt que de travailler, alors que tout ce que cherche le capitaliste c'est d'obtenir toujours plus ? Plutôt que de s'offusquer de telles situations, il vaudrait mieux s'interroger sur la nature d'un mode de production qui les génère, ce serait plus utile que les cours de morale donnés du haut des chaires académiques.

Christian Deblock

Références :

Le devoir 4 au 8 juillet 1978 — J. Grand' Maison, "*Bilan et avenir de la Gauche au Québec*".

Le devoir 16 au 19 octobre 1978 — J. Grand' Maison, "*Bilan de la droite au Québec*". *Montreal Star* 19 février 1977 — H.G. Johnson, "*Will we go the way of Britain ?*".

Quelques extraits...

“...L’accent qu’on a mis à faire de l’éducation supérieure gratuite un droit démocratique, a signifié ni plus ni moins, que maintenir dans les écoles, une large partie de la jeunesse alors qu’autrefois, ceux-ci auraient passé cette période d’entrée dans le monde des adultes, à chercher à se planifier une carrière.

“Cela n’aurait pas trop d’importance si, comme cela semble être le cas en Suède, l’école représentait un apprentissage sérieux et productif à un métier. Mais en Grande-Bretagne, au Canada et même, comme c’est souvent le cas aux États-Unis, **les idéaux égoïstes des professeurs** combinés avec le **souci du moindre effort de la part des étudiants**, nous **ont produit une main-d’oeuvre** qui se trouve à entrer sur le marché du travail bien **préparée à dépenser de l’argent et bien entraînée à gérer ses affaires**, mais sans avoir développé ses capacités pour maîtriser à fond un métier. (On peut même ajouter, qu’au plus, elle n’a qu’une vague idée de cette lacune.) Plus généralement, il y a une importante différence entre la vieille conception d’exercer un métier [161] et la conception moderne (nord-américaine) de se ‘trouver du travail’.”

H.G. Johnson. Montreal Star

Mis à part beaucoup de petits salariés qui font souvent des heures très nombreuses pour rejoindre les deux bouts, mis à part ce petit nombre de tâcherons qui, en chacun des milieux, parviennent à maintenir les institutions un peu vivables, j’ai la conviction que le travail ne nous étouffe pas, règle générale.

Je suis profondément scandalisé par le bas rendement en travail et par le gaspillage particulièrement dans les services publics à divers paliers. **Au bilan, nous sommes très peu travailleurs (l’adjectif !).** Personne n’ose le dire publiquement. C’est un autre tabou, surtout dans les milieux syndicaux les plus protégés. **Maximum de protection minimum de travail. Super consommateurs, piètres producteurs. Grands objectifs politiques et économiques et petits efforts individuels et collectifs.**

Un peuple qui vit un tournant historique aussi difficile, peut-il se permettre une telle dégradation de sa principale source d’énergie : le

travail des mains, de la tête, du coeur ? On m'accusera de moraliser. Qu'importe ! Il y a une crise morale chez nous au coeur même de notre situation économique et politique. Bien sûr, on peut évoquer le spectre capitaliste des multinationales qui nous dominent. Mais cette explication passe-partout de tous nos problèmes est en train de nous aveugler tragiquement. On en abuse à gauche au point d'oublier de renforcer ce sur quoi on veut s'appuyer pour bâtir une autre société : à savoir un travail solidaire, responsable, compétent, libérateur.

Oh ! je sais, les spécialistes de la "critique-étiquette" verront ici le slogan fasciste : travail, famille, patrie. Mais n'oublions pas que les colonels utilisent machiavéliquement ce que des régimes libéraux décadents ont laissé se dégrader. L'histoire de l'hitlérisme nous le rappelle.

J. Grand'Maison, Le Devoir

[162]

[163]

Interventions
critiques en économie politique
No 2

RUBRIQUE DE LIVRES

Une critique sans prétention...

Jorge Niosi,

Le contrôle financier du capitalisme canadien,

les presses de l'université du Québec, 1978, 216 p.

[Retour au sommaire](#)

Comme il l'expose dans l'introduction de son livre, le but recherché par Niosi est double. D'une part, à partir d'une étude systématique des données récentes relatives aux contrôles des sociétés canadiennes faire la critique de trois des théories les plus répandues en matière de contrôle financier ; d'autre part, "de montrer l'existence d'une grande bourgeoisie canadienne et d'en déterminer la composition interne et les modes de contrôle des grandes sociétés".

Assurément, en se fixant ces deux objectifs, l'auteur visait par une contribution empirique à éclairer un tant soit peu un débat où malheureusement les *a priori*, les évidences et les intuitions sont la règle. En effet, généralement, en matière de contrôle des entreprises, beaucoup

tendent à prendre pour acquis soit la théorie de Hilferding sur le contrôle interne par les “managers”, soit encore celle de Mills sur le contrôle par une élite technocratique. Faute d’études bien rigoureuses, ou parfois trop “convaincantes”, le débat restait ouvert à toutes sortes d’analyse politique.

Cela valait donc la peine de se pencher sur chacune des trois théories dans le cadre de la formation sociale canadienne, et ce d’autant plus que l’épineuse question de l’impérialisme américain entrant en ligne de compte, on a toujours plus ou moins négligé “l’étude de la classe dominante locale” : la bourgeoisie impérialiste canadienne. Bien que l’ouvrage soit remarquablement riche en information, quelques questions se posent quant à l’analyse utilisée. On est davantage portés à relever des faiblesses dans le livre quand on a pris connaissance des dernières contributions de J. Niosi. Par exemple, dans un article écrit pour la revue française “Politique aujourd’hui” ¹⁰⁷ (no 7 et 8), il conclut en écrivant à propos de la stratégie de l’impérialisme canadien face à la double crise politique et économique qui sévit au Canada :

[164]

“...la classe capitaliste canadienne caresse le projet d’une intégration économique croissante avec les États-Unis, sous forme d’une association de libre-échange.”

Sans entrer dans le fond de la question, nous trouvons problématique cette tendance à toujours présenter l’impérialisme canadien comme un ensemble homogène, avec une stratégie bien arrêtée, une direction reconnue. À la lecture du livre, c’est cette impression qui se dégage. Entre autre, les États fédéral et provinciaux sont totalement absents de l’analyse.

Autre faiblesse de l’analyse de Niosi, conséquence de la première, c’est de ne pas mettre en évidence les flux financiers auxquels se rattachent les différentes fractions de la bourgeoisie au Canada. Mettre dans le même sac, le mouvement des Caisses Desjardins et Paul Desmarais (Power Corp.), au nom de leur appartenance à une supposée “nation”

¹⁰⁷ J. Niosi, “[Les classes sociales au Canada](#)”, in : *Politique aujourd’hui*, no 7-8, 1978.

canadienne-française, comme il le fait dans son article dans la revue “Les cahiers du socialisme” ¹⁰⁸, c’est se condamner à en rester à des tableaux de chiffres et de relations sans déboucher sur une meilleure compréhension de la réalité. Ceci nous fait déboucher sur le véritable problème. Dans sa démarche, l’auteur nous embarque dans un débat dont l’importance n’apparaît pas de prime abord.

Connaître la nature du contrôle financier n’a d’intérêt que par rapport à un problème politique clairement énoncé, sans quoi les résultats de la recherche ne restent que simples données conjoncturelles. L’analyse marxiste est d’abord et avant tout un guide pour l’action. Ceci dit sans vouloir nier l’importance de recherches théoriques.

Ces points sont malheureusement implicites dans le livre, l’auteur présumant par les questions qu’il pose que nous en connaissons l’importance. Ou peut-être ne les a-t-il pas encore lui-même clarifiés ?

Quant aux pièges de l’empirisme, J. Niosi est loin de les éviter, et ce, encore une fois, parce que le débat n’a pas été situé. Les théories que Niosi critique dans son livre, représentent plus que des théories sur le caractère du contrôle, **ce sont des théories sur la nature même du capitalisme contemporain**. Réduire ou centrer ces conceptions du mode de production capitaliste à de simples théories du contrôle, c’est tomber dans l’économisme le plus plat.

En définitive, donc, le livre de J. Niosi “*Le contrôle financier du capitalisme canadien*” constitue une bonne source d’information ; malheureusement une source d’information qui tend à se limiter à une description personnalisée [165] de la classe dominante au Canada, offrant parfois l’impression d’un “Who’s who” de notre “bourgeoisie locale”.

C.D. et P.P.

¹⁰⁸ J. Niosi, “[*La nouvelle bourgeoisie canadienne-française*](#)”, in : *Les cahiers du socialisme*, no 1, mai 1978.

Marx, la valeur et l'économie politique

Gilles Dostaler, Anthropos 1978.

Valeur et prix. Histoire d'un débat

Gilles Dostaler, P.U.Q. - Maspéro 1978.

Il convient de noter la sortie cet été, des deux livres de G. Dostaler sur la notion de valeur chez Marx et les problèmes que son analyse peut susciter.

Dans le prochain numéro, une présentation plus détaillée de ces deux ouvrages sera faite mais, cela ne nous empêche nullement d'en souligner dès à présent leur très grand intérêt.

Dire que le contenu des deux livres serait entièrement nouveau, ce ne serait pas tout à fait exact dans la mesure où l'auteur s'efforce de faire le point sur un débat dont les apports récents ont été loin d'être négligeables, notamment ceux de Benetti ou Fradin. Peut-être justement était-il opportun, en tenant compte des acquis, resituer la question de la valeur et le problème de la transformation, par rapport aux écrits mêmes de Marx, par rapport à l'objet même de son œuvre, chose dont certains auteurs ne semblent guère tenir compte. C'est là que réside tout l'intérêt des deux livres, qui se complètent l'un l'autre d'ailleurs. Dostaler n'ayant pas l'intention de nous donner un "survey" sur la question de la valeur et de la transformation, peut ainsi se détacher du débat lui-même pour nous ramener à Marx et préciser l'importance que prend la théorie de la valeur dans son œuvre. De cette manière, il lui est alors possible de préciser de nombreux points, de souligner les erreurs et surtout de formuler la théorie beaucoup plus adéquatement que ne le font de nombreux vulgarisateurs de Marx.

[166]

Évidemment, le problème demeure de savoir ce que Marx a bien souvent voulu écrire dans certains textes dont le contenu n'est pas toujours conforme au contenu d'autres textes. Mais là-dessus, c'est moins sur la démarche de Dostaler qu'il faudrait revenir que sur celle qu'Althusser a mise de l'avant. Il n'en demeure pas moins qu'une telle exégèse s'avère nécessaire lorsqu'on sait tout le mal que Marx s'est donné

pour essayer de formuler de la manière la plus cohérente possible sa théorie de la valeur, véritable clé de voûte du “Capital”. La prise en considération des quatre éditions successives du premier chapitre du Capital et des interrogations de Marx dans les “théories de la plus-value” ne peuvent nous permettre de sauter allègrement sur la valeur ou d’en donner un énoncé souvent simpliste qui laisse surtout planer le doute sur la nécessité et le caractère scientifique de la théorie marxiste. C’est de la nécessité d’une formulation adéquate de la théorie que Dostaler nous fait part et ce, à un moment où les néoclassiques n’hésitent pas à piller et à vider le “Capital” de son contenu et ainsi de tenter de faire de Marx un des leurs.

Deux excellents ouvrages donc, ne serait-ce que pour les questions qu’ils soulèvent. Moins achevé que “Valeur et Prix”, “Marx, la valeur et l’économie politique” est peut-être par son contenu plus intéressant ; il est surtout plus largement accessible, n’ayant pas le caractère académique du premier.

C.D.

***Pour l’autodétermination du Québec,
plaidoyer marxiste.***

G. Desautels, M.J. Kashtan, B. Magnuson, H. Fuyet, S. Walsh.
Nouvelles Frontières, 1978.

Pour ceux qui ne seraient pas familiers avec les noms des auteurs ci-haut mentionnés, “Pour l’autodétermination du Québec” constitue un recueil de textes qui sont le fruit de la réflexion de marxistes canadiens, tous à la fois membres et dirigeants du Parti Communiste du Canada et du Parti Communiste du Québec. Ils explicitent, dans ce recueil, la politique collectivement élaborée par le PCC et le PCQ sur la question nationale.

[167]

Prétendant apporter de sérieuses contributions à l'avancement de la pensée marxiste-léniniste sur la question nationale, les auteurs ne contribuent guère qu'à présenter les positions des Partis, soutenues par des articulations de faits historiques soigneusement sélectionnés. Leur position est bien définie ; en bons marxistes-léninistes, ils reconnaissent le droit du Québec à l'autodétermination mais, au nom de l'internationalisme prolétarien, ils s'opposent à l'indépendance. Prétextant d'une accessibilité accrue d'un Québec séparée pour l'impérialisme américain, les auteurs voient dans l'unification de la classe ouvrière canadienne le seul moyen de continuer d'avancer vers un état socialiste. Leur solution : la reconnaissance du droit à l'autodétermination du Québec et du reste du pays et une association volontaire des deux nations dans un État bi-national basée sur l'égalité complète des deux peuples.

Les auteurs ne reconnaissent pas l'existence d'un Québec opprimé et colonisé. Pour eux, il n'y a que la classe ouvrière canadienne qui ait ces caractéristiques. Ainsi leur approche historique ne leur permet de reconnaître qu'une seule bourgeoisie : la bourgeoisie canadienne.

Bien que leurs visions de la réalité soient souvent justes, c'est à leur méthode historique qu'on peut en vouloir. Leur faiblesse est de ne pas reconnaître que les deux peuples canadiens n'aient pas la même histoire. Si les auteurs reconnaissent que chaque cas de libération nationale en est un particulier, ils ne saisissent pas pour autant la différence des contradictions qui se sont développées chez les deux peuples durant leur histoire. Développements de contradictions qui font que les deux nations ne se situent pas sur le même terrain. Il relève dès lors de l'idéalisme que de parler d'unité de la classe ouvrière canadienne.

Bref, il s'agit d'un ouvrage intéressant pour quiconque désire en connaître plus long sur la politique constitutionnelle du PCC et du PCQ, rien de plus.

J.C.

[168]

Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin

Dans le beau monde de l'édition et de la librairie où la cuisine et les extraterrestres représentent un filon autrement plus lucratif que ce qui touche au mouvement ouvrier, il ne faudrait guère s'attendre à ce qu'on accorde un accueil délirant au genre de livres que publient les Editions Albert St-Martin. Comme on dit souvent : "ça ne se vend pas".

Pourtant depuis leurs débuts, les Editions Coopératives nous ont habitués à des publications d'un intérêt non négligeable pour le mouvement ouvrier et ce à des prix très bas, ce qui est loin d'être négligeable. Avouons que \$3.00 pour le livre "Le Chili d'Allende", c'est vraiment bas surtout quand on connaît les marges que se prennent les maisons d'édition et les libraires.

Continuant sur leur lancée, les Editions Coopératives viennent de publier deux nouveaux ouvrages et se préparent à en lancer un sur le capitalisme québécois.

Le premier, c'est "*Le Chili d'Allende*". Le livre se présente comme un recueil de témoignages de Chiliens qui s'expriment sur le vif, nous parlent de ce qu'était le Chili à l'époque d'Allende.

Le second, c'est un ouvrage de Carol Jobin, intitulé "*Les enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité (1962-1963)*". Il s'agit ici d'un ouvrage historique au demeurant bien fouillé, qui vise à nous faire réfléchir sur ce que peut représenter une nationalisation.

Quant à l'ouvrage dont la parution est promise pour octobre, il s'agirait d'un ouvrage collectif sur le capitalisme québécois sous la direction de P. Fournier à qui on doit déjà le livre _t malheureusement en anglais, "Québec establishment".

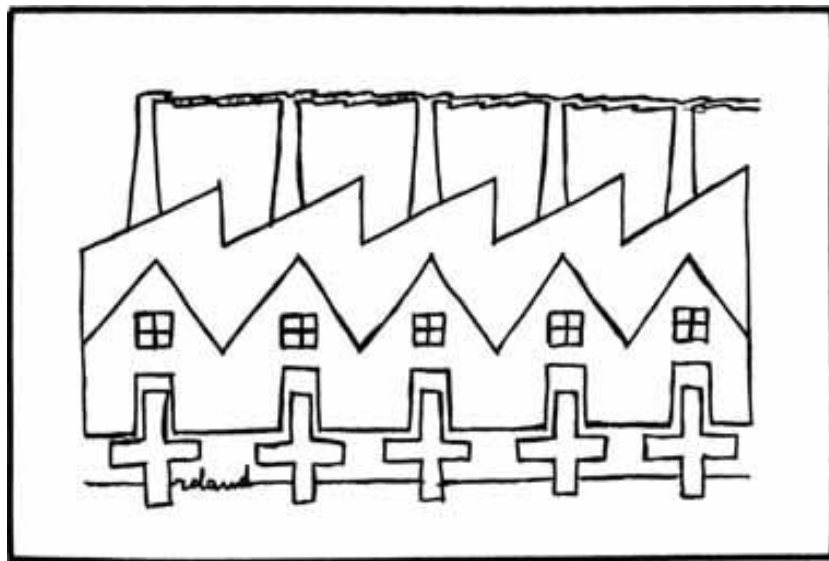
C.D.

 BRAVERMAN, Harry.

Travail et capitalisme monopoliste / la dégradation du travail au XX^e siècle.

Ce livre qui se voulait au départ une étude de la classe ouvrière américaine, présente à sa sortie une étude approfondie de l'évolution du procès de travail. Il est le résultat

[169]



de la contradiction évidente entre les études faites jusqu'à ce jour sur les travailleurs américains — études se voulant plutôt une propagande positive en faveur de l'évolution technologique — et le mécontentement grandissant des travailleurs eux-mêmes quant à leurs conditions de travail.

Ancien travailleur de la construction navale, Braverman possède sûrement une expérience pertinente de l'exploitation capitaliste et c'est avec justesse qu'il rend compte de la dégradation des conditions de travail de la classe ouvrière contemporaine. Cette étude est la première du genre et répond à un besoin profond dû à l'absence d'analyse réelle en termes de rapports de classes des nouveaux secteurs de la classe ouvrière.

Nous y trouvons une analyse détaillée des différents groupes d'employés et une élaboration intéressante sur la prolétarianisation croissante de ces groupes.

Bref le livre de Braverman est un outil d'analyse marxiste dont le sujet est plus large que la seule classe ouvrière de par la dynamique propre de l'évolution du capitalisme monopoliste dans tous les pays capitalistes avancés. Une description pertinente de l'évolution du conflit de classes et de l'exploitation que subit la classe ouvrière d'une façon de plus en plus efficace et subtile.

À lire absolument...

S.B.

[170]

André Gunder Frank.

Réflexions sur la nouvelle crise économique mondiale”.

F. Maspéro, 1978.

Dans ce livre qui regroupe les textes de conférences prononcées entre 1972 et 1976 en différents lieux d'Europe et d'Amérique, l'économiste chilien Gunder Frank réussit à dépasser le cadre étroit de l'analyse économique traditionnelle. Son interprétation de la crise qui secoue le monde capitaliste depuis quelques années déjà incorpore tout autant les aspects sociaux et politiques que ceux strictement économiques. D'ailleurs, l'auteur avoue ignorer les différences réelles entre les catégories analytiques ci-haut mentionnées.

Parmi les questions que se posent les observateurs figure celle ayant trait à la nature même de la crise actuelle. S'agit-il d'une crise conjoncturelle similaire à tant d'autres ? Implique-t-elle au contraire des changements structurels profonds comme ceux qui accompagnèrent la récession de la décennie 1870 et qui aboutirent à l'impérialisme économique ? Gunder Frank favorise cette dernière interprétation qui, si elle

s'avérerait exacte, indiquerait que peuvent s'ouvrir des perspectives véritablement révolutionnaires. Cependant, l'auteur se garde d'un optimisme trop facile et récuse les analyses mécanistes. Le système capitaliste possède une vitalité et une adaptabilité certaines. En fait, la majeure partie de l'ouvrage est consacrée aux mesures de redressement et de dépassement de la crise initiée par les différents clans nationaux et internationaux de la bourgeoisie mondiale et par leurs appareils d'État.

Au coeur de la crise se trouve la baisse tendancielle du taux de profit qui hypothèque les perspectives d'investissements rentables. Une telle situation aboutit à une crise de l'accumulation. Pour remédier à ce problème qui menace la survie du système capitaliste, la bourgeoisie doit trouver et appliquer les moyens qui lui permettront d'augmenter la plus-value du travail ouvrier. Parmi ces moyens figurent des baisses relatives ou absolues du revenu allant aux travailleurs, un renforcement de l'échange inégal avec le tiers-monde et les pays socialistes, une réduction des programmes sociaux de l'État bourgeois et une augmentation des dépenses de cet État dans des secteurs comme celui de l'armement.

Evidemment, de telles mesures impliquent des actions politiques correspondantes. Deux voies semblent possibles : celle de la social-démocratie, adoptée par le parti travailliste anglais et les partis eurocommunistes ; ou celle [171] d'un conservatisme à caractère fascisant, qui trouve son plein épanouissement dans les "républiques" latino-américaines, en Indonésie et en Iran, pour ne nommer que ces pays.

L'aboutissement de cette phase historique dépendra ultimement, Gunder Frank nous le rappelle à propos, de l'état de la lutte des classes, c'est-à-dire de l'accueil que feront les travailleurs et leurs organisations à ces plans de redressement du système capitaliste. Le livre se termine par la présentation d'un dialogue de l'auteur avec Samir Amin. Les deux économistes discutent de la perspective d'un "1984" comme "remède" à la crise.

N.R.

A. Yaari,

“Le défi national. Volume I. Les théories marxistes sur la question nationale à l’épreuve de l’histoire”.

Editions Anthropos, 1978.

Pour l’auteur, les ambiguïtés et les contradictions de la praxis marxiste sur la question nationale trouveraient leurs fondements non pas “dans le hiatus entre une théorie juste et des méthodes d’application erronées” mais dans la théorie de Marx-Engels elle-même. C’est de manière systématique que, pour appuyer sa thèse, l’auteur analyse certains textes de Marx et Engels, souvent peu connus d’ailleurs où leurs convictions personnelles les amènent à porter des jugements très durs sur le nationalisme et les mouvements nationaux. De manière très claire, du moins si l’on se fie au jugement de l’histoire, Marx et Engels ont erré complètement sur la question nationale, rejetant au nom de la lutte des classes toute lutte nationale. Yaari concède toutefois que les positions de ces deux auteurs sont souvent ambiguës, voire contradictoires, tout comme peuvent l’être également celles de Lénine.

Pour lui, le marxisme en se centrant uniquement sur la lutte des classes, ne peut saisir correctement la question nationale. La question que Yaari se pose alors, puisqu’il se proclame marxiste, est de savoir s’il est possible malgré tout d’expliquer cette question alors même que les mouvements nationaux se développent partout dans le monde depuis le début de ce siècle.

[172]

En dépit du sujet intéressant et de la pertinence d’un certain nombre de remarques, le livre dont seul le premier tome est paru, est bien loin de répondre à nos attentes.

L’analyse théorique pour soutenir la thèse avancée nous semble bien faible. À la nature des textes étudiés et des débats présentés, Yaari n’est guère sorti des débats économicistes et mécanicistes de la deuxième internationale. Il s’appuie sur une lecture au pied de la lettre de Marx, pour fonder dans le déterminisme économique le rejet de la question nationale ; la lutte des classes et l’internationalisme prolétarien étant exclusive de toute forme de lutte nationale. L’auteur semble davantage

intéressé à nous parler de Rosa Luxembourg (“révolutionnaire juive, née en Pologne et militant en Allemagne, ne reconnaissant que la Révolution pour patrie”), des démêlés de Staline avec les juifs ou les Ukrainiens, ou encore du chauvinisme d’Engels, que de cerner de manière très rigoureuse la démarche marxiste elle-même et surtout le matérialisme historique qui la fonde. Cette analyse n’étant pas faite, il n’est alors pas possible de comprendre comment Marx pour ne prendre que lui, pouvait en même temps prôner l’autonomie de l’Irlande et être en faveur du libre échange.

Maintenant, ce que Yaari nous propose, ce n’est guère convaincant. Il s’en va chercher une vieille théorie avancée par Borokhov (?) selon laquelle il faudrait distinguer entre les conditions et les moyens de production le concept de classe sociale s’appuierait sur les moyens de production, quant au concept de nation c’est sur les conditions de production qu’il s’appuierait. Toute formation sociale devant être saisie au travers de la dichotomie nation-classe, “la lutte des classes vise à la possession des moyens de production, la lutte nationale, à la possession des conditions de production — qui sont surtout d’ordre matériel et concret, à savoir le territoire, les richesses naturelles, etc.” (p. 172)

Attrayante au premier abord, l’argumentation avancée ne fait que jouer sur les mots ; elle marque en fait un sérieux recul sur l’apport des marxistes italiens concernant la nature des rapports sociaux. Mais Yaari pouvait-il apporter quelque chose de mieux que la théorie de Borokhov alors que son analyse théorique s’arrête avec Staline ? Jouant avec la terminologie marxiste, il nous présente la société comme une maison ; la cohérence des rapports sociaux dépendant autant de la nature même des rapports dans la maison que des murs de la maison elle-même.

[173]

Beaucoup trop disparate, touchant à trop de facettes à la fois, le livre malheureusement est loin de répondre aux objectifs que l’auteur s’était fixés. Comparativement au livre de Haupt, Löwy et Weill, il marque un sérieux recul alors même qu’il y a tout lieu d’aller encore plus loin dans le débat sur la question nationale ; cette question étant loin d’être clairement cernée dans les textes marxistes.

C.D.

LE DÉVELOPPEMENT DES IDÉOLOGIES AU QUÉBEC, des origines à nos jours.

Denis Monière,

Québec-Amérique, 1977.

<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mod.dev>

Dans son ouvrage, Denis Monière se propose de présenter une synthèse des connaissances accumulées dans le domaine des idéologies au Québec. Ne prétendant aucunement être exhaustif ou même original, l'auteur nous prévient dans son avant-propos que son but n'est pas de satisfaire tout le monde mais plutôt de livrer à un large public la production intellectuelle sur les idéologies au Québec afin que le plus grand nombre de gens possible puisse saisir l'importance de l'histoire et d'une juste perspective historique dans l'analyse de toutes situations. Monière précise aussi qu'il a voulu "situer dans une perspective dynamique les différentes idéologies qui ont contribué à l'orientation de la société québécoise" tout en donnant, aussi souvent que possible, une importance plus grande que celle réservée habituellement aux idéologies de la classe ouvrière.

Au départ il faut dire que si Monière donne l'impression dans son avant-propos que son livre est destiné aux profanes, l'introduction qu'il nous sert ne constitue sûrement pas une lecture de tout repos pour ces derniers. Il présente dans cette introduction une théorie des idéologies. Ainsi il livre un intéressant résumé théorique dans un cadre d'analyse relevant de la tradition marxiste et du matérialisme historique. De plus, cette partie a sans doute pour effet d'inciter le lecteur à approfondir le sujet de par le grand nombre de citations et de références.

Cette introduction terminée, l'auteur entre dans le vif de son sujet : l'histoire des idéologies au Québec. Bien sûr, [174] les faits historiques demeurent les mêmes, les dates ne changent pas et en ce sens Monière ne peut refaire l'histoire. On retrouve ainsi l'histoire de la Nouvelle-France, du régime anglais, de la confédération, etc. Ce qui est intéressant c'est la façon d'examiner ces faits. L'auteur nous propose donc de

revoir l'histoire sans rechercher d'explications parfaites à l'intérieur de tel ou tel faits. Il essaiera ainsi de prendre en considération les aspects économiques, sociologiques et politiques de chaque étape historique. Une perspective aussi globale nous amène à considérer les problèmes du Québec dans le cadre d'un rapport de forces entre un peuple colonisé et un autre peuple (les Anglais colonisateurs) qui doit lui aussi subir une certaine oppression de la part de l'Angleterre qui se développe grâce à une politique commerciale des plus protectionnistes. Si l'auteur n'analyse pas en profondeur ces relations, il en fait au moins ressortir les grandes influences idéologiques. Il rejettera aussi les thèses naturalistes qui tendent à consacrer les Français "bons vivants" par rapport à des Anglais "doués pour les affaires", thèses qui favorisent ainsi la voie du déterminisme économique entre les deux peuples. Monière expliquera plutôt les différences économiques en terme de résultats d'un rapport de force, de luttes de classes. Il garde donc toujours à l'esprit que le cas étudié est celui d'un pays en construction où chaque groupe cherche à peser le plus lourd dans la balance du pouvoir (les jeux ne sont pas réglés par des lois divines !).

Cette approche conduira donc l'auteur à passer en revue les moments importants de l'histoire de telle sorte que ceux-ci s'enchaînent de façon logique et cohérente. D'ailleurs, ce qu'il faut voir dans le livre de Monière c'est une synthèse intéressante de l'histoire du Québec, développée d'une façon qui devrait servir de modèle à plusieurs historiens, économistes et sociologues dont les travaux sont souvent marqués par un certain sectarisme analytique.

Bien entendu, Monière n'est pas le premier à analyser l'histoire de cette façon. Aussi ni le rejet de certaines thèses, ni l'application d'une certaine démarche ne constituent quelque chose d'original. Mais l'auteur s'était prémuni contre ce genre de critique.

Enfin, pour donner une dernière idée de l'orientation générale du volume, ajoutons que l'auteur termine sa conclusion en insistant sur l'importance que revêt la création d'un parti ouvrier au Québec qu'il considère comme une condition nécessaire pour l'établissement de l'indépendance et du socialisme.

J.C.

[175]

“*Contradictions*” no. 15-16 :

“Science et idéologie en économie dans l’enseignement de l’économie, dans la vie économique, dans les institutions et les discours économiques”.

Il n’y a pas qu’au Québec que l’on remet en question l’enseignement de l’économie et qu’on y consacre des numéros complets de revue ! Le numéro de juin de la revue belge “contradictions” porte exclusivement sur la critique de la “science économique” libérale au niveau théorique comme dans ses implications pratiques. Les articles, au nombre d’une quinzaine, portent notamment sur : “l’objet de la science économique” ; “comptabilité nationale et cycle du capital” ; “l’analyse du marché du travail d’après les manuels d’économie politique” ; à quoi sert l’orientation professionnelle” ; “la science économique et la question des besoins”, etc... Ces textes sont orientés, d’après la présentation générale de la revue, dans 3 directions : enseignement de l’économie, critiques des institutions économiques, combat idéologique quotidien. Selon les auteurs, qui se réclament en général du marxisme, ce numéro de “Contradictions” constitue une première approche, qui pourrait mener, comme prolongement, à la rédaction d’un “contre-manuel d’économie politique” destiné essentiellement aux étudiants, enseignants et travailleurs.

Le projet est certainement des plus intéressants et la parution d’un tel numéro au même moment où sortait le premier “Interventions Critiques...” ne peut que nous persuader du bien fondé de notre démarche et nous encourager dans la construction d’une revue d’économie politique au Québec...

“Contradictions” no. 15-16 juin 1978 ; prix \$ 12.00.

V.v.S.
